

RAPPORT
DU
COMMISSAIRE DES TERRES
FORETS ET PECHERIES

DE LA
PROVINCE DE QUÉBEC
POUR LES DOUZE MOIS EXPIRES LE 30 JUIN
1899

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA LÉGISLATURE



QUÉBEC
IMPRIMÉ PAR CHARLES PAGEAU
pour de Sa Très Gracieuse Majesté la Reine.

1899

RAPPORT

DU

COMMISSAIRE DES TERRES, FORETS ET PECHERIES

DE LA

PROVINCE DE QUEBEC

POUR LES

DOUZE MOIS EXPIRÉS LE 30 JUIN 1899.

A SON HONNEUR L'HONORABLE L. A. JETTE,

Lieutenant-Gouverneur de la Province de Quebec

QU'IL PLAISE A VOTRE HONNEUR,

D'agr er le compte-rendu des transactions du D partement des Terres, For ts et P cheries, pour les douze mois expir s le 30 juin 1899, lequel, conform ment aux dispositions de la loi, lui est aujourd'hui humblement soumis.

TERRES PUBLIQUES

La superficie totale de ces terres subdivis es et disponibles  tait, au 30 juin 1899, de 7,020,4 5 acres. y compris 258,828 acres dernièrement arpent s et 72,053 acres repris par le fait des r vocations de ventes op r es durant les douze mois de transactions qui font le sujet du pr sent rapport.

TERRES DE LA COURONNE

Des terres ainsi d sign es, 147,063 acres ont  t  conc d es au prix collectif de \$66,488.26   compte duquel et aussi comme arr rages dus sur ventes ant rieures, il a  t  per u \$73,827.57.

De ces mêmes terres, 2,200 acres ont été octroyés gratuitement sur certains chemins de colonisation, et 9,000 acres ont été cédés de la même manière à des chefs de famille de 12 enfants, et 250 acres pour fins religieuses.

RÉSERVES DU CLERGÉ.

De ces réserves, il a été vendu 2,908 acres au prix de \$993.05. A compte de ces ventes et sur d'autres déjà faites, l'on a recueilli \$646.30.

BIENS DES JÉSUITES.

Les rentes et arrérages de rentes provenant de ces biens, ont produit \$6,679.14. L'administration de ce service a entraîné une dépense de \$2,410.82.

DOMAINE DE LA COURONNE.

Le revenu provenant de la vente des lots de grève et en eau profonde et celui du domaine proprement dit a été de \$17,792.66. Coût de gestion : \$25.10.

SEIGNEURIE DE LAUZON.

Le montant des rentes perçues dans cette seigneurie a été de \$3,344.89; celui des dépenses encourues \$914.31.

CHASSE ET PÊCHE.

La location des privilèges de pêche sur lacs et rivières a donné \$36,173.17; celle des territoires de chasse et les permis de chasse \$3,925.50; les honoraires d'incorporation d'association de pêche et autres : \$845. En tout ce service a rapporté au Trésor : \$40,943.67 et il lui a coûté \$9,000.

BOIS DE FORETS.

La perception des droits de coupe, rentes foncières, primes sur ventes et primes de transferts s'est élevée à \$894,289.48. Dans ce montant figure le résultat de la vente du 26 octobre 1898, qui comprend la location de 1,933 milles carrés de coupes de bois, laquelle a rapporté \$135,281.40.

HONORAIRES.

Sous cette forme il a été payé \$2,619 80 et les montants placés en dépôt sur transactions en suspens, etc., comprennent \$3,102.16.

TOTAL

Les recettes du Département des Terres, Forêts et Pêcheries, ainsi qu'énumérées ci-dessus, forment un total de \$1,043,245.67.

REMARQUES GÉNÉRALES

Ce résultat, malgré qu'il soit de peu inférieur à celui de l'an dernier n'en est pas moins excellent.

Les opérations forestières dont il est fait mention ici, surtout dans les régions de l'Ottawa Supérieur, Inférieur et du St-Maurice, ayant été plus restreintes que celles de la saison précédente, il s'en est suivi une baisse dans les perceptions provenant de cette source de revenu.

Toutefois, le produit de la dernière enchère de location de coupes de bois est venu en temps opportun compenser cette diminution.

Cette vente du 26 octobre 1898 ne comprenant que 1933 milles en superficie, dont 1640 composés entièrement de terrains boisés presque exclusivement en épinettes, a été, en ce qui regarde ces derniers, la meilleure que nous ayions eu à constater jusqu'ici, (Voir pour détails, appendice No. 29.)

La demande créée par les fabricants de pâtes à papier, ou de bois destinées à cette fabrication, a été en grande partie, du moins, la cause de cette augmentation. Cependant, tout nous porte à croire que cette plus-value est loin d'avoir atteint son extrême limite.

L'importance croissante que prend tous les jours l'industrie que je viens de désigner, attire et devra continuer d'attirer de plus en plus, dans notre province, les capitaux étrangers placés à la disposition d'industriels désireux de faire valoir à de plus grands profits pour eux, nos richesses forestières, dans le voisinage le plus rapproché du lieu même de leur exploitation. Il s'en suit que nous devons aider le plus possible ce mouvement, lequel est appelé, si nous n'y mettons pas d'entraves, à fournir à notre population, sur presque tous les points du pays, un travail rémunérateur dans le développement direct ou indirect de nos ressources forestières, minérales et agricoles. Pour atteindre ce but, le moyen le plus simple, et celui qui se présente d'abord à l'esprit, consiste bien dans l'imposition d'un droit exceptionnel sur la production de la matière première destinée à alimenter les manufactures étrangères. Mais, comme la province de Québec, dans le Dominion, n'est pas seule à offrir des avantages à de semblables entreprises, il nous faut aussi considérer avec soin l'effet qu'un tarif excessif appliqué à nos produits bruts, pourrait avoir sur cette production même. Ne serait-il pas à craindre de la voir réduite à des proportions très minimes en amenant forcément les exploitateurs à rechercher dans les

provinces voisines, à des conditions plus faciles, cet article de nécessité première.

Dans cette alternative, il est évident que le sujet exige de nous l'exercice de toute l'attention et de toute la prudence possibles. D'autant plus qu'un règlement a déjà été promulgué pour atteindre le but préposé et ce, sans effet, vu la pression venant de l'étranger qui a été exercée pour le faire rejeter.

En conséquence, avant de prendre aucune détermination, de crainte d'adopter quelque mesure qui pût devenir préjudiciable à nos intérêts, j'ai cru devoir entrer en pourparlers avec la plupart des principaux capitalistes et négociants engagés dans cette exploitation afin de bien connaître leur manière de voir, et afin d'obtenir d'eux toutes les données portant sur cette matière à discuter.

De plus, il m'a semblé à propos de consulter les autorités fédérales pour m'assurer du sentiment du gouvernement central sur la question et afin de savoir s'il ne serait pas disposé à la traiter lui-même à la prochaine session, au point de vue du bien général du Canada tout entier.

En poursuivant cette ligne d'idées et en réfléchissant à l'avenir que nous ménage cette industrie de la pulpe, je ne puis m'empêcher de dire ici un mot d'une courte visite que j'ai eu dernièrement occasion de faire sur les bords du St-Maurice, au site des Chutes de Shawenegan.

Si la vente de cette énorme puissance hydraulique a été le sujet d'une très heureuse transaction pour le trésor provincial, je puis assurer, d'après la grandeur des travaux actuellement mis à exécution, par la compagnie de Shawenegan, à cet endroit, que la province de Québec, en général et le district des Trois-Rivières en particulier, devront en retirer des bénéfices incalculables.

Avant deux ans, Shawenegan rivalisera en importance avec l'établissement de Grand'Mère, et dans quelques années de plus, cette installation donnera le mouvement et la vie à un groupe considérable de fabriques de tous genres.

Les demandes d'achats et de renseignements que je reçois constamment, me donnent aussi la certitude de voir bientôt surgir comme par enchantement, sur près de vingt autres points du pays, de semblables centres de travail et d'activité. Nous possédons les éléments essentiels à leur création ; des terrains d'une vaste étendue richement boisés en essen-

ces forestières exceptionnellement propres à la fabrication des pâtes à papier, et des rivières et des chutes d'eau incomparables pour fournir abondamment la force motrice nécessaire à cet objet.

Un autre service, dont l'existence, pour nous, ne date que d'hier, lequel prend tous les jours de plus grandes proportions et nous offre les plus belles espérances, est celui des pêcheries et de la chasse. En 1883, date de sa création, il rapportait \$2,167.50 ; durant le présent exercice, il s'est élevé, comme dit plus haut, à \$40,943.67.

Comme la plupart des baux de pêche consentis il y a quelques années viennent d'expirer en décembre 1899, et vu que pour le plus grand nombre ils ont été renouvelés à des taux plus élevés, il s'en suit que l'on peut sûrement prévoir pour l'an prochain une notable augmentation dans les recettes qui ressortent de ces transactions.

A part ces renouvellements, il faut aussi compter sur les nouvelles locations à opérer et pour lesquelles je reçois des demandes presque incessantes.

Quant au service de la chasse proprement dit, dont l'inauguration ne date que du 5 octobre 1896, je ne dois pas omettre de signaler que au premier janvier 1900, nous avons déjà émis en faveur de divers clubs et de divers particuliers 79 baux comportant des privilèges de chasse exclusifs, sur une étendue collective de terrains de 3,700 milles carrés.

En ce qui touche aux détails de cette administration en particulier et des autres services composant mon Département, je me permets de renvoyer le lecteur aux appendices qui suivent.

S. N. PARENT,
Commissaire.

Département des Terres, Forêts et Pêcheries,
Québec, 12 janvier 1900.

INDEX.

No.	PAGE.
1. Liste des Officiers, Clercs et Messagers du département.....	5
2. Liste des Agents des Terres et des Bois de la Couronne.....	5
3. Liste des Clercs surnuméraires employés dans le Département des Terres, Forêts et Pêcheries, pendant les 12 mois expirés le 30 juin 1899.....	7
4. Liste des Agents des Biens des Jésuites, Seigneurie de Lutzon et Domaine de la Couronne.....	8
5. Etat donnant le nombre d'acres de terre vendus, etc.....	9
6. Tableau démontrant le nombre d'acres de terre vendus, arpentés, etc., chaque année de 1867 à 1899.....	10
7. Tableau relatif aux terres octroyées par Lettres-Patentes, etc.....	11
8. Etat des recettes du département durant l'année.....	12
9. Etat des dépenses du département durant l'année.....	13
10. Etat des sommes payés aux Gardes-Forestiers.....	14
11. Etat des sommes payées aux Agents, Gardes-Forestiers, etc., pour inspections des terres.....	18
12. Etat du revenu perçu durant l'année (Bois et Forêts).....	20
13. Etat général des bois manufacturés et des sommes perçus à compte des coupes de bois, rentes foncières, primes, etc.....	20 A
14. Etat comparatif des bois manufacturés chaque année depuis 1867.....	20 B
15. Liste des Gardes Forestiers pour l'année fiscale terminée le 30 juin 1899.....	21
16. Liste des Gardes Feu pour l'année fiscale terminée le 30 juin 1899.....	23
17. Etat indiquant le nom et la résidence des personnes qui se sont qualifiées comme mesureurs de bois durant l'année terminée le 30 juin 1899.....	26
18. Rapport du Surintendant des Pêcheries et de la Chasse pour l'année finissant le 30 juin 1899.....	29
19. Liste des Garde Chasse et Pêche pour l'année finissant le 30 juin 1899.....	40
20. Liste des clubs de chasse et de pêche incorporés.....	53
21. Liste des territoires de chasse sous bail au 30 juin 1899.....	55
22. Liste des rivières et des lacs sous bail au 30 juin 1899.....	56
23. Rapport de l'Inspecteur des Pêcheries et de la Chasse.....	62
24. Rapport de M. H. de Puyjalon sur les sables noirs de la côte Nord du fleuve et du golfe Saint-Laurent.....	70
25. Rapport de M. H. de Puyjalon sur les terrains à culture, etc., aux Sept-Iles, côté Nord du golfe Saint-Laurent.....	74
26. Rapport de M. N. McCuaig, surintendant du service de la protection des forêts contre les incendies pour le District No. 1.....	78
27. Rapport de M. N. E. Cormier, surintendant du service de la protection des forêts contre les incendies pour le District No. 2.....	80
28. Etat indiquant partie de l'ouvrage fait dans les différentes branches du Département, durant l'année terminée le 30 juin 1899.....	83
29. Vente de limites, à l'enchère publique du 26 octobre 1898.....	87

APPENDICES

DU RAPPORT DU

Commissaire des Terres, Forêts et Pêcheries

POUR LES

DOUZE MOIS EXPIRES LE 30 JUIN 1899

APPENDICE No 1.

LISTE des Officiers, Clercs et Messagers du Département des Terres, Forêts et Pêcheries pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1899.

DIVISION.	NOMS.	Fonctions.	Date de la nomination.	Traitement.	REMARQUES.
				\$ cts.	
Comptes.....	S. N. Parent.....	Commissaire.....	1897, mai 25.....	4,000 00	
	E. E. Taché.....	Assistant-Commissaire.....	1861, avril 3.....	2,400 00	
	V. Derome.....	Comptable.....	1873, octobre 7...	1,400 00	
	J. Creighton.....	Assistant-Comptable.....	1881, janvier 3...	1,000 00	
	A. Marcotte.....	Clerc.....	1897, mai 20.....	800 00	
Bois et Forêts.....	Paul Blouin.....	Surintendant.....	1893, juillet 1....	1,400 00	
	Wm. Delaney.....	Assistant.....	1890, juillet 1....	1,000 00	
	Wm H. Hatch.....	Clerc.....	1882, juin 13.....	750 00	
	P. R. Plamondon..	do	1890, mai 1.....	700 00	
	W. C. J. Hall.....	do	1894, mars 31....	1,000 00	
Ventes des Terres, Section Ouest.....	C. O. Lavoie.....	Surintendant.....	1882, mars 23....	1,400 00	
	J. Grenier.....	Clerc.....	1880, mars 23....	1,000 00	
	A. Woods.....	do	1890, novemb. 10.	1,000 00	
	Hy. Thompson....	do	1891, mars 18....	720 00	
Ventes des Terres Section Est.....	E. Rouillard.....	Surintendant.....	1893, juillet 3....	1,450 00	
	J. M. Turcot.....	Clerc.....	1876, février 17..	1,000 00	
	A. Dumais.....	do	1882, février 10..	1,050 00	

APPENDICE No 1.—*Suite.*

DIVISION.	NOMS.	Fonctions.	Date de la nomination.	Traitement.	REMARQUES.
Ventes des Terres- Section Est.....	J. O. Martineau.....	Clerc.....	1892, décembre 5	\$ cts. 900 00	
	B. Duval.....	do	1888, avril 25.....	800 00	
	A. Talbot.....	do	1891, janvier 1...	800 00	
Régistraire.....	J. N. Proulx.....	Régistraire.....	1871, mai 27.....	1,600 00	
	L. H. B. Garneau.....	Assistant-Régistraire	1878, février 6....	900 00	
Chasse et pêche.....	L. Z. Joncas.....	Surintendant.....	1896, nov. 17.....	1,600 00	
	Eug. Hamel.....	Assistant-Surintendant.....	1896, nov. 17.....	1,000 00	
	H. de Puyjalon.....	Inspecteur.....	1877, février 24...	1,250 00	
Greffier en loi.....	Jean Bouffard.....	Greffier en loi.....	1891, avril 9	1,200 00	
	J. A. Bellisle.....	Sténographe et clavigraphiste	1890, sept 26.....	720 00	
	Tancrède Rinfret.....	Clerc.....	1890, sept. 1.....	750 00	
	P. J. A. Alarie.....	Secrétaire particulier	1897, mai 25.....	1,000 00	
Messagers.....	Chs. Côté.....	Concierge.....	1897, mai 22.....	400 01	
	J. Fiset.....	Messager.....	1878, janvier 17..	500 00	
	E. Grenier.....	do	1887, mars 15.....	350 00	
	L. Caron.....	do	1888, juillet 1....	600 09	
	A. Lacasse.....	do	1897, mai 18.....	400 00	

V. DEROME,
Comptable.

E. E. TACHÉ,
Assistant Commissaire.

Département des Terres, Forêts et Pêcheries,
Québec, 30 juin 1899.

APPENDICE No 2

LISTE des Agents des Terres et des Bois de la Couronne, etc., pour l'année finissant le 30 juin 1899.

Nom de l'Agent.	Agence.	Résidence.	Traitement annuel.	Date de la nomination.	Commis- sion payée sur per- ception d'arré- rages.	REMARQUES.
			\$ cts.		\$ cts.	
Wm. Clark	Coulonge Est	Morehead	700 00	20 janvier 1883	100 89	
A. E. Guay	do Ouest	Baie des Pères	400 00	1 octobre 1889	55 25	
R. M. Gendron	Gatineau Supérieur	Maniwaki	400 00	17 novembre 1897	52 93	
F. A. Gendron	do do p. Sud	Hull	900 00	14 mai 1898		
H. MacGrady, (commis)	do do	Hull	850 00	5 mai 1893		
A. Syneck	do partie de p. Sud	Gracefield	600 00	22 octobre 1888	91 31	
John A. Cameron	Petite Nation Ouest	Thurso	700 00	16 avril 1875	33 19	
J. Picard	St-François	Sherbrooke	800 00	22 mars 1894	261 72	
Ant. Gagnon	Arthabaska	Arthabaskaville	800 00	13 août 1869	76 50	
W. B. C. DeLery	Chaudière	Saint-François, Beauce	600 00	24 octobre 1884	344 67	
J. E. Cayouette (sous agt)	do	Ste-Claire	400 00	17 mars 1831	17 43	
N. Lebel	Grandville	Fraserville	700 00	18 août 1897	44 80	
J. M. Côté	Rimouski Ouest	Rimouski	500 00	26 juin 1897	41 72	
A. Fraser	do Est	Matane	600 00	13 août 1885	1 50	
Wm. Maguire	Bonaventure Est	New-Carlisle	500 00	9 avril 1830	12 60	
N. Arseneau	do Ouest	Carleton Ouest	500 00	7 février 1835	2 79	
Séverin Dumais	Lac St-Jean Centre	Hebertville	800 00	2 juin 1892	114 27	
A. Sturton	do Est	Chicoutimi	600 00	11 avril 1832	70 19	
G. Au let	do Ouest	Roberval	500 00	26 mars 1886	23 31	
A. Poliquin	do Nord-Ouest	St-Félicien	400 00	1 mai 1833	32 85	
J. E. Boily	St-Charles	Québec	600 00	1 février 1880	12 65	
John Ryan	St-Maurice	Trois-Rivieres	900 00	2 juin 1898		
A. Lord	do	do	1,000 00	2 juin 1838		
H. B. Vallières de Saint-Réal, (commis)	do	do	800 00	27 février 1890		
E. J. Marchand	L'Assomption et Petite Na- tion (partie de)	Ste-Agathe des Monts	800 00	5 janvier 1893	203 94	
John Carter	Gaspé Centre	Gaspé Bassin	400 00	12 avril 1892	8 64	
E. Caron	Saguenay	Tadoussac	500 00	26 décembre 1893	4 96	
J. A. L'Espérance	Gaspé Est	Perce	400 00	21 octobre 1837	9 31	
Delphis Roy	do	Cap Chat	400 00	17 juin 1897		
L. J. Turgeon, (sous agt)	Montmagny (partie de)	Mailloux	250 00	16 décembre 1888	81 52	
A. B. Filion	Petite Nation Est	Grenville	550 00	20 décembre 1872	135 90	

Ag. des bois seulement
Agent des terres et des
biens des Jésuites.

APPENDICE No. 2.—*Suite.*

Nom de l'Agent.	Agence.	Résidence.	Traitement annuel.	Date de la nomination.	Commission payée sur perception d'arrérages.	REMARQUES.
H. Chéné.....	Petite Nation Centrale.....	Chêneville.....	400 00	19 janvier 1888.....	23 61	
T. A. Christin.....	do (partie Nord).	St-Jovite.....	550 00	7 avril 1892.....	157 01	
O. B. Kemp.....	Inspecteur des Agences, (section Ouest).....	Waterloo.....	1,200 00	22 mars 1881.....		
F. S. Saucier.....	Vallée de la Matapédia.....	Cedar Hall.....	400 00	23 juillet 1897.....	47 31	
C. F. Leclerc.....	Montmagny.....	Montmagny.....	700 00	23 novembre 1895.....	56 24	
A. Arseneau.....	Iles de la Madeleine.....	Grindstone.....	50 00	1 octobre 1895.....		
J. A. Martin.....	L'Assomption (partie de).....	Joliette.....	800 00	25 mai 1895.....	45 55	
J. P. Landry.....	Ottawa Inférieur.....	Montréal.....	1,200 00	1 mars 1874.....		Agent des bois seulement.

E. E. TACHÉ,

Assistant-Commissaire.

V. DEROME,

Comptable.

Département des Terres, Forêts et Pêcheries,
Québec, 30 juin 1899.

APPENDICE No. 3.

Liste des clerks surnuméraires employés dans le Département des Terres, Forêts et Pêcheries durant l'année fiscale finissant le 30 juin 1899.

NOMS.	Date de la nomination.	Traitement.	REMARQUES.
A. J. Huot.....	8 juillet 1890.....	\$1.50 par jour.....	Moitié de ce traitement est payable par le Département de Colonisation et des Mines. Transféré au Département de la Colonisation et des Mines, le 15 janvier 1899.
D. A. Butler.....	30 mars 1899.....	\$40.00 par mois....	
Mlle L. Bédard....	15 janvier 1899.....	\$6.00 par semaine.	

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

V. DEROME,
Comptable.

Département des Terres, Forêts et Pêcheries,
Québec, 30 juin 1899.

APPENDICE No. 4

LISTE des agents des Biens des Jésuites, de la Seigneurie de Lauzon et du Domaine de la Couronne, pour les douze mois expirés le 30 juin 1899.

Nom de l'Agent.	AGENCE.	Date de la nomination.	Commission et traitement.	REMARQUES.
Lemieux, Evariste.....	Agent pour la Seigneurie Lauzon.....	1887, novembre 9....	\$ cts. 600 00	Traitement.
Moquin, Alexis.....	Agent de perception et de commutation, Biens des Jésuites, district de Montréal.....	1891, octobre 2.....	681 35	Commission.
Huot, Philippe.....	Agent de perception et de commutation, Biens des Jésuites, partie du district de Québec et Domaine de la Couronne.....	1868, janvier 3.....	600 00	Traitement.
Larue, Félix.....	do do do	1869, décembre 20....	600 00	do
Lord, A.....	do do do	1898, juin 2.....	1000 00	Y-compris salaire en qualité d'agent des Terres.

E. E. TACHÉ,

Assistant-Commissaire.

V. DEROME,

Comptable.

Département des Terres, Forêts et Pêcheries,
Québec, 30 juin 1899.

APPENDICE No 5

ETAT donnant le nombre d'acres vendus, ainsi que les sommes perçues par vente et autrement à compte des Terres du Clergé ou de la Couronne, pendant les douze mois expirés le 30 juin 1899.

Source des Perceptions.	Nombre d'acres vendus.	Montant des ventes.	Montant des perceptions.
		\$ cts.	\$ cts.
Terres de la Couronne.....	147,063	66,488 26	73,827 57
Terres du Clergé.....	2,908	993 05	646 30
	-----	-----	-----
Total.....	149,971	67,481 31	74,473 87

V. DEROME,
Comptable.

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

Département des Terres, Forêts et Pêcheries,
Québec, 30 juin 1899.

APPENDICE No 6.

TABLEAU montrant la superficie des terres vendues, celle des terres octroyées gratuitement, et celle du territoire divisé en lots de ferme, du 1er juillet 1867 au 30 juin 1899, ainsi que la superficie totale des terres non vendues jusqu'à cette dernière date.

ANNÉE.	Terres vendues.	Terres octroyées gratuitement.	Territoire divisé en lots de ferme.	Superficie totale des terres divisées et disponibles.
	Acres.	Acres.	Acres.	Acres.
1er juillet 1867 au 31 décembre 1868..	202,703	10,502	54,014	6,170,275
1er janvier 1869 au 30 juin 1870..	151,103	8,051	538,256	6,549,477
1er juillet 1870 do 1871..	163,056	21,302	120,498	6,485,617
do 1871 do 1872..	138,183	11,212	174,320	6,480,542
do 1872 do 1873..	125,622	7,130	57,384	6,406,374
do 1873 do 1874..	162,770	4,271	118,979	6,358,312
do 1874 do 1875..	88,200	4,015	28,453	6,294,550
do 1875 do 1876..	69,240	3,606	86,657	6,308,361
do 1876 do 1877..	78,329	5,790	54,801	6,279,042
do 1877 do 1878..	132,659	7,963	57,610	6,259,778
do 1878 do 1879..	176,910	17,424	68,876	6,208,326
do 1879 do 1880..	123,443	9,027	179,961	6,325,579
do 1880 do 1881..	173,892	7,042	222,570	6,399,975
do 1881 do 1882..	214,367	7,901	358,721	6,572,653
do 1882 do 1883..	202,818	8,233	117,335	6,539,161
do 1883 do 1884..	132,491	6,099	285,987	6,769,901
do 1884 do 1885..	116,024	3,405	130,356	6,815,562
do 1885 do 1886..	90,019	3,474	229,436	6,968,009
do 1886 do 1887..	97,502	3,444	93,267	7,015,498
do 1887 do 1888..	104,654	2,093	362,215	7,298,805
do 1888 do 1889..	118,088	3,281	273,302	7,312,848
do 1889 do 1890..	121,014	200	72,722	7,368,066
do 1890 do 1891..	137,829 $\frac{1}{2}$	205	41,143	7,307,465
do 1891 do 1892..	102,262 $\frac{1}{2}$	15,848	40,783	7,255,771 $\frac{1}{2}$
do 1892 do 1893..	156,925 $\frac{1}{2}$	37,646	68,059	7,169,793 $\frac{1}{2}$
do 1893 do 1894..	149,667	37,205	48,126	7,083,353 $\frac{1}{2}$
do 1894 do 1895..	165,556 $\frac{1}{2}$	26,814 $\frac{1}{2}$	62,987	6,993,882 $\frac{1}{2}$
do 1895 do 1896..	125,680	31,869 $\frac{1}{2}$	53,602	6,931,978 $\frac{1}{2}$
do 1896 do 1897..	184,667	12,346	96,717	6,872,216 $\frac{1}{2}$
do 1897 do 1898..	188,661	10,631	104,443	6,850,965 $\frac{1}{2}$
do 1898 do 1899..	149,971	11,430	258,828	7,020,425 $\frac{1}{2}$
Totaux.....	4,339,694 $\frac{1}{2}$	339,480

ÉTAT DÉTAILLÉ POUR L'ANNÉE 1898-99.

Superficie totale des terres divisées et disponibles au premier juillet 1898.....	6,850,965 $\frac{1}{2}$ acres	
<i>A ajouter :</i>		
Superficie totale des terres divisées durant l'année 1898-99.	258,828	"
Superficie des terrains redevenus la propriété de la Couronne.	72,053	"
	7,181,846 $\frac{1}{2}$ acres	
<i>A déduire :</i>		
Superficie des terres vendues.....	149,971	acres
Superficie des terres octroyées gratuitement pour fins religieuses.....	250	"
Superficie des terres octroyées gratuitement aux familles de 12 enfants.....	9,000	"
Superficie des terres octroyées gratuitement sur les routes de colonisation.....	2,200	"
	161,421	"
Superficie totale des terres divisées et disponibles le 30 juin 1898.....	7,020,425 $\frac{1}{2}$ acres	

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

V. DEROME, *Comptable.*
Département des Terres, Forêts et Pêcheries,
Québec, 30 juin 1899.

APPENDICE No. 7

TABLEAU relatif aux terres octroyées par Lettres-Patentes, du 1er juillet 1898 au 30 juin 1899.

Octrois de 100 acres ou de moins de 100 acres.		Octrois de plus de 100 acres et de moins de 500 acres.		Octrois de 500 acres ou plus, en vertu de transports, etc.			Nombre total d'octrois.	Nombre total d'acres.	Par octrois gratuits ou par ventes.	Grand total de la superficie des terrains octroyés.
Nombre.	Superficie totale en acres.	Nombre.	Superficie totale en acres.	Nombre.	Nom du Concessionnaire.	Superficie totale en acres.				
434	30,587	226	38,159	1	The "Governor & Company of Adventurers of England, trading into Hudson's Bay".....	733	431	30,587	Superficie des terres octroyées antérieurement au 30 juin 1898..... 7,677,835 Superficie des terres octroyées par Ventes et par Lettres-Patentes, du 1er juillet 1898 au 30 juin 1899..... 75,107 7,752,942	
				1	Samuel Sheldon Stephens.....	908	226	38,159		
				1	Louis Gilbert.....	538				
						2,179				
58						663	663	70,925	Ventes.....	
						58	58	4,182	Octrois gratuits...	
					Grands totaux		721	75,107		

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

Département des Terres, Forêts et Pêcheries,
Québec, 30 juin 1899.

APPENDICE N° 8.

ETAT des recettes du Département des Terres, Forêts et Pêcheries, pour
les douze mois expirés le 30 juin 1899.

Bois et Forêts.....	\$894,289 48
Terres de la Couronne.....	73,827 57
Terres du Clergé.....	646 30
Biens des Jésuites.....	6,679 14
Domaine de la Couronne.....	17,792 66
Seigneurie de Lauzon.....	3,344 89
Pêcheries et chasse.....	40,943 67
Divers honoraires.....	2,278 55
Honoraires d'examen de mesureurs de bois.....	285 00
Parc National des Laurentides.....	56 25
	<hr/>
	\$1,040,143 51

COMPTES EN SUSPENS.

Dépôts.....	\$2,993 16
Remboursements.....	109 00
	<hr/>
	3,102 16
	<hr/>
	\$1,043,245 67

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

V. DEROME,
Comptable.

Département des Terres, Forêts et Pêcheries,

Québec, 30 juin 1899.

APPENDICE No 9

ÉTAT des dépenses du Département des Terres, Forêts et Pêcheries, pour
les douze mois expirés le 30 juin 1899.

Pêcheries et chasse.....	\$ 9,000 00	
Protection des forêts.....	12,000 00	
Parc National des Laurentides.....	2,312 32	
Publications de cartes, livres, etc.....	1,245 58	
		\$24,557 90
Traitement des agents.....	24 20 71	
Commission des agents.....	2,163 65	
Déboursés des agents.....	5,373 76	
Port de lettres.....	1,705 76	
Bois et Forêts.....	6,615 36	
Traitements et déboursés des gardes forestiers.....	21,946 35	
Inspections des terres.....	5,187 88	
Biens des Jésuites	2,410 82	
Domaine de la Couronne.....	25 10	
Seigneurie de Lauzon.....	914 31	
Service spécial.....	9,972 87	
Frais d'avis de révocation de ventes.....	211 45	
Déboursés judiciaires.....	1,943 87	
Publication d'avis dans les journaux.....	1,686 00	
Déboursés, Bureau des examinateurs de mesu- reurs de bois.....	594 10	
		85,000 00

COMPTES EN SUSPENS

Dépôt à comptes des terres.....	2,309 61	
Remboursements	9,700 90	
		12,010 51
		\$ 121,568 41

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire

V. DEROME,
Comptable.

Département des Terres, Forêts et Pêcheries,
Québec, 30 juin 1899.

APPENDICE N° 10.

ETAT des sommes d'argent payées aux Gardes Forestiers, pendant les douze mois expirés le 30 juin 1899.

AGENCE DE BONAVENTURE OUEST :

W. Leblanc.....	\$	13 25	
P. McLean.....		106 00	
L. J. Blaquièrè.....		9 00	
Jos. Nadeau.....		15 00	
Jos. Campbell.....		874 24	
		<u> </u>	\$ 517 49

AGENCE DE BONAVENTURE EST :

S. Bernard.....	\$	25 50	
J. S. Allan.....		42 25	
Elie Joncas.....		61 80	
		<u> </u>	129 55

AGENCE DE LA CHAUDIÈRE :

Ed. Robitaille.....	\$	858 00	
D. G. Pozer.....		215 53	
Désiré Roy.....		117 00	
		<u> </u>	1,190 53

AGENCE DE GASPÉ EST :

A. Couture.....	\$	168 25	
		<u> </u>	168 25

AGENCE DE GASPÉ CENTRE :

G. T. Harbour.....	\$	225 50	
		<u> </u>	225 50

AGENCE DE GASPÉ OUEST :

D. Gasse.....	\$	125 00	
		<u> </u>	125 00

A reporter.....	\$	<u> </u>	<u> </u>	2,356 32
-----------------	----	-------------------	-------------------	----------

APPENDICE No 10.—*Suite.*

Report..... \$ 2,356 32

AGENCE DE GRANDVILLE :

Jos. Hudon.....	\$ 86 00	
L. Gagnon.....	108 50	
E. Beaulieu.....	71 00	
Jos. A. Ouellet.....	118 50	
Cyrille Leclerc.....	66 25	
N. Lemieux.....	103 50	
	<u> </u>	546 75

AGENCE DU LAC ST-JEAN EST :

Albert Roy.....	\$ 137 10	
Phidime Gauthier.....	278 00	
Joseph Gauthier dit Larouche.....	350 50	
E. Gobeil.....	278 40	
	<u> </u>	1,044 00

AGENCE DU LAC ST-JEAN CENTRE :

P. Gaudreau.....	\$ 282 55	
Onésime Tremblay.....	364 00	
E. Coulombe.....	206 50	
	<u> </u>	853 05

AGENCE DU LAC ST-JEAN OUEST :

C. Ménard.....	\$ 165 00	
	<u> </u>	165 00

AGENCE DU LAC ST-JEAN NORD-OUEST :

A. Dumas.....	\$ 7 50	
T. Potvin.....	374 00	
	<u> </u>	381 50

A reporter..... \$ 5,846 62

 APPENDICE No 10.—*Suite.*

Report..... \$ 5,346 62

AGENCE DE MONTMAGNY :

Les Lapointe.....	\$ 201 61
Jos. Boutin.....	3 00
Cyrille Langlois.....	111 00
M. Francœur.....	109 25
E. Théberge.....	82 00
Geo. Laverdière.....	58 20

 565 06

AGENCE DE L'OTTAWA INFÉRIEUR :

A. A. Cook.....	\$ 345 00
Jos. Varin.....	265 00
D. Bourgeois.....	549 50
A. B. Filien.....	311 50
T. Marcil.....	215 00
John Tweedie.....	688 50
W. Caméraire.....	15 00
E. Bazin.....	168 25
P. E. Bruneau.....	303 25

 2,861 00

AGENCE DE L'OTTAWA SUPÉRIEUR :

Chs Schnob.....	\$ 299 00
Jos. Cousineau.....	99 00
J. G. Bryson.....	477 00
John Thomson..	974 00
J. S. Poupore.....	410 00
L. P. Godbout.....	73 00
Jas Donovan.....	436 50
T. Desmarais.....	243 50
C. Latour.....	62 00

 \$ 3,074 00

AGENCE DE RIMOUSKI EST :

J. A. Deroy.....	42 00
------------------	-------

 \$ 42 00

 A reporter..... \$ 11,888 68

APPENDICE No 10.—*Suite.*

Report.....		\$ 11,888 68
AGENCE DE RIMOUSKI OUEST :		
Ludger Lavoie	\$ 324 59	
Jos. Carou.....	104 08	
D. Ruest.....	462 37	
		\$ 891 04
AGENCE DU SAGUENAY :		
J. A. Piuze.....	\$ 147 00	
C. Harvey.....	239 00	
John Topping.....	237 30	
T. Pelletier.....	42 25	
		\$ 665 55
AGENCE DE ST-CHARLES :		
Z. Matte.....	\$ 130 21	
		\$ 130 21
AGENCE DU ST-MAURICE :		
E. Bourassa.....	\$ 79 57	
Onés. Baribeau.....	223 50	
T. Trépanier.....	65 63	
		\$ 368 70
AGENCE DE ST-FRANÇOIS :		
P. W. Nagle.....	\$ 1,566 00	
J. Langlois, assistant.....	76 50	
B. L. O'Hara.....	170 00	
		\$ 1,812 50
AGENCE DE LA MATAPÉDIA :		
Chs St-Amand.....	\$ 387 65	
Chs. Rousseau.....	444 01	
		\$ 831 66
J. C. Langelier—Surintendant des Gardes Forestiers — Salaire et dépenses de voyage.....		\$ 3,225 00
G. A. Langelier, assistant-surintendant.....		1,630 00
Jas Hamilton—Garde-forestier spécial.....		503 01
		\$ 21,946 35

V. DEROME,

Comptable.

E. E. TACHÉ,

Assistant-Commissaire.

Département des Terres, Forêts et Pêcheries,
Québec, 30 juin 1899.

APPENDICE No. 11.

ETAT des sommes payées aux Agents, Gardes Forestiers et Explorateurs pour inspection de terres, pendant les douze mois expirés le 30 juin 1899.

NOMS.	INSPECTION.	\$ cts.
Godfroy Bédard.....	Pour inspection de lots dans les cantons Armagh et Ashburton.....	451 15
do	Pour inspection de certains rangs dans le canton Awantjish.....	193 50
do	Pour inspection dans les cantons Watford et Metgermette Nord.....	618 85
do	Pour inspection de lots dans Garthby et Stratford.....	50 00
Chs. E. Roche.....	do des rangs C et D canton Colbert.....	52 10
do	do des lots 21 à 46, 3me rang N. O. du canton Armagh.....	57 85
do	Pour inspection de 2 lots dans le canton Malherbes.....	19 79
do	do de certains lots dans les cantons Beau- blen, Bourdages et Lessard.....	181 28
do	do des rangs 4, 5, 6 et 7, canton Ashford....	158 95
Jos. Bureau	do de lots dans les cantons Ristigouche, Mann et Awantjish.....	262 00
do	do de lots dans le canton Hamilton.....	589 60
do	do do Risborough.....	131 30
do	Pour achat de tente, poêle et couvertes pour servir durant les explorations.....	29 00
G. E. Gauvin.....	Pour balance de compte pour inspection du pouvoir d'eau des Chûtes Poigan.....	97 67
do	Pour inspection et évaluation du pouvoir d'eau des chûtes Grand'Mère.....	106 45
do	Pour inspection et évaluation du pouvoir d'eau des rapides des Chats.....	100 00
Geo. Audet.....	Pour inspection de l'île du Lac des Commissaires.....	5 00
John Thomson.....	do de terres dans le Bloc A.....	226 00
J. B. Williams.....	do de lots dans les cantons Boyer et Nantel.....	394 52
N. V. Lefrançois.....	do de lots dans le canton Duquesne.....	120 71
G. A. Langelier.....	do de lots dans le canton Thetford.....	2 33
do	do des rangs 1 et 2 Ouest Chemin Kempt Ristigouche.....	43 40
do	Pour inspection de sept rangs dans le canton Port Daniel.....	116 14
do	do de 36 lots dans le canton Nemtayé.....	44 88
F. A. Gendron.....	do de certains lots dans le canton Blake.....	20 65

APPENDICE No. 11.—*Suite.*

ETAT des sommes payées aux Agents, Gardes Forestiers et Explorateurs pour inspection de terres, pendant les douze mois expirés le 30 juin 1899.

NOMS.	INSPECTION.	\$ cts
F. A. Gendron.....	Pour inspection du Park Aylmer.....	10 50
Chs. Schnobb.....	do de certains lots dans le canton Blake.....	25 50
do.....	do des lots 13 et 14, 13 ^m e rang Eardley.....	15 00
B. L. O'Hara.....	do de lots dans le canton Thetford.....	59 92
do.....	do de lots dans le canton Shawinigan.....	270 30
O. Baribeau.....	do de certains lots dans l'Agence du Saint-Maurice.....	175 00
D. G. Pozer.....	Pour inspection de certains lots dans l'Agence de la Chaudière.....	120 62
Stewart Howard.....	Pour services comme arbitre ré: évaluation du pouvoir d'eau des Chûtes Grand'Mère.....	77 00
J. P. B. Casgrain.....	Pour services comme arbitre ré: évaluation du pouvoir d'eau des Chûtes Grand'Mère.....	88 50
C. J. E. Charbonneau.....	Pour services professionnels ré: évaluation du pouvoir d'eau des Chûtes Grand'Mère.....	65 75
James Hamilton.....	Pour inspection de lots dans le canton Port Daniel.....	17 40
Louis Lapointe.....	do de lots dans l'Agence de Montmagny.....	7 50
R. M. Gendron.....	do de lots dans le canton Wabassée.....	10 50
do.....	do do Blake.....	40 00
J. O. Tremblay.....	do de certains lots dans le comté de Pontiac.....	93 00
American Express Co.....	Pour montant payé pour un tachomètre et un compteur à secondes, y-compris transport.....	98 88
	Total.....	\$5187 88

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

V. DEROME,
Comptable.

Département des Terres, Forêts et Pêcheries,
Québec, 30 juin 1899.

APPENDICE No. 12.

BOIS ET FORÊTS.

ETAT du revenu perçu durant les douze mois expirés le 30 juin 1899.

SOMMES PERÇUES DANS LES DISTRICTS SUIVANTS :

DISTRICTS.	AGENTS.	TOTAL.
Ottawa Supérieur.....	F. A. Gendron	\$ 887,833 72
do Inférieur.....	J. P. Landry.....	109,669 76
Saint Maurice.....	J. Ryan	158,634 53
Saint François.....	J. Picard	12,334 44
Arthabaska.....	A. Gagnon	2,291 93
Chaudière.....	Wm Delery	14,729 20
Montmagny.....	C. F. Leclerc.....	27,937 53
Grandville.....	N. LeBel.....	18,989 74
Rimouski-Ouest.....	M. Côté	28,476 70
do Est.....	A. Fraser	10,816 16
Vallée de la Matapédia.....	Frs. Saucier.....	14,565 50
Bonaventure-Ouest.....	N. Arseneau.....	15,783 22
do Est.....	Wm Maguire.....	3,476 76
Gaspé-Est.....	J. A. L'Espérance.....	4,261 05
do Centre.....	J. Carter.....	1,833 54
do Ouest.....	D. Roy.....	773 72
Lac Saint-Jean-Est.....	A. Sturton.....	23,470 23
do Centre.....	S. Dumais.....	4,621 19
do Ouest.....	Geo. Audet.....	9,239 70
do Nord-Ouest.....	A. Pollquin.....	6,976 34
Saguenay.....	Eug. Caron.....	25,266 03
Saint-Charles.....	J. E. Boily.....	12,308 58
	Total.....	894,289 48

E. E. TACHÉ,

Assistant-Commissaire.

PAUL BLOUIN,

Surintendant de la Branche des Bois et Forêts.

Département des Terres, Forêts et Pêcheries,

Québec, 30 juin 1899.

APPENDICE No. 13.

Etat général des bois manufacturés et des sommes perçues à compte des coupes de bois, rentes foncières, primes " bonus " durant les douze mois expirés le 30 juin 1899, et arrérages sur opérations antérieures.

AGENTS.	Superficie sous licences renouvelées durant l'année.	Pin à \$1.30 par 1000 pieds, M. P.		Petits billots de pin à \$7c par 1000 pieds M. P.		Epinette à 65c par 1000 pds. M. P.		Bois d'estacades.		Pin Blanc.		Pin Rouge.		Merisier, etc.		Cèdre, etc.		Bois de chauffage.		Bois à pulpe.	Traverses de chemins de fer.	Bois à fuseaux.	Ecorce de pruche.	Bois à bardeaux.	Perches.	Bardeaux.	Piquets.	Poteaux de télégraphe.	Taxes de feux.	Infractions et frais.	Intérêts.	Droits de coupe.	Rentes foncières.	Bonus.	Bonus de transfert.	Total.	
		Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds M. P.	Pièces.	Pds. cubes.	Pièces.	Pds. cubes.	Pièces.	Pds. cubes.	Pièces.	Pieds linéaires.	Dur. Cordes.	Mou. Cordes.	Cordes.	Pièces.	Cordes.	Cordes.	Cordes.	Pièces.	M.	Pièces.	Pièces.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	
F. A. Gandron.....	19,217 1/2	1,109,073	156,372,256	737,362	41,742,832	75,943	5,183,058			13,652	849,071	1,267	51,027	7,836	337,222	4,423	100,058	164		1,220	54,658		16 1/2					201	1,790	4,061 02	531 13	6,503 22	278,673 73	76,071 25	20,514 37	1,449 00	387,833 72
J. P. Landry.....	5,639 1/2	204 860	25,028,190	95,369	4,493,961	850,695	58,701,494			2	128			304	6,289	4,261	93,616	140 1/2							2,105	170	499		1,217 93	2,514 47	383 69	74,607 92	21,077 00	9,817 75	251 00	109,669 76	
J. Ryan.....	7,653 1/2	138,631	11,763,486	49,037	2,667,737	1,597,682	82,114,920												506									1,346 00	9 45	1,355 54	75,545 99	23,130 00	53,264 25	3,983 00	158,634 53		
J. Picard.....	95	3,410	266,810			238,517	15,132,976							31	1,860					1,483 1/2	93						183	10 09	285 93	54 00	11,696 42	288 00				12,334 44	
Ant. Gagnon.....	94	408	49,395			35,431	1,930,596							184	3,493				8	622	948		34	4				15 77	5 44		1,764 72	450 00		56 00		2,291 93	
Wm. B. C. DeLery.....	659	6,712	508,874	1,791	81,850	291,366	15,455,425									1,372	30,964	45		248 1/2	3,998							86 57	91 60		12,049 03	2,502 00				14,729 20	
C. F. Leclerc.....	857 1/2	1,569	180,885			420,049	31,039,824												164		1,350							58 64		80	20,151 20	2,615 23	5,111 66				27,937 53
N. LeBel.....		382	36,905			128,022	8,093,673									368	9,740	30	10	36					225	180		163 11	220 75	27 40	9,560 43	4,188 23	4,134 82	695 00		18,939 74	
M. Côté.....	1,006 1/2	100	14,463			200,754	12,568,641														2,505							84 62			8,323 33	3,009 50	16,265 75	293 50		28,476 70	
A. Fraser.....	341	1,015	135,174			213,975	12,481,018									841	20,743	10			1,331	1,107 1/2				35		41 79	185 27	40 84	9,270 26	1,194 00		84 00		10,816 16	
Frs. Saucier.....	231	607	85,224			256,347	15,080,248									116	32,348				52,738							22 81		10 27	12,054 92	792 00	1,514 50	171 00		14,565 50	
N. Arseneau.....	1,031	1,595	321,736			176,743	12,212,750												10		21,027							135 58	674 65	125 63	10,116 45	3,919 91	751 00	57 00		15,783 22	
Wm. Maguire.....	533	64	4,500			11,910	655,770														18,791							67 06	328 75		1,153 95	1,927 00				3,476 76	
J. A. Lesperance.....	433 1/2	1,905	176,171			64,244	4,007,613												33		61							45 63	22 25		2,892 17	1,301 00				4,261 05	
John Carter.....	266 3/4	778	29,802			17,275	821,275														2,517				140	1,200		28 54			769 00	813 00		223 00		1,833 54	
D. Roy.....	161													70	2,573					539								16 88	12 50	17 35	243 99	483 00				773 72	
A. Sturton.....	2,774 1/2	2,301	110,284			366,881	2,329,805																					253 23		10 46	14,680 54	8,322 00		204 00		23,470 23	
S. Dumais.....	379	3,271	200,946			92,701	4,984,342							43	776 1/2	159	4,452				24,066						1,184	722	44 06		07	3,439 97	1,137 00				4,621 10
G. Audet.....	769 1/2	1,456	138,147			81,431	3,967,737	42 1/2	65,969					6	283					474	38 1/2	37,232				38 1/2		77 47			2,537 02	1,371 15	4,712 06	42 00		9,239 70	
A. Poliquin.....	35 1/4	1,442	104,886			23,994	1,156,019														137,161							3 79			5,961 87	108 00	902 68			6,976 34	
Eug. Caron.....	3, 65	3, 34	184,975			57,831	2,406,998	132	20,930					113	4,012	89	1,845	419 1/2	437 1/2	158	38,322				775	661		261 77	98 24	41 46	5,258 83	8,742 23	10,863 50			25,266 03	
J. E. Boily.....	532	148	17,819	17	850	224,979	12,558,654							598	11,322					224	51 1/2							83 91	30 97	26	8,458 44	2,397 00	1,338 00			12,308 58	
	4,588 1/2	1,433,041	195,722,428	883,576	48,992,290	5,431,789	303,393,832	556	86,899	18,654	840,199	1,267	51,027	9,185	368,338 1/2	11,623	293,766	2,292 1/2	1,062 5/6	3,806 1/2	466,368	1,107 1/2	50 1/2	4	3,215	11,864 1/2	4,234	5,883	8,126 27	5,011 70	8,570 99	569,710 18	166,338 50	129,023 34	7,508 50		894,289 48

PAUL BLOUIN, *Surintendant de la Branche des Bois et Forêts.*

E. E. TACHE, *Assistant-Commissaire.*

APPENDICE No 14.

ÉTAT COMPARATIF des bois manufacturés chaque année, depuis 1867 et des sommes provenant des infractions, rentes foncières, primes, primes de transferts et droits perçus durant la même période.

Années.	BILLOTS DE SCIAGE.					Bois carré, pin blanc et pin rouge, etc.		Merisier, orme, érable, etc.		Petite épinette rouge, pin, épinet e, bois d'estacades et bois plat.		Courbes, genoux, piquets, traverses, bardeaux, etc.	Bois de chauffage, bois à lattes, écorce, etc.	Sommes provenant des infractions et taxes des feux.	Rentes foncières.	Primes. (bonus.)	Primes de transferts.	Droits.	TOTAL.		
	Pin.	Pin, etc., à 26c. par Etalon de 200pds M. P. — Etalons.	Epinette et bois franc.	Epinette, etc. à 13c. par Etalon de 200 pds M. P. — Etalons.	Petits billots a 16c. par Etalon de 200 pieds. — Etalons.	Pin.	Petits billots a 16c. par Etalon de 200 pieds. — Etalons.	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds linéaires.	Pièces.	Cordes.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
1866-67	1,101,800	759,198	370,785	146,949			83,943	4,892,699	3,813	71,916			6,308	1,416	3,404 66	22,401 03	3,928 50		65,381 77	95,115 96	
1867-68	1,533,395	1,056,583	407,523	161,506			44,256	2,453,975	2,694	43,104			2,643	1,105	2,323 27	55,055 06	74,894 97		193,977 82	331,751 12	
1868-69	1,514,306	1,043,752	346,947	153,353			67,198	3,590,416	4,858	84,954			2,680	1,156	7,208 37	64,089 20	22,518 37	1,534 00	267,468 08	622,868 02	
1869-70	1,471,252	1,013,775	448,339	177,680			72,533	3,983,438	3,222	33,199			9,713	1,812	63,297 43	62,437 34	4,790 00	62,437 34	460,180 57	1,022,868 02	
1870-71	1,608,852	1,109,272	369,676	156,509			94,657	5,017,439	2,345	46,372			53,423	4,351	4,102 44	86,783 01	56,191 81	4,636 00	292,989 42	444,752 68	
1871-72	2,019,852	1,393,676	435,996	172,789			97,657	5,267,013	4,665	86,159			16,614	1,200	3,186 67	90,951 84	63,941 18	9,242 66	346,361 27	518,632 62	
1872-73	2,243,714	1,546,038	890,338	352,876			80,976	3,138,229	8,623	147,815			14,105	7,428	32,906 06	97,229 37	31,985 93	5,381 00	361,080 51	527,976 67	
1873-74	2,337,868 1/2	1,645,368	1,102,100	436,799			79,338	3,777,657 1/2	31,741	823,582			169,682	5,603	15,380 21	90,565 04	3,259 50	15,361 00	403,161 12	527,976 67	
1874-75	1,464,247	1,010,322	606,234	240,259			76,773	2,927,335	36,595	913,173			109,277	40, 79	11,025 65	96,881 82	572 00	3,764 07	274,530 64	336,774 18	
1875-76	1,153,976	815,820	781,819	309,846			111,529	5,453,890	32,758	722,332			60,587	13,244	10,686 72	94,588 07		16,658 82	269,655 24	391,618 85	
1876-77	1,176,642	810, 69	832,794	330,040			89,898	4,004,052	14, 64	262,237			105,023	2,873	10,915 20	85,383 12		6,410 00	248,612 84	351,323 16	
1877-78	1,032,580	711,709	797,449	316,035			65,833	3,247,243	6,735	191,777			123,273	3,347	8,634 01	87,558 04	448 00	526 00	217,664 04	314,830 09	
1878-79	1,179,045	812,420	655,857	259,925			59,510	3,155,453	9,426	261,008			240,026	2,674	12,065 94	96,157 86		3,219 75	231,437 89	342,861 44	
1879-80	1,791,813	1,234,654	1,238,184 1/2	478,822			33,605	1,596,243	5,722	144,617			200,202	4,602	7,611 48	94,633 91	132,774 25	4,548 88	303,950 25	543,518 76	
1881-81	2,418,953	1,666,730	1,308,315	518,534			58,527	2,587,143	4,962	157,272			23,247	193,194	12, 69 09	111,113 78		4,239 70	514,252 57	668,596 39	
1881-82	2,610,986	1,799,797	1,418,635	562,225			51,797	4,038,135	5,152	126,233			47,640	1,082,750	17,066 21	34,424 68	2, 55 00	3,441 48	567,815 97	684,743 34	
1882-83	2,642,648	1,820,924	1,311,382	519,721			67,873	3,148,678	3,569	88,984			25,952	4,849,402	320,153	93,399 92	246 27	910 75	562,816 03	660,757 13	
1883-84	1,705,565	1,175,224	723,679	286,804			26,181	1,303,501	9,841	183,989			1, 121	574,156	9,449 77	68,145 61	2,565 25	3,646 09	475,617 40	528,574 80	
1884-85	2,187,098	1,507, 28	1,038,937	411,754			6,148	222,552	5,784	148,526			14,650	603,012	13,047 63	100,548 76	112 00	3,646 09	411,220 32	528,574 80	
1885-86	2,693,119	1,855,701	1,322,260	535,919			11,445	537,871	2,112	32,331			32,331	13,105	12,427 56	90,684 88	470 00	3,418 23	475,617 40	528,574 80	
1886-87	2,391,038	1,647,593	963,392	331,835			12,804	521,113	5, 25	159,192			31,330	1,310,633	230,835	10,243	7,537 91	2,315 03	447,200 87	598,663 69	
1887-88	3,391,164	2,338,739	1,634,895	647,932			12,317	604,768	2,757	55,431			23,071	988,527	5,389 2	124,314 09	118,253 65	1,719 25	707,337 21	958,933 60	
1888-89	2,802,337	1,960,099	1,324,802	510,146			45,944	2,151,791	2,007	67,423			3,033	101,136	144,746	12,389 96	17,646 04	2,062 31	626,753 66	836,051 69	
1889-90	2,147,447	1,522,541	2,613,907	942,587			63,839	3,145,637	68,321	2,955,799			8,431	422,041	216,951	11,185 81	125,141 77	2,516 25	498,370 30	646,237 25	
1890-91	2,237,811	1,884,852	2,522,781	744,685			15,763	940,529	8,131	943,557			6,362	177,1 8	155,312	12,641 42	9,623 12	3,470 53	474,901 79	623,997 69	
1891-92	3,212,956	2,100,984	2,740,496	1,262,844			47,972	1,310,683	53,966	3,037,503			34,373	555,153	201,035 1/2	19,298 97	152,664 67	4,989 04	642,952 63	888,722 41	
1892-93	2,441,434	1,784,913	2,740,357	956,573	643,654	165,805	41,213	1,933,692 1/2	32,230	3,976,516			17,794	345,410	372,812 1/2	11,171 82	117,069 51	2,008 12	644,516 69	823,906 92	
1893-94	2,003,951	1,334,044	3,297,152	1,073,872	961,688	321,468	35,085	158,700	631	12,032			17,644	256,308	367,793	15,713 15	147,203 81	2,338 25	597,672 60	772,355 56	
1894-95	2,354,662	1,535,079	4,317,945	1,330,784 1/2	1,496,374	533,254	30,735	1,443,942	1,216	40,785			15,051	621,201	340,431	143,485 73	4,239 47	705,260 31	951,093 92	1,517,956 22	
1895-96	2,151,949	1,431,737	4,594,831	1,382,411	1,659,827	477,416	9,638	433,870	1,133	27,033			9,341	251,878	157,781 1/2	11,317 41	4,025 75	3,522 50	607,865 33	782,303 53	
1896-97	2,008,863	1,342,035	6,036,055	1,861,872	1,048,327	367,418	37,451	1,291,100	1,923	74,514			4,064	166,207	241,297 1/2	15,045 53	39,110 48	3,561 25	713,435 86	911,088 30	
1897-98	1,483,041	978,612	5,431,789	1,516,963	883,576	244,961	19,921	891,826	9,185	368,338 1/2			12,184	380,665	491,544 1/2	21,738 96	166,338 50	7,508 50	569,710 18	894,289 48	

E. E. TACHÉ,

Assistant-Commissaire.

PAUL BLOUIN,

Surintendant du Service des Bois et Forêts.

Département des Terres, Forêts et Pêcheries,

Québec, 30 juin 1899.

APPENDICE No. 15.

LISTE des Gardes-Forestiers pour l'année fiscale terminée le 30 juin 1899.

NOMS.	Date de la nomination.	Résidence.	Agence.	REMARQUES.
Trefflé Marcell.....	7 août 1889.....	Lachute.....	Ottawa Supérieur.	
Jno. S. Poupore.....	8 août 1888.....	Waltham.....	do do	
James Donovan.....	9 janvier 1888.....	Maniwaki.....	do do	
A. B. Fillion.....	12 mars 1874.....	Grenville.....	Ottawa Inférieur.	
Albert Roy.....	20 septembre 1887.	Grande Baie.....	Lac St-Jean est.	
Jos. Gauthier dit Larouche.	13 septembre 1886.	Chicoutimi.....	do do	
Cyrille Leclerc.....	21 mars 1889.....	St-Jean de Dieu.....	Grandville.	
Jos. Hudon dit Beaulieu.....	14 novembre 1889	St-Pascal.....	do	
Louis Gagnon.....	14 juin 1889.....	St-Pacôme.....	do	
J. G. Bryson.....	20 avrii 1892.....	Coulonge.....	Ottawa Supérieur.	
John Thomson.....	4 janvier 1892.....	Fort Coulonge.....	do do	
Jno. Topping.....	12 mai 1892.....	Esc umains.....	Sagenay.	
P. W. Nagle.....	23 avril 1892.....	Sherbrooke.....	St-François et Arthabaska.....	Démisionnaire.
D. G. Pozer.....	16 mai 1892.....	St-George, Beauce.....	Chaudière.	
J. E. Rhéault.....	4 juin 1894.....	D'Israëli.....	Arthabaska.	
Ed. Gobeil.....	16 février 1894.....	St-Alexis, Chicoutimi.....	Lac St-Jean est	
Cyrille Harvey.....	5 février 1894.....	St-Siméon.....	Sagenay.	
Phidime Gauthier.....	17 décembre 1896.	Chicoutimi.....	Lac St-Jean est	
Chs. Schnobb.....	4 juin 1897.....	Kazabazua.....	Ottawa Supérieur.	
Chas. St. Amant.....	do.....	St. Moïse.....	do ouest.	
Chas. Rousseau.....	do.....	Ced r Hall.....	Matapédia.	
Joseph Caron.....	do.....	Sandy Bay.....	Rimouski ouest.	
Zenophile Matte.....	do.....	N. D. des Anges.....	St-Charles.	
Edward Robitaille.....	15 juin 1897.....	Lévis.....	Chaudière.	
Camille Latour.....	16 juin 1897.....	Baie des Pères.....	Ottawa Supérieur.	
Asa Cook.....	17 do.....	North Nation Mills.....	Ottawa Inférieur.	
John Tweedie.....	do.....	Papineauville.....	do do	
Deiphis Bourgeois.....	do.....	St. André Avellin.....	do do	
Jas. Campbell.....	18 do.....	New Richmond.....	Bonaventure ouest.	
John Allan.....	do.....	Shégawake.....	do do	
Narcisse Lemieux.....	do.....	St. Clément.....	Grandville.	
Elie Beaulieu.....	do.....	Cacouna.....	do	
Joseph Ouellette.....	18 juin 1897.....	St-Louis, Ha Ha.....	do	
Louis Lapointe.....	19 juin 1897.....	St-Jean Port Joli.....	Montmagny.	
Daniel Ruest.....	22 juin 1897.....	Ste-Anne Pointe aux Pères	Grandville.	
Ludger Lavoie.....	23 juin 1897.....	St-Donat.....	Rimouski ouest.	
Onésime Baribeau.....	24 juin 1897.....	St-Paulin.....	St-Maurice.	
Adolphe Girouard.....	do do.....	Stanford.....	Arthabaska.	

APPENDICE No. 15.—*Suite.*

LISTE des Gardes-Forêtiers pour l'année fiscale terminée le 30 juin 1899.

NOMS.	Date de la nomination.	Résidence.	Agence.	REMARQUES.
Edmond Bazin	8 juillet 1897.....	Ste-Emilie de l'Energie...	Ottawa Inférieur.	
Damase Gasse.....	16 juillet 1897.....	Ste-Anne des Monts.....	Gaspé Ouest.....	Discontinué.
Geo. T. Harbour.....	do do.....	Sandy Beach.....	Gaspé Centre.	
Pitre Gaudreau.....	23 juillet 1897.....	St-Bruno.....	Lac St-Jean Centre.	
Chas. Menard.....	do do.....	Chambord.....	do Ouest.	
Etienne Coulombe.....	do do.....	St-Gédéon.....	do Centre.	
Thérèse Potvin.....	do do.....	Roberval.....	do Ouest.	
Onésime Tremblay.....	do do.....	St Jérôme.....	do Centre.	
Joseph Langlois.....	26 juillet 1897.....	Scotstowa.....	St-François.	
Joseph Varin.....	28 juillet 1897.....	St-Théodore.....	Ottawa Inférieure.	
Alf. Dumas.....	28 juillet 1897.....	St-Cyrille.....	Lac St-Jean N.-O.	
Alphonse Couture.....	19 août 1897.....	Grande Rivière.....	Gaspé Est.	
Théophile Trépanier.....	29 août 1897.....	St-Tite.....	St-Maurice.	
Désiré Roy.....	9 septembre 1897.....	Lambton.....	Chaudière.	
Patrick McLan.....	21 septembre 1897.....	Cross Point.....	Bonaventure Ouest.....	Discontinué.
Thos. Desmarais.....	21 septembre 1897.....	Hull.....	Ottawa Supérieur.	
Tancrède Pelletier.....	14 octobre 1897.....	Ile aux Œufs.....	Saguenay.	
Joseph Boutin.....	20 octobre 1897.....	N. D. de Buckland.....	Montmagny.....	Discontinué.
Ernest Théberge.....	do do.....	St-Cajetan.....	do	
J. E. Bruneau.....	19 novembre 1897.....	Laprairie.....	Ottawa Inférieur.	
Edmond Bourassa.....	5 janvier 1898.....	St Barnabé.....	St-Maurice.	
Louis P. Godbout.....	12 mai 1898.....	Ironsides.....	Haut d'Ottawa.	
J. C. Langellier.....	22 octobre 1897.....	Québec.....	Surintendant des Gardes-Forêtiers.
Gus. O. Laugelier.....	15 mars 1898.....	do.....	Assistant Surd. do do
Bryan L. O'Hara.....	24 février 1899.....	do.....	St-François.	
L. J. Blaquière.....	6 octobre 1898.....	St-Alexis, Matapédia.....	Bonaventure Ouest.	
Jos. A. Déroy.....	28 août 1898.....	Ste-Félicité.....	Rimouski Est.	
Michel Francoeur.....	18 mai 1898.....	St-Roch des Aulnaies.....	Montmagny.	

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

PAUL BLOUIN,
Surintendant, Bois et Forêts.
Département des Terres, Forêts et Pêcheries,
Québec, 30 juin 1899.

APPENDICE No 16.

LISTE des Gardes-Feux pour l'année fiscale terminée le 30 juin 1899.

NOMS.	Date de la nomination.	Résidence.	Région sauvegardée.	REMARQUES.
W. H. Kissick	1er mai 1896	Lumsdens Mills, Qué.	No 1.	
S. A. Towers	20 avril 1895	Mattawa, Ont.	do	
Robt Lynn	mai 1898	Portage du Fort, Qué.	do	
Stanislas Mallette	14 avril 1897	Fort Coulonge, Qué.	do	
James Labelle	20 avril 1895	Opemican, Qué.	do	
William Carmichael	1er mai 1898	Ville-Marie, Qué.	do	
Joseph Vallière	1er mai 1896	Fort Coulonge, Qué.	do	
John A. F. Hurdman	11 mai 1898	Hunter's Lodge, Qué.	do	
W. D. Stewart	1er juin 1894	Rowanton, Qué.	do	
Rolland Dickson	26 avril 1897	Hunter's Point, Qué.	do	
Isate Sourole	mai 1899	Fort Coulonge, Qué.	do	
John McLaren	26 avril 1897	N. Témiscamisque, Qué.	do	
A. W. Maxwell	4 mai 1896	Aylmer, Qué.	do	
Louis Bienvenue	26 avril 1894	Kippawa, Qué.	do	
William Parent	juin 1899	Pembroke, Ont.	do	
Octave Belanger	16 juin 1897	Gracefield, Qué.	do	
James Carrière	23 avril 1897	Stubb's Bay, Qué.	do	
John A. Pigott	mai 1899	Fitzroy Harbor, Ont.	do	
Eugene Bouchard	1er mai 1896	Rockliffe, Ont.	do	
O. M. Hennessy	1er mai 1896	Fort Coulonge, Qué.	do	
Antoine David	1er mai 1898	Hunter's Point, Qué.	do	
Alfred Vareau	1er mai 1898	Stubb's Bay, Qué.	do	
Thomas Philbin	26 avril 1894	Otter Lake, Qué.	do	
Duncan Stewart	avril 1897	Ottawa, Ont.	do	
J. J. Cushing	16 mai 1896	Fort Coulonge, Qué.	do	
James Gallagher	26 avril 1894	Doyle, Qué.	do	
J. McCuaig	1er mai 1898	Bristol, Qué.	do	
J. B. White	1er mai 1898	Mattawa, Ont.	do	
Robt Moorhead	20 mai 1895	Byson, Qué.	do	
James Lochnan	26 avril 1894	Bois Franc, Qué.	do	
Alderique Derocher		Fort Coulonge, Qué.	do	Spécial.
Z tique Bertrand		Fort Coulonge, Qué.	do	do
William Ralph	1er mai 1898	Ralph, Qué.	do	
Théophile Déchéne	20 mai 1898	River Desert, Qué.	do	
Denis Daly	30 avril 1894	do do do	do	
James Robertson		Otter Lake, Qué.	do	
James Stevenson		Wright, Qué.	do	
J. B. Beaulieu	avril 1898	Ville Marie, Qué.	do	Spécial.

APPENDICE No 16.—*Suite.*

LISTE des Gardes-Feux pour l'année fiscale terminée le 30 juin 1899.

NOMS.	Date de la nomination.	Résidence.	Région sauvegardée.	REMARQUES.
William Bell.....	27 avril 1898.....	Mattawa, Ont.....	No 1.....	Spécial.
Edward Robinson.....	do.....	Arnprior, Ont.....	do.....	
William Thomson.....	27 avril 1898.....	Ralph, Qué.....	do.....	
Henry Beauchamp.....	avril 1898.....	Deux Rivières, Ont.....	do.....	do
Charles Larche.....	mai 1899.....	Arnprior, Ont.....	do.....	do
John Neil.....	mai 1899.....	Mattawa, Ont.....	do.....	do
P. G. Stewart.....	1er mai 1898.....	Kippawa, Qué.....	do.....	do
H. S. Hennessey.....	Fort Coulonge, Qué.....	do.....	do
Sidney McIntyre.....	Rockliffe, Ont.....	do.....	do
Isidore Poubert.....	20 mai 1898.....	River Desert, Qué.....	do.....	do
William Cook.....	Hunters Lodge, Qué.....	do.....	do
Arthur Pratt.....	Hunters Point, Qué.....	do.....	do
P. Murtagh.....	16 juin 1897.....	Ironsides.....	No 2.....	
L. Ayotte.....	1er mai 1898.....	Maniwaki.....	do.....	
W. Snoddy.....	24 mai 1897.....	Riv. Des-rt.....	do.....	
J. Bertrand, jr.....	juillet 1895.....	Maniwaki.....	do.....	
A. Bertrand.....	juin 1897.....	do.....	do.....	Discontinué 1 août 1898.
J. Armsirong.....	1er mai 1899.....	N. D. du Laus.....	do.....	
D. Bourgeois.....	28 avril 1898.....	St-André Avelin.....	do.....	Discontinué 1 septembre 1898.
S. Grenier.....	26 avril 1898.....	Buckingham.....	do.....	
P. Brady.....	28 avril 1898.....	do.....	do.....	
Jos. A. Campbell.....	1er mai 1899.....	Cheneville.....	do.....	
G. S. Hay.....	11 mai 1898.....	Papineauville.....	do.....	Discontinué 1 septembre 1898.
Z. Codin.....	11 mai 1898.....	La Conception.....	do.....	
A. Robidoux.....	6 mai 1898.....	St-Jovite.....	do.....	
W. Burns.....	6 mai 1898.....	Rawdon.....	do.....	
A. Labin.....	6 mai 1898.....	St-Côme.....	do.....	
M. Legris.....	30 sept 1897.....	St-Léon.....	do.....	
E. Remington.....	6 mai 1898.....	St-Gabriel de Brandon.....	do.....	
J. Gelinat.....	6 mai 1898.....	St-Léon.....	do.....	
A. Levesque.....	11 mai 1898.....	Trois-Rivières.....	do.....	
J. D. Rainville.....	6 mai 1898.....	Ste-Madeleine.....	do.....	Discontinué 8 juillet 1898.
O. Dorval.....	18 juillet 1898.....	Becancour.....	do.....	
J. Thibault.....	9 juillet 1898.....	Riv. aux Rats.....	do.....	Discontinué 20 juillet 1898.
J. Kelly, sr.....	1er mai 1899.....	Trois-Rivières.....	do.....	
P. Adams.....	11 mai 1898.....	do.....	do.....	Discontinué 1 septembre 1898.
E. Bourassa.....	15 juin 1898.....	St-Bernabé.....	do.....	do 1 mai 1898.
J. Kelly, jr.....	mai 1899.....	Trois-Rivières.....	do.....	

APPENDICE No 16.—*Suite.*

LISTE des Gardes-Feux pour l'année fiscale terminée le 30 juin 1899.

NOMS.	Date de la nomination.	Résidence.	Région sauvegardée.	REMARQUES.
C. O'Malley.....	21 mai 1893.....	Trois-Rivières.....	No. 2.....	Discontinué 29 juillet 1898.
P. Gagnon.....	1 mai 1898.....	Six Portages.....	do.....	Spécial.
P. Caron.....	1 mai 1898.....	N. D. du Laus.....	do.....	do
J. McLaren.....	11 mai 1894.....	Port au Persil.....	No. 8.....	
Geo. Beaulieu.....	15 juin 1897.....	Ste-Flavie.....	No. 16.....	
L. Pelletier.....	15 juin 1897.....	St-Ulric de la riv. B.....	No. 15.....	
F. Landry.....	16 juin 1897.....	Cap Chat.....	No. 12.....	
L. Collard.....	13 août 1897.....	St-Joseph d'Alma.....	No. 6.....	
L. Petit.....	25 mai 1894.....	Ste-Anne de Chicoutimi.....	No. 7.....	
A. MacDonald.....	18 juin 1897.....	Port Daniel.....	No. 13.....	
A. Girouard.....	28 juillet 1897.....	Stanford.....	No. 21 et 20.....	
T. Boucher.....	26 août 1897.....	Bic.....	No. 16.....	
A. Dumont.....	30 mars 1898.....	St-Jean de Dieu.....	No. 17.....	
T. Roy dit Desjardins.....	23 avril 1898.....	St-Germain.....	No. 17.....	Décédé.
A. Roy dit Desjardins.....	15 août 1899.....	do.....	No. 17.....	
Jos. Boutin.....	31 octobre 1898.....	N. D. Aux. de Buckland.....	No. 18.....	
B. Caron.....	13 juillet 1898.....	Pereé.....	No. 10 et 11.....	

E. E. TACHÉ,

Assistant-Commissaire.

PAUL BLOUIN,
Surintendant, Bois et Forêts.

Département des Terres, Forêts et Pêcheries.

Québec, 30 juin 1899.

APPENDICE No 17.

ETAT indiquant le nom et la résidence des personnes qui se sont qualifiées comme mesureurs de bois, durant l'année terminée le 30 juin 1899.

NOMS.	RESIDENCE.
Ackert, John.....	Buckingham.
Allan, J. S.....	Shegawake.
Alix, Jérémie.....	Hull.
Blondin, Alphonse.....	Ste. Adèle.
Blaquière, Ls. J.....	St. Alexis, Matapedia.
Bellisle, Eusèbe G.....	St. André Avelin
Buchan, Alex. Taylor.....	L'Orignal, Ont.
Bertram, Wm. B.....	Billing's Bridge.
Bremner, George A.....	Arnprior.
Béland, Maxime.....	Gatineau Point.
Cousineau, Maxile.....	Masson.
Cameron, J. H.....	Buckingham.
Charette, Nap.....	Gatineau Point.
Close, J. L.....	Arnprior.
Caillier, Hyacinthe.....	do
Carr, Herbert.....	Pt. Alezander.
Deroy, Jos. A.....	Ste. Félicité.
Dunning, C. P.....	East Templeton.
Downey, M. J.....	Des Joachim Rapids.
Drouin, Arthur A.....	Papineauville.
Desharnais, Philip.....	Lake Mégantic.
Dusablon, Alfred.....	St. Casimir.
Dumas Alfred.....	St. Cyrille.
Desmarais, Noël.....	Hull.
Francœur, Michel.....	St. Roch des Aulnaies.
Forrest, H. E.....	Chicoutimi.
French, Louis.....	Hammoud, Ont.

APPENDICE No 17.—*Suite.*

NOMS.	RÉSIDENCES.
Gaudreau, Pitre Gorman, J. P. Gagné, Edouard.	St. Bruno. Buckingham. Island Lake.
Hamilton, James Hill, Jno. Kennedy Harbour, Geo. T.	Maria. Québec. Sandy Beach.
Lenaghan, Wm. Langelier, Gust. A. Leroy, Peter Latulippe, Ovila.	Buckingham. Québec. Grenville. Hull.
Mangan, Charles Moor, George. Moore, Baxter. McKay, Alex. McKenzie, Thomas. Martin, Hugh. Millar, John. McGurn, John. McLachlin, A. R. Major, Charles.	Pembroke. River Desert. Hunter's Point. Gould. Lake Megantic. Buckingham. Ottawa. Buckingham. Arnprior. Montebello.
Nadeau, Joseph.	St. Jean Evangeliste.
Pelletier, Tancrede Pepin, Jules. Perrier, Ruggles C. Pouliot, George.	Ile aux Œufs. Lake Megantic. Buckingham. Rockland.
Robitaille, Ovila. Réné, J. G. Rowe, Hy Richardson, Robt. Scott.	Gatineau Point. St. Gabriel Brandon. Buckingham. L'Original, Ont.
Slater, Murray Surtees, Silas.	Québec. Rockland.

APPENDICE No 17.—*Suite.*

NOMS.	RÉSIDENCES.
Sauvé, N. Albert.....	Hull.
Sauvé, Alfred.....	do
Wilson, Henry P.....	Québec.
Wormsdorf, F. G.....	Pembroke.
Yuile, Jno.....	Arnprior.

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

PAUL BLOUIN,
Surintendant, Bois et Forêts,

Département des Terres, Forêts et Pêcheries,
Québec, 30 juin 1899.

APPENDICE No 18.

RAPPORT DU SURINTENDANT DES PÊCHERIES ET DE LA
CHASSE POUR L'ANNÉE FINISSANT LE 30 JUIN 1899.

Québec, 30 juin 1899.

L'Honorable S. N. PARENT,
Commissaire des Terres, etc.,
Québec.

Monsieur le Commissaire,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport—pour l'année finissant le 30 juin 1899—de la division de votre Département dont j'ai la direction.

Ainsi que je l'ai fait précédemment, j'accompagne ce rapport de divers états statistiques dont la simple lecture vous fera constater que les pêcheries et les chasses prennent, chaque année, une importance graduellement croissante.

Au 30 juin 1898, les pêcheries donnaient à la province \$30,516.83, la chasse \$4,024.50 et les honoraires d'incorporation de clubs, etc., \$612.37, soit un total de \$35,152.70.

Cette année les revenus de cette source s'élèvent à \$41,000.00 en chiffres ronds, savoir: pêcheries \$36,173.17; chasse \$3,925.50; divers \$845.00, ainsi qu'en font foi les tableaux suivants:

RECETTES AU COMPTE DES PÊCHERIES ET DE LA CHASSE POUR L'ANNÉE
FISCALE FINISSANT LE 30 JUIN 1898.

Pêcheries.....	\$ 30,516 83
Chasse.....	4,024 50
Honoraires d'incorporation des clubs.....	425 00
Honoraires de transports.....	50 00
Vente des peaux; permis d'élevage du chevreuil.....	137 37
	<hr/>
	\$ 35,152 70

RECETTES AU COMPTE DES PÊCHERIES ET DE LA CHASSE POUR L'ANNÉE
FISCALE FINISSANT LE 30 JUIN 1899.

Pêcheries.....	\$ 36,173 17
Chasse.....	3,925 50
Incorporation de clubs, etc.....	845 00
	<hr/>
	\$ 40,943 67

C'est une augmentation apparente de \$6,000.00, mais une augmentation réelle de \$9,000.00, si l'on tient compte du fait que dans l'état de l'an dernier figurait un item de \$3,000.00 que nous avait payé, pour arrérages la compagnie du Labrador.

Cette augmentation des revenus, déjà très satisfaisante, promet de s'accroître encore considérablement l'année prochaine, car les demandes pour loyer de territoires de chasse et de pêche deviennent de plus en plus nombreuses, et grâce à la réclame que nous a valu l'exposition des Sportsmen de New-York, à laquelle nous avons fait très bonne figure, au mois de mars dernier, le nombre des amateurs de chasse et de pêche qui visitent notre Province est plus considérable cette année qu'en aucun temps auparavant.

Nous avons donc raison de nous féliciter des résultats obtenus, et je ne crains pas d'avancer qu'une continuation de la politique sage et éclairée que votre Département a suivie jusqu'ici ; qu'une réclame intelligente faisant connaître et apprécier les immenses ressources ichtyologiques et cynégitiques que renferme notre Province ; qu'une application énergique des lois de chasse et de pêche, nous vaudront pour l'exercice financier se terminant le 30 juin prochain, un surcroît de revenus plus considérable encore.

*
* *

J'ai à peine besoin de mentionner que cette augmentation de prospérité de la branche des pêcheries et de la chasse signifie un surcroît de travail sérieux. Vous pourrez en juger par les tableaux suivants :

ETAT indiquant partie du travail exécuté dans le Département des Terres, Forêts et Pêcheries.—Division des pêcheries et de la chasse—durant l'année fiscale expirée le 30 juin 1898.

Nombre de lettres reçues.....	2,371
“ de lettres expédiées.....	1,898
“ total des baux de pêche.....	234
“ de baux de pêche émis depuis le 30 juin 1897 au 30 juin 1898.....	46
“ de baux de chasse.....	38
“ de baux de chasse émis depuis le 30 juin 1897 au 30 juin 1898.....	15
“ de gardes-chasse et de gardes-pêche.....	185
“ de gardes-chasse avec salaire.....	107
“ de gardes-chasse sans salaire.....	78

Nombre de permis de chasse pour objets scientifiques.....	38
“ d'autres permis pour lesquels il a été perçu un honoraire { 1ère classe..... 53 } { 2è classe..... 24 } { 3me classe..... 3 }	80
“ de rapports et recommandations au conseil.....	32
“ d'ordres en conseil.....	32
“ d'avis de chasse et de pêche expédiés.....	2,500
“ de pamphlets concernant les lois et règlements de chasse et de pêche expédiés.....	1,500
“ total des clubs de chasse et de pêche incorporés.....	73
“ des clubs de pêche et de chasse incorporés depuis le 30 juin 1897 au 30 juin 1898.....	12

ETAT indiquant partie du travail exécuté dans le Département des Terres
Forêts et Pêcheries.—Division des pêcheries et chasse—durant l'année
fiscale expirée le 30 juin 1899.

Nombre de lettres reçues et enrégistrées	3,831
“ “ “ expédiées	3,416
“ total des baux de pêche.....	291
“ des baux de pêche émis depuis le 30 juin 1898 au 30 juin 1899.....	57
“ total des baux de chasse.....	55
“ des baux de chasse émis depuis le 30 juin 1898 jusqu'au 30 juin 1899.....	157
“ de gardes-chasse et de gardes-pêche	206
“ de gardes-chasse et gardes-pêche recevant salaire.....	112
“ de gardes-chasse et gardes-pêche sans salaire.....	94
“ de permis de chasse pour fins scientifiques.....	24
“ d'autres permis pour lesquels il a été perçu un honoraire { 1ère classe 25 } { 2de classe 17 } { 3me classe 23 }	65
“ de rapports au conseil exécutif.....	36
“ d'avis de chasse et de pêche expédiés.....	3,682
“ de brochure expédiées.....	2,418
“ de clubs de chasse et de pêche incorporés.....	90
“ de clubs de chasse et de pêche incorporés depuis le 30 juin 1898 jusqu'au 30 juin 1899.....	17

Monsieur le Commissaire a sans doute remarqué qu'au lieu de l'augmentation sur laquelle nous étions en droit de compter, il y a eu dans les recettes provenant de la chasse une diminution de \$100.00.

Cette diminution, surtout lorsque nous avons loué, cette année, 15 nouveaux territoires de chasse, a besoin d'un mot d'explication. Elle est due au fait que pendant la saison de chasse de 1898-1899 nous avons donné comparativement peu de permis de chasse de 1ère et de 2me classe : 43 contre 77 pour l'année finissant le 30 juin 1898.

Quelle est la raison de cette différence ? A mon avis l'exposition des exhibits de chasse et de pêche à Boston, au printemps de 1898, en est la cause. A ce "Sportsmen Show," la province du Nouveau-Brunswick a pris une large part. La province de Québec n'y figurait pas, et de nombreux amateurs de chasse américains, attirés par l'annonce et la réclame faites par le Nouveau-Brunswick, se sont dirigés de préférence vers les territoires de chasse de nos voisins de l'Est, où on leur offrait de nombreux avantages.

Cette expérience m'amène naturellement à parler de l'importance pour nous, au point de vue du revenu, de prendre une part aussi grande que possible à ces concours où nous avons tant d'occasions de faire connaître toutes les ressources ichtyologiques et cinégitiques que possède notre Province, nommé à bon droit le paradis des chasseurs.

La part que nous avons prise à l'exposition "Sportsmen Show" de New York, au mois de mars dernier, porte déjà ses fruits d'ailleurs. En regard du chiffre des permis de chasse de première classe émis cette année—25—nous aurons à mettre au moins 150 ou 200 permis de même catégorie pour l'année fiscale qui finira le 30 juin 1900.

Ce sera un résultat dont nous aurons le droit d'être fiers, mais il importe de ne pas rester en si bon chemin ; non pas que je veuille recommander que nous prenions une part aussi active qu'à New-York, à toutes les expositions de produits de chasse et de pêche, qui tous les ans se tiennent ou se tiendront dans différentes villes des États-Unis, mais à chacune d'elles nous devrions au moins avoir un bureau de renseignements, où l'on distribuerait de la littérature *ad hoc*, où seraient exposées des cartes régionales de la Province, bien faites, désignant nos meilleurs endroits des chasse et de pêche, et où se tiendraient constamment trois ou quatre hommes choisis, très compétents à donner aux sportsmen visiteurs les renseignements les plus détaillés et de nature à les engager à visiter nos terrains de chasse et de pêche. De temps à autre seulement, nous pourrions exposer à

L'admiration des sportsmen américains les plus beaux spécimens de nos poissons et de nos grands et petits gibiers, spécimens que nous choisirions à loisir, et que nous préparerions avec beaucoup de soin. L'adoption du système que je suggère coûterait relativement très peu et nous donnerait, j'en suis convaincu, des revenus additionnels considérables.

Il serait aussi bien important de tenir constamment en présence des amateurs de chasse et de pêche les avantages que nous pouvons leur offrir. Il faudrait faire mieux connaître et mieux apprécier nos ressources, en publiant, chaque semaine, dans les journaux de sport et autres, des rapports détaillés des centaines d'excursions de chasse et de pêche qui se font pendant la saison permise; et chaque porteur de licence devrait être obligé de nous fournir un récit détaillé de ses chasses ainsi que cela se pratique dans Ontario, dans le Nouveau-Brunswick et dans plusieurs états de l'union américaine. Un résumé de tous ces rapports pourrait être de temps à autre publié dans les journaux canadiens et à l'étranger.

Un autre moyen d'attirer chez nous les touristes et les amateurs de chasse et de pêche, c'est une protection énergique et efficace de notre territoire.

* * *

Je suis heureux de pouvoir l'affirmer : on respecte mieux aujourd'hui les lois de chasse et de pêche. Nous avons encore des braconniers en trop grand nombre, c'est malheureusement vrai, mais ce nombre diminue graduellement grâce aux mesures énergiques adoptées contre eux, et il me fait plaisir de le constater, notre population commence à mieux comprendre qu'il est de son intérêt de protéger le gibier et le poisson; que plus les chasseurs et les pêcheurs seront heureux dans leurs excursions, plus nombreux ils nous reviendront chaque année, et plus considérable sera la somme d'argent payée par eux aux personnes qu'ils emploient comme guides ou autrement et pour leurs dépenses générales.

Les sportsmen étrangers et canadiens jettent dans notre Province des centaines de milliers de piastres tous les ans,—près de deux millions,—et cette somme déjà si considérable ne peut qu'augmenter si nous adoptons les moyens antérieurement déjà indiqués : Annonces, réclame et protection du territoire, car nos ressources sont immenses et presque inépuisables.

A propos de protection et de braconnage permettez-moi, Monsieur le Commissaire, de vous répéter ici ce que je disais l'an dernier : Nous ne réussirons à enrayer sérieusement le braconnage que si la presse, les

hommes politiques et tous ceux enfin qui ont mission de faire l'éducation du peuple s'unissent au gouvernement pour lui faire comprendre qu'il est de son intérêt de respecter les lois de chasse et de pêche ; qu'en allant hors de saison chercher le poisson jusqu'aux endroits où il se rend pour reproduire son espèce, qu'en profitant de la hauteur des neiges le printemps pour abattre par centaines le gros gibier, il tue une poule aux œufs d'or et tarit une source de revenus qui, bien protégée, pourrait pendant bien longtemps encore jeter au milieu de notre population des centaines de milliers de piastres tous les ans.

Le clergé, tant catholique que protestant, pourrait aussi seconder bien puissamment vos efforts et ceux des officiers de votre département, en popularisant nos lois de chasse et de pêche, en démontrant qu'il importe de les respecter et en prouvant à la population qu'il dirige que le braconnage est une occupation absolument contraire à ses meilleurs intérêts.

*
* *

Si la persuasion est recommandable il ne faut pas oublier cependant que la répression est nécessaire ; car à part les braconniers résidents de notre Province, nous en avons un assez bon nombre qui régulièrement viennent des provinces voisines, ou des Etat-Unis, et la garde vigilante de quelques unes de nos frontières est plus que jamais devenue nécessaire.

Les comtés visités de préférence par ces braconniers, sont Ottawa et Pontiac, voisins d'Ontario ; Témiscouata, Rimouski et Bonaventure, bordés par le Nouveau-Brunswick, la Beauce et les cantons de l'Est contigus à l'Etat du Maine. Pendant certains mois de l'année ces frontières devraient être protégées avec un soin jaloux, car le gros gibier est encore abondant dans les endroits plus haut nommés, mais il est certainement menacé d'extermination prochaine si nous n'adoptons sans délai des mesures énergiques pour sa protection.

Les Provinces d'Ontario et du Nouveau-Brunswick ainsi que le Maine sont d'ailleurs tout aussi intéressées que la Province de Québec à faire la guerre aux braconniers, et nous pourrions très probablement nous entendre avec les autorités de ces Provinces et de cet état de l'union américaine pour en arriver à une application plus facile de nos lois de chasse et de pêche.

*
* *

A ce sujet je n'accomplis qu'un devoir strict en vous signalant les défauts du système de répression en vigueur dans cette Province depuis

bien des années, et les causes de notre faiblesse contre le trop grand nombre de ceux qui font ouvertement métier de braconniers.

Ces causes sont à mon avis : 1o. *L'immense étendue de notre territoire* ; 2o. *L'infinité des salaires payés aux gardes-chasse et pêche* ; 3o. *Le fait que tous les résidents de cette Province peuvent chasser et pêcher sans licence et sans que nous puissions contrôler leurs opérations.*

1o. *Étendue du Territoire.*—Nos comtés les plus giboyeux, les plus riches en rivières et lacs poissonneux, et conséquemment les plus exposés sont Pontiac, Ottawa, Gaspé, Bonaventure, Témiscouata, Saguenay, Lac St-Jean, Charlevoix et St-Maurice, or chacun de ces comtés est par lui-même presque une province, et il nous faudrait avoir à notre disposition beaucoup plus de moyens pour les protéger efficacement.

2o. *Infinité du salaire des gardes-chasse et gardes-pêche.*—Nous avons actuellement pour toute la province 112 gardes-chasse et pêche à qui nous payons de \$25.00 à \$50.00 par année.

Ce système est dans mon humble opinion très défectueux et relativement trop coûteux.—*Défectueux* ; des officiers aussi peu rétribués s'occupent peu ou pas du tout de l'accomplissement de leurs devoirs ; *relativement coûteux* ; parcequ'avec la somme que nous dépensons chaque année pour un mauvais service, nous pourrions en améliorant notre système obtenir une protection assez efficace du territoire.

Que pouvons-nous attendre, en effet, d'un homme qui ne reçoit que \$25.00 par année comme salaire ? Peut-on le blâmer s'il ne se déplace pas, s'il prête peu l'oreille aux plaintes qui lui arrivent accidentellement, si quelquefois même il se fait le complice des braconniers et pousse la complaisance jusqu'à leur servir de guide et à les couvrir de sa protection, pourvu que ses services soient convenablement rétribués.

3o. *Résidents ne payant pas licence.*—Le fait que les résidents de notre province peuvent faire la chasse à toute espèce de gibier sans prendre un permis est cause de nombreux abus. Pendant la saison la loi permet à tout résident de tuer ou de prendre deux orignaux, deux caribous et trois chevreuils, mais quelques uns en abattent un bien plus grand nombre et en font même un commerce considérable. Nous n'avons aucun moyen de contrôler leurs envois soit par chemin de fer, soit par bateaux, etc., et ils profitent de notre impuissance à trouver contre eux une preuve suffisante pour nous permettre de les traduire devant les tribunaux.

Quel remède apporter au mal que j'ai signalé dans les lignes précédentes ? Sans aucunement prétendre à l'infaillibilité, je me permets de suggérer les moyens suivants dont l'adoption aurait, j'en suis convaincu, un excellent résultat.

1^o Rappeler ou amender cette clause de la loi actuelle qui laisse trop de responsabilité légale et financière aux officiers du département.

2^o *Nommer un moindre nombre d'officiers pour les besoins du service extérieur mais les choisir plus compétents et mieux les rétribuer.* Nous payons actuellement, en chiffres ronds, une somme de \$8,000.00 comme salaire aux gardes-chasse et gardes-pêche, plus une couple de milliers de piastres pour déboursés et frais de voyages. En outre nous payons à des hommes que nous envoyons en missions spéciales sur certains points du territoire, mille ou quinze cents piastres. Bref, nous dépensons une somme ronde de \$10,000.00 à \$12,000.00 par année pour la protection du poisson et du gibier. Et qu'avons nous en retour ? Une protection bien peu efficace, parceque l'officier que nous employons à \$50.00 ou à \$75.00 par année ne pense à sa position que tous les trois mois lorsqu'il s'agit de se faire payer son salaire.

Au lieu de ces 112 gardes-chasse et gardes-pêche à qui nous payons la somme plus haut mentionnée, qui pour une foule de raisons : —rémunération trop faible, crainte de déplaire à leurs voisins, parents ou amis, frayeur de la vengeance des branconniers, etc., etc, ne peuvent ou ne veulent pas s'occuper de l'accomplissement des devoirs de leurs charges ; employons une vingtaine d'officiers seulement, mais qu'ils soient compétents, triés sur le volet et choisis uniquement à cause de leur dispositions et de leurs qualités supérieures. Qu'on donne à cette vingtaine d'hommes des salaires qui leur permettront de donner tout leur temps aux obligations de leurs charges, qu'ils soient soumis aux ordres directs de votre département, toujours à la disposition du chef du service de la division des pêcheries et de la chasse, qui pourra les diriger sur les points du territoire les plus menacés ; que le champ d'opération de chacun de ces officiers soit éloigné du lieu de sa résidence afin que ses relations de famille ou d'amitié ne puissent intervenir dans l'accomplissement de ses devoirs, et nous aurons, à mon avis, pour le même argent un service doublement et triplement efficace.

3^o *Encourager la formation de clubs pour la protection du poisson et du gibier.*

Le Fish & Game Protection Club de Montréal rend à la province des services signalés. Ses membres sont très actifs et très zélés, les hommes qu'ils emploient sont bien choisis et font preuve d'une grande activité et d'une grande énergie. Il serait bien désirable que des clubs de ce genre existassent dans les districts de Québec et de Trois-Rivières.

4° *Favoriser la location des territoires de chasse et de pêche* : — C'est ici l'occasion de féliciter nos locataires sur la manière dont la grande majorité d'entre eux font garder les lacs, rivières et terrains de chasse qu'ils ont affermés du département. Quelques-uns dépensent tous les ans de très fortes sommes pour la protection de leurs territoires, et dans toute la Province près de deux milles hommes sont employés par ces messieurs, dans ce but, du mois de janvier au mois de décembre. Nous avons donc tout intérêt à louer nos lacs, nos rivières et nos terrains de chasse à des conditions raisonnables, car nous en tirons d'abord un revenu direct, et en second lieu nous faisons une économie par le fait que nous ne sommes plus tenus de garder nous-mêmes le territoire affermé.

5° *Exiger que les résidents qui désirent faire la chasse aux grands fauves, prennent un permis*. J'ai déjà fait cette suggestion et j'y reviens, parceque j'ai la conviction intime que c'est un des meilleurs moyens de protection que nous puissions adopter.

Actuellement tout résident peut chasser sans permis pendant la saison et abattre autant d'orignaux, de chevreuils et de cariboux qu'il en a l'occasion, quoique la loi assigne une limite à ses exploits ; car rien n'empêche les compagnies de chemin de fer ou autres de transporter le produit de ces chasses. Combien de chasseurs en cette province abusent de ce privilège pour abattre chacun cinq et parfois dix orignaux, chevreuils et cariboux, qu'ils jettent sur les marchés sans plus s'occuper de la loi que si elle n'existait pas ; car ils savent qu'il est excessivement difficile de faire contre eux une preuve suffisante pour les convaincre de braconnage. Si nous les obligeons à prendre un permis, accompagné de coupons qu'ils seraient tenus d'attacher à chaque carcasse d'orignal, de caribou et de chevreuil expédié par une compagnie de transport, si la loi défendait à toute et telle compagnie de transporter un des animaux ci-dessus nommé qui ne porterait pas le coupon réglementaire, nous pourrions exercer une surveillance et un contrôle bien plus efficaces.

La chose se fait dans les province d'Ontario et du Nouveau-Brunswick, et ce système fonctionne très bien, tout en étant pour chacune de ces provinces une source de revenus.

Le prix des permis pour les résidents du Nouveau-Brunswick n'est que de deux piastres, mais on parle de l'élever jusqu'à cinq.

Voici ce que dit à ce sujet M. L. B. Knight, le commissaire de la chasse au Nouveau-Brunswick : " L'honoraire du permis que le résident de cette province est obligé de prendre pour faire la chasse est de deux piastres, une somme bien minime pour le privilège de tuer un orignal ou un caribou."

" Je constate par les rapports des gardes-chasse dans les différentes parties de la Province que la majorité de ces officiers favorisent l'augmentation de cet honoraire à \$5.00."

" Si cette suggestion était adoptée, le montant à la disposition du Commissaire en chef pour l'aider à faire appliquer la loi serait considérablement augmenté."

A Ontario l'honoraire de ce permis n'est aussi que de deux piastres, mais la loi ne donne au chasseur que le droit de tuer deux chevreuils, l'orignal et le caribou sont protégés.

Avec un permis de même nature et soumis au même honoraire, le chasseur de la province de Québec pourrait abattre deux orignaux, trois chevreuils et deux caribous. Est-ce qu'un tel privilège ne vaut pas la faible somme de \$2.00.

*
* *

Nos rivières à saumon et nos lacs à truite sont toujours très fréquentés et très recherchés.

Dans les lacs de la région du Lac St. Jean, du district de Témiscouata et du nord de Montréal, la pêche à la truite a été exceptionnellement bonne.

Je ne puis en dire autant de la pêche au saumon au filet et à la mcuche qui est restée considérablement au-dessous de la moyenne, quoique pourtant il n'y ait que des louanges à faire aux locataires des rivières qui dépensent des sommes considérables tous les ans pour protéger sur les frayères les saumons reproducteurs. A quoi est due cette diminution dans la prise annuelle ? Il serait assez difficile de le dire, car une foule de causes influent sur les migrations du poisson de mer, mais une des causes principales, à mon avis, est le nombre toujours croissant, depuis quelques années, des licences accordées par le gouvernement fédéral pour faire la pêche du saumon aux filets trop près de l'embouchure de nos

principales rivières, et le département a droit aux félicitations du public pour avoir mis fin à un état de choses qui menaçait de destruction prochaine une des industries importantes de la Province.

Il ne nous reste sur la côte Sud du Golfe St-Laurent que deux rivières non encore affermées, le Cap Chat et le Barachois de Malbaie dans le comté de Gaspé. Ces rivières qui pourraient devenir de très bonnes rivières à saumon, ne sont pas prises parcequ'elles ont été ruinées par le braconnage qui s'y pratique tous les ans, et parcequ'elles sont d'ailleurs difficiles et coûteuses à protéger, vû que leurs rives sont depuis longtemps habitées et qu'il est bien facile aux résidents de l'endroit de se livrer tous les jours à une pêche défendue.

Nous avons aussi sur la côte Nord du St-Laurent une dizaine de rivières à saumon qui n'ont pas encore trouvé de locataires. Cela est dû à leur difficulté d'accès car, elles se trouvent en dehors de toute voie de communication régulière. Ce sont de grandes rivières très poissonneuses, et il y a lieu d'espérer qu'elles seront affermées avant longtemps, maintenant surtout qu'il est question de construire une ligne télégraphique jusqu'au détroit de Belle-Isle.

Il nous reste encore des centaines et même des milliers de lacs poissonneux, disponibles dans les comtés d'Ottawa et de Pontiac, dans la région située au Nord de Montréal, dans les comtés de Rimouski, Témiscouata, Bonaventure, Lac St-Jean, Chicoutimi et Charlevoix, et les demandes augmentent dans une proportion très satisfaisante. Tout fait prévoir que dans un avenir assez prochain, en donnant à notre territoire une protection qui sera un encouragement aux sportsmen étrangers, les pêcheries et la chasse deviendront une des principales sources de revenus de la Province de Québec.

L. Z. JONCAS,
Surintendant des Pêcheries et de la Chasse.

APPENDICE No 19.

Liste des Gardes-Chasse et pêche pour l'année finissant le 30 juin 1899.

(Art. 1413, S. R. P. Q.)

NOMS.	Date de la nomination.	Résidence.	Etendue de l'agence.	Salaire.	Remarques.
David Raitt.....	Avril 28, 1879, O. C.	Lachute.....	Comté d'Argenteuil et Ottawa (partie de)	\$25 par année.	
T. A. Poston.....	Juin 13, 1884.....	Lévis.....	Province de Québec	\$75 par année.	
David Desjardins.....	Juin 13, 1887.....	Gardien du phare.....	Ile aux Pélerins (comté de Kamouraska)	Pas de salaire.	
Dr Hy. Ivers.....	Mars 2, 1889.....	Québec.....	Province de Québec	" "	
A N Shewan.....	Août 21, 1890.....	Montréal.....	District de Montréal.....	" "	
Dr H. Myrand.....	Septembre 8, 1890.....	St-Andrews.....	Comté d'Argenteuil.....	\$25 par année.	
W S. Walker.....	Juin 23, 1891.....	Montréal.....	Province de Québec.....	Pas de salaire.	
Wm. Boyle.....	Septembre 15, 1891.....	Ditchfield, Beauce.....	District du Lac Mégantic.....	" "	
Hyalcinthe Charlebois.....	Mai 30, 1893.....	Sainte-Angélique de Papi-neauville.....	Comté d'Ottawa.....	" "	
Nathan Libbee.....	Mars 18, 1893.....	Ayer's Flat.....	Comté de Stanstead.....	\$50 par année.	
P. J. Brown.....	Mai 20, 1893.....	Lac Beauport.....	Comté de Québec et partie de Montmorency.....	" "	
Geo. Duberger.....	Mai 27, 1893.....	Malbaie.....	La côte nord depuis la Pointe St-Charles jusqu'à la rivière Watsheeshoo.....	Pas de salaire.	
Arthur Daveluy.....	Septembre 5, 1893.....	Yamachiche.....	Pour cette partie du comté de St-Maurice qui longe le lac St-Pierre.....	\$50 par année.	
Isaie Giroux.....	Septembre 6, 1893.....	Canton Lochaber.....	Canton Gore de Lochaber, comté d'Ottawa.....	Pas de salaire.	
Thomas Baynes.....	Septembre, 6, 1893.....	Hull.....	Canton Gore de Lochaber et la paroisse de Ste-Angélique, comté d'Ottawa.....	" "	
James Finlay.....	Octobre 2, 1893.....	St-John's P. Q.....	Districts de Bedford, Iberville et St-Hyacinthe.....	" "	
Edmond Boudreault.....	Octobre 2, 1893.....	Causapsal.....	Pour la partie est du comté de Matane le long de l'Intercolonial.....	" "	
F. A. Fafard.....	Octobre 9, 1893.....	Saguenay.....	Pour la côte nord depuis la Pointe des Monts jusqu'à Blanc Sablon.....	\$50 par année.	

APPENDICE No 19.—*Suite.*

Liste des Gardes-Chasse et pêche pour l'année finissant le 30 juin 1899.

(Art. 1413, S. R. P. Q.)

NOMS.	Date de la nomination.	Résidence.	Etendue de l'agence.	Salaire.	Remarques.
Louis Préjen.....	Avril 2, 1894.....	Ormstown.....	Comtés de Chateauguay et Huntingdon.....	\$50 par année.	
Thomas Browley.....	Avril 27, 1894.....	Lacolle.....	Pour tout le terrain compris entre St-Jean et Lacolle.....	" "	
U. C. Généreux.....	Mai 8, 1894.....	Québec.....	Pour la cité de Québec et le comté de Québec.....	Pas de salaire.	
Auguste Lavoie.....	Mai 26, 1894.....	St-Tite des Caps.....	Comté de Montmorency (partie de).....	\$25 par année.	
Jos. Moore.....	Mai 26, 1894.....	St-Brigitte de Laval.....	do do.....	\$50 "	
Phidime Gauthier.....	Juillet 4, 1894.....	Chicoutimi.....	Pour partie du comté de Chicoutimi située au nord de la Rivière Saguenay.....	\$50 "	
Henry Patton.....	Août 30, 1894.....	Grindstone, Ile de la Madeleine.....	Iles de la Madeleine comté de Gaspé.....	" "	
S. U. Courtney.....	Octobre 5, 1894.....	Nnowlton.....	Comté de Brome.....	\$25 "	Commission révoquée 1 mai 1899.
Joseph C. Charron.....	Novembre 14, 1894.....	Bassin de Chambly.....	Comté de Chambly et la partie de la rivière Richelieu située au devant du comté de Chambly....	\$50 "	
Arthur Matte.....	Janvier 10, 1895.....	St-Constant, (Comté de Laprairie).....	Comté de Laprairie.....	" "	
Cléophas Girard.....	Janvier 14 1895.....	St-Joseph d'Alma.....	Pour partie du comté du lac Saint-Jean entre la Péribonka et la Métabetchouan et la partie du lac St-Jean au devant de ce territoire....	" "	
George Lecouteur.....	Mai 21, 1895.....	Québec.....	Pour la cité de Québec, les comtés de Lévis, Beauce et Mégantic....	" "	
André Caron.....	Mai 22, 1895.....	Sault Montmorency.....	Pour le Parc National des Laurentides.....	Pas de salaire.	
Joseph Fontaine.....	Mai 22, 1895.....	Sault Montmorency.....	Pour le Parc National des Laurentides.....	" "	
William Griffith.....	Juin 4, 1895.....	Québec.....	Pour la cité et le comté de Québec.....	" "	
H. G. Elliott.....	Août 14, 1895.....	Montréal.....	Province de Québec.....	" "	

APPENDICE No 19.—*Suite.*

Liste des Gardes-Chasse et pêche pour l'année finissant le 30 juin 1899.

(Art. 1413, S. R. P. Q.)

NOMS.	Date de la nomination.	Résidence.	Etendue de l'agence.	Salaire.	Remarques.
J. I. Stearns.....	Août 14, 1895.....	Montréal.....	Province de Québec.....	Pas de salaire.	
Geo. E. Windsor.....	Septembre 6, 1895.....	Gore de Lochaber (Plaisance).....	Gore de Lochaber.....	" "	
Dr Charles Côté.....	Octobre 25, 1895.....	Tadoussac.....	Pour la partie du comté de Saguenay depuis la ligne de division des comtés de Saguenay, Chicoutimi et Charlevoix jusqu'à la Pointe des Monts.....	\$60 par année.	
Geo. Lévesque.....	Mars 23, 1896.....	Québec.....	Cantons Dablon, Dequen, Crespieul, et Malherbe, comté du lac St-Jean.	\$50 par année.	
J. B. Frenette.....	Avril 30, 1896.....	N.-D. de Québec.....	Cité de Québec et municipalité de N.-D. de Québec, autrement appelé Banlieue de Québec.....	" "	
Percy Baker.....	Mai 20, 1896.....	Matapédia.....	Comtés de Benaventure et Matane.	Pas de salaire.	
Burton J. Badger.....	Mai 23, 1896.....	Stanstead.....	Comté de Stanstead.....	\$50 par année.	
Napoléon Croteau.....	Mai 23, 1896.....	Lac à la Croix, Co Québec.....	Pour le territoire sous bail au nom du Club Triton F. & G. C.....	Pas de salaire.	
James Nagle.....	Août 20, 1896.....	Rock Forest.....	Pour les districts d'Arthabaska et St-François, P. Q.....	" "	
Louis Dupuis.....	Octobre 23, 1896.....	Sherbrooke.....	Pour le comté de Sherbrooke.....	\$50 par année.	
Pascal Blier.....	Octobre 23, 1896.....	St-Bruno.....	Comté de Kamouraska.....	" "	
Jos. Londeau.....	Décembre 1, 1896.....	Montréal.....	Pour cette partie de territoire le long du fleuve St-Laurent depuis Montréal incl jusqu'à Trois-Rivières incl.....	Pas de salaire.	
Erastus Stearns.....	Décembre 23, 1896.....	Point Comfort.....	Pour le territoire sous bail au nom du Gatineau F. & G. C.....	" "	
Daniel McDonald.....	Décembre 23, 1896.....	Point Comfort.....	Pour le territoire sous bail au nom du Gatineau F. & G. C.....	" "	
C. Teeple.....	Janvier 29, 1897.....	Wright, P. Q.....	Pour le district de Kagama, Co Ottawa.....	" "	

APPENDICE No 19.—*Suite.*

Liste des Cardes-Chasse et pêche pour l'année finissant le 30 juin 1899.

(Art. 1413, S. R. P. Q.)

NOMS.	Date de la nomination.	Résidence.	Etendue de l'agence.	Salaire.	Remarques.
Capt. A. C. Howard.....	Février 9, 1897	Brownsburg.....	Pour partie de la côte Nord du St-Laurent depuis la Rivière St-Augustin à la Rivière Etamamiou, Co Saguenay	Pas de salaire.	
Jules Nantel.....	Février 24, 1897....	Nomingue	Pour les cantens Loranger et Labelle	\$250 par année.	
Arthur S. Noble.....	Février 24, 1897....	Mont-Louis.....	Comté de Gaspé.....	Pas de salaire.	
Wm Henry Poupore	Mars 9, 1897.....	Waltham.....	Comté de Pontiac du 1er mars au 15 avril 1897.....	" "	
M. Pepin.....	Mars 9, 1897.....	Montréal	Pour la ville de Montréal et la Banlieue	" "	
Jos. Vallières.....	Mars 9, 1897.....	Fort Conlonges.....	Pour partie du comté de Pontiac.....	" "	
David Mansons.....	Mars 22, 1897.....	Mansonville Co. de Brome	Pour la ville de Patton, comté de Stanstead.....	" "	Révoqué 1er mai 1899.
Burton Badger.....	Mai 28, 1897.....	Massawippi Co. Stanstead	Pour le comté de Stanstead.....	\$100 par année.	
Elzéar Leclerc.....	Juin 14, 1897.....	St-Raphaël Co Bellechasse	Comté de Bellechasse.....	\$50	
Tobie Tardif.....	Juin 16, 1897.....	N.-D. du Lac, Témiscouata	Comté de Témiscouata.....	" "	
Urbain Chrétien.....	Juin 16, 1897.....	Cap Chat	Comté de Gaspé.....	" "	
Sam. J. Raymond.....	Juin 23, 1897.....	Edmunston, N. B	Pour la province de Québec.....	Pas de salaire.	
Jos. Caron.....	Juin 25, 1897.....	L'Islet.....	Comté de L'Islet.....	\$25 par année..	
Francis Bignell.....	Juin 9, 1897.....	Québec.....	Pour la province de Québec.....	Pas de salaire.	
Lactance Gauthier.....	Juin 28, 1897.....	Deschambault	Pour partie du comté de Portneuf comprenant les paroisses des Grondines, Deschambault, Portneuf, Cap Santé, Ecoreuils, Pointe aux Trembles et St-Augustin	\$50 par année..	
Elzéar Pelletier.....	Juillet 6, 1897.....	St-Gabriel de Rimouski..	Pour le comté de Rimouski.....	" "	
Joseph Leclerc.....	Juillet 6, 1897.....	St-Tite (Champlain).....	Pour le comté de Champlain.....	" "	
Paul D. Boyer.....	Juillet 9, 1897.....	Gracefield.....	Pour les cantons Wright, Bouchette, Northfield, Cameron, Wabasse et Blake.....	" "	
Joseph Boucher.....	Juillet 12, 1897.....	Ste-Beatrix (Joliette).....	Pour le comté de Joliette.....	" "	
Olivier Dupuis.....	Juillet 14, 1897.....	St-Barthélemi (Berthier).....	Pour le comté de Berthier.....	" "	

APPENDICE No 19.—*Suite.*

Liste des Gardes-Chasse et pêche pour l'année finissant le 30 juin 1899.

(Art. 1413, S. R. P. Q.)

NOMS.	Date de la nomination.	Résidence.	Etendue de l'agence.	Salaire.	Remarques.
Denis Robichaud.....	Juillet 15, 1897.....	Petite Cascapédia.....	Pour le comté de Bonaventure.....	\$50 par année.	
Thomas Simoneau.....	Juillet 24, 1897.....	Percé (Co. Gaspé).....	Pour partie du comté de Gaspé, comprenant les cantons Fortin, Malbaie, Percé, Rameau, New Port et les seigneuries de Grande Rivière et de Pabos.....	" "	
Ferdinand Heppel.....	Juillet 28, 1897.....	Causapschal.....	Pour l'agence des Terres et des Bois de la Vallée Matapédia, comprenant les cantons Awantjish, Cabot, Causapschal, Humqui, Le page, Massé, Matalik et Nemtaye dans le comté de Matane, et les cantons Assemetquagan, Milniké, Matapédia et Ristigouche dans le comté de Bonaventure.....	" "	
Pierre Ethier.....	Juillet 28, 1897.....	Ste-Anne de Sorel.....	Pour le comté d'Yamaska et toute la Baie de la Vallière.....	" "	
Etienne Provençal.....	Juillet 28, 1897.....	Ste-Anne de Sorel.....	Pour le comté de Richelieu.....	" "	
Xavier Pradet.....	Août 6, 1897.....	St-Urbain (Charlevoix).....	Pour partie du comté de Charlevoix, comprenant les paroisses de Saint-Urbain, Baie St Paul, St-Joseph, St-Hilarion des Eboulements, Petite Rivière et tout le territoire au Nord-Ouest, y compris les îles vis-à-vis.....	\$50 par année.	
Joseph Dufour.....	Août 6, 1897.....	Ste-Agnès, Co. Charlevoix.....	Pour la partie du comté de Charlevoix, comprenant les paroisses de Ste-Agnès, St-Frédéric, la Malbaie, Saint-Fidèle, St-Simon, les cantons Chauveau & Callières et tout le territoire situé au nord et au nord-est y compris les îles du St-Laurent vis-à-vis.....	\$50.00	

APPENDICE No 19.—*Suite.*

Liste des Gardes-Chasse et pêche pour l'année finissant le 30 juin 1899.

(Art. 1413, S. R. P. Q.)

NOMS.	Date de la nomination.	Résidence.	Etendue de l'agence.	Salairc.	Remarques.
Auguste Dubray.....	Août 9, 1897.....	Montréal.....	Pour la province de Québec.....	Pas de salaire.	
Philias Labelle	Août 9, 1897.....	St-Jovite (Co. Terrebonne)	Pour les limites du parc de la Montagne Tremblante.	\$50.00	
J. E. Deslauriers.....	Août 9, 1897.....	Montréal.....	Pour la cité de Montréal.....	\$100.00	
J. Bruce Payne.....	Août 10, 1897.....	Granby, (Co. Shefford).....	Pour le comté de Shefford.....	Pas de salaire.	
Wm. Cameraine.....	Août 17, 1897.....	St-Jean, P. Q.....	Pour les comtés de St-Jean, Napierreville, Laprairie, Châteauguay et Beauharnois.....	\$200.00	
Jos. Girard.....	Septembre 3, 1897.....	St-Prime (Co. L. St-Jean).....	Pour la partie du comté du Lac St-Jean au nord du lac St Jean situé entre les rivières Mistassini et Peribonka et la partie du lac St-Jean au-devant de ce territoire.....	\$50.00	
Elzebert Courteau.....	Septembre 22, 1897.....	St-Louis de Lotbinière.....	Pour le comté de Lotbinière.....	\$50.00	
N. E. Cormier.....	Septembre 23, 1897.....	Aylmer East.....	Pour la province de Québec.....	\$150.00	
Norman McCuaig.....	Septembre 23, 1897.....	Bryson.....	Pour la province de Québec.....	\$150.00	
Johnny St. Ours.....	Octobre 5, 1897.....	Ste-Angèle (Co. Nicolet).....	Pour le comté de Nicolet.....	\$25.00	
Régis Castagnier.....	Octobre 7, 1897.....	St-Anicet, (Huntingdon).....	Pour le comté d'Huntingdon.....	Pas de salaire.	
John C. Doiron.....	Octobre 12, 1897.....	Matapédia.....	Pour les comtés de Gaspé, Bonaventure, Rimouski et Matane.....	" "	
Joseph Shouldice.....	Octobre 18, 1897.....	".....	{ Pour les cantons Kensington, Wabasse, Blake, Cameron, Northfield et Hincks dans le Co. d'Ottawa	" "	
David Little.....	Octobre 18, 1897.....	".....		" "	
Erastus Stearns.....	Octobre 18, 1897.....	".....		" "	
Pierre Plante.....	Octobre 21, 1897.....	Berthier.....	Pour les Iles à la tête du lac St-Rémi, comté de Berthier.....	" "	

APPENDICE No 19.—*Suite.*

Liste des Gardes-Chasse et pêche pour l'année finissant le 30 juin 1899.

(Art. 1413, S. R. P. Q.)

NOMS.	Date de la nomination.	Résidence.	Etendue de l'agence.	Salaire.	Remarques.
Pierre Desblens.....	Octobre 21, 1897....	Roberval, (Co. Lac St-Jean)	Pour partie du comté du Lac St-Jean, à l'ouest de la rive est de la rivière Métabetchouan, et à l'ouest de la rivière Mistassini; au sud et au sud-ouest du lac St-Jean, et la partie du lac St-Jean au-devant de ce territoire.....	\$50.00	
Elie Leblanc.....	Octobre 26, 1897....	Longue Pointe de Mingan	Pour la province de Québec.....	\$50.00	
Frank Duchêne.....	Octobre 26, 1897....	St-Jérôme, Lac St-Jean...	Pour la province de Québec.....	\$50.00	
Narcisse Ménard.....	Novembre 10, 1897.	Sainte-Agathe des Monts (comté Terrebonne).....	Pour les cantons Howard et Montcalm dans le comté d'Argenteuil, le canton Beresford dans le comté de Terrebonne et canton Archambault, dans le comté Montcalm...	\$50 par année.	
Napoléon Fafard.....	Novembre 22, 1897.	Pointe des Monts.....	Pour la partie de la côte nord du St-Laurent entre Betsiamis et la Pointe des Monts.....	Pas de salaire.	
Noël Lanctôt.....	Décembre 29, 1897.	St-Rémi de Napierville...	Pour le comté de Napierville.....	\$25 par année.	Résigné juin 1899.
Cléophas Lemieux.....	Janvier 3, 1898....	Mont Louis.....	Pour le comté de Gaspé.....	\$50 par année.	
Ulric Granger.....	Janvier 4, 1898....	St-Gabriel de Brandon...	Pour le comté de Berthier.....	Pas de salaire.	
Gédéon Ouimet.....	Janvier 7, 1898....	St-Adolphe de Howard.....	Pour le comté d'Argenteuil.....	" "	
Robert Jameison.....	Janvier 13, 1898....	Drummondville.....	Pour les comtés de Drummond, Arthabaska, Nicolet et Lotbinière..	\$50 par année.	
John Donnelly.....	Janvier 13, 1898....	Sheenboro.....	Pour le canton Sheen.....	Pas de salaire.	
Ludger Bienvenu.....	Janvier 17, 1898....	Shefford (Co. Shefford)...	Pour le comté de Shefford.....	\$50 par année.	
Théotine Mignault.....	Janvier 22, 1898....	St-Thomas (Montmagny)	Pour la partie du comté de Saguenay, depuis la pointe Jambon à rivière Pigou.....	" "	
Gabriel Barberi.....	Janvier 26, 1898....	St-Côme, (Beauce).....	Pour les cantons Marlow, Jersey, Metgermette, Linière dans le comté de Beauce.....	Pas de salaire.	

APPENDICE No 19.—*Suite.*

Liste des Gardes-Chasse et pêche pour l'année finissant le 30 juin 1899.

(Art. 1413, S. R. P. Q.)

NOMS.	Date de la nomination.	Résidence.	Etendue de l'agence.	Salaire.	Remarques.
Chs S. Busque.....	Janvier 26, 1898....	St-François (Beauce).....	Pour les contons Tring, St-François et St-George.....	Pas de salaire.	
James W. Cole	Février 12, 1898....	Montréal.....			
Honoré Laonde.....	Février 15, 1898....	Côteau Landing (Soulange).....			
Louis Joachim Giroux....	Février 15, 1898....	St-Ignace du Côteau du Lac.....	Pour le comté de Soulanges à partir du Côteau Landing jusqu'à la ligne interprovinciale avec surveillance sur le fleuve St-Laurent	\$25 par année.	
Noël Paulhus.....	Février 15, 1898....	Yamaska.....	Pour la partie du comté de Yamaska comprise entre la rivière Yamaska et la Baie du Febvre.....	" "	
Epiphane Lupien.....	Mars 7, 1898.....	Louiseville.....	Pour le comté de Maskinongé.....	\$50 par année.	
Chrysostome Langelier ..	Mars 14, 1898.....	Québec.....	Pour la province de Québec.....	Pas de salaire.	
Joseph Bureau	Mars 14, 1898.....	Roberval.....	Pour la province de Québec.....	" "	
Gustave Adol. Langelier ..	Mars 14, 1898.....	Québec.....	Pour la Province de Québec.....	" "	
Henri Audet.....	Mars 15, 1898.....	Victoriaville (Arthabaska).....	Pour la province de Québec.....	" "	
Frédérick Glasgaw.....	Mars 21, 1898.....	St-George de Clarenceville.....	Pour les comtés de Missisquoi et Iberville.....	\$50 par année.	
John McQuillien.....	Mars 21, 1898.....	St-Romuald de Farnham.....	Pour le comté de Missisquoi.....	" "	
Evariste LeBœuf	Avril 5, 1898.....	St-Emile (Montcalm).....	Pour la province de Québec.....	Pas de salaire.	
F. X. Ferland	Avril 22, 1898.....	St-Henri (Lévis).....	Pour le comté de Lévis.....	" "	
Robert Wright.....	Avril 27, 1898.....	Bury, P. Q.....	Pour la province de Québec.....	" "	
Olivier Monique.....	Avril 27, 1898.....	Ste-Agnès de Dundee.....	Pour la province de Québec.....	" "	
Philorum Lafrenière.....	Avril 27, 1898.....	Grandes Piles, P. Q.....	Pour la province de Québec.....	" "	
Adolphe Giguère.....	Avril 27, 1898.....	Grandes Piles, P. Q.....	Pour la province de Québec.....	" "	
John Allan.....	Avril 27, 1898.....	La Tuque, P. Q.....	Pour la province de Québec.....	" "	
John Kelly.....	Avril 27, 1898.....	Beauharnois.....	Pour la province de Québec.....	" "	
Edmond Bourassa.....	Mal 5, 1898.....	St-Barnabé (St-Maurice).....	Pour la partie du comté de Champlain, comprenant les cantons Polette, Carignan, Turcotte, Mailhot, Vallière et Langelier....	\$50.00.	

APPENDICE No 19.—*Suite.*

Liste des Gardes-Chasse et pêche pour l'année finissant le 30 juin 1899.

(Art. 1413, S. R. P. Q.)

NOMS.	Date de la nomination.	Résidence.	Etendue de l'agence.	Salaire.	Remarques.
C. E. Ross	Mai 16, 1898	Sherbrooke	Pour la province de Québec	Pas de salaire.	
Joseph Brazeau	Mai 26, 1898	Pounore, P. Q.	Pour la province de Québec	"	
Ulric Lamoureux	Mai 26, 1898	St-Henri de Mascouche	Pour le comté de l'Assomption	\$50.00.	
Elzéar Collin	Juin 8, 1898	St-Thomas, Montmagny	Pour la division Washeecootai, coté N. du St-Laurent	\$25.00.	
Thimothée Auclair	Juin 13, 1898	Rivière Claude	Pour le territoire de chasse sous bail à M. D. M. Barringer	Pas de salaire.	
Urgèle Paquet	Juillet 14, 1898	St-Andrews	Pour la province de Québec	Pas de salaire.	
Arsène Demers	Juillet 14, 1898	St-Gabriel de Brandon	Pour la province de Québec	"	
Jean B. Lafleur	Juillet 14, 1898	L'Annonciation	Pour la province de Québec	"	
Damien Desfosses	Juillet 21, 1898	Ponsonby	Pour la province de Québec	"	
John A. Fergusson	Juillet 25, 1898	Chain of rocks (Bonaventure)	Pour la province de Québec	"	
Alfred Downs	Juillet 25, 1898	Matapedia	Pour la province de Québec	"	
Alfred G. Falls	Juillet 25, 1868	Assemetquagan	Pour la province de Québec	"	
Arthur J. Rioux	Juillet 25, 1898	Causapsca	Pour la province de Québec	"	
Dougald Fergusson	Juillet 25, 1898	Chain of Rocks	Pour la province de Québec	"	
Adam Haley	Juillet 25, 1898	Matapedia	Pour la province de Québec	"	
Dan Lawlor	Juillet 25, 1893	Matapedia	Pour la province de Québec	"	
John Porter Pratt	Juillet 25, 1893	Flat Lands (Bonaventure)	Pour la province de Québec	"	
Patrick Dunlevie	Juillet 28, 1888	Rockcliffe	Pour le territoire de chasse de Aberford Sporting Club	"	
L. L. Gale	Août 19, 1898	St-Cyr Siding, Co. Richmond	Pour la province de Québec	"	
John J. Gillis	Septembre 7, 1898	Matapedia	Pour la province de Québec	"	
Jos. Duguay	Septembre 14, 1898	Ile d'Anticosti	Pour l'Ile d'Anticosti	"	
Richard Francis	Septembre 14, 1898	Ile d'Anticosti	Pour l'Ile d'Anticosti	"	
J. B. Belanger	Septembre 20, 1898	Québec	Pour l'Ile d'Anticosti	"	
Ferdinand Labranche	Septembre 10, 1898	Portneuf	Pour le comté de Portneuf	"	
Udger Beaunoyer	Septembre 10, 1898	St-Hyacinthe	Pour les comtés de Rouville et St-Hyacinthe	\$50 00	
Joseph Lemieux	Novembre 28, 1898	Mechin P. Q., Co. Matane	Pour la province de Québec	Pas de salaire	

APPENDICE No 19.—*Suite.*

Liste des Gardes-Chasse et pêche pour l'année finissant le 30 juin 1899.

(Art. 1413, S. R. P. Q.)

NOMS.	Date de la nomination.	Résidence.	Etendue de l'arène.	Salaire.	Remarques.
Edward Carragher.....	Décembre 23	Montréal	Pour la province de Québec.....	Pas de salaire.	
Joseph Murdoch.....	Avril 1, 1899.....	Chicoutimi	Pour le comté de Chicoutimi partie sud ouest de la rivière Saguenay	\$50 00	
W. H. Cowly.....	Mai 5, 1899.....	Robinson.....	Pour la province de Québec.....	Pas de salaire.	
L. J. Crévier.....	Juin 1, 1899.....	La Paroisse.....	Pour les comtés d'Ottawa et Labelle	"	
Joseph Forest.....	Juin 3, 1899.....	La Paroisse.....	Pour la province de Québec.....	"	
Didace Bouchard.....	Mai 1899.....	Ste-Anne des Monts, Gaspé	Fleuve St-Laurent, comté de Gaspé cantons Duchesnay, Christie, Tourrette et Cap Chat.....	75 00	
Louis Letourneau.....	" "	Mont Louis.....	Fleuve St-Laurent, de la Pointe de la Renommée au canton Duches- nay.....	100 00	
Moïse Aspireau.....	" "	Anse à Griffon.....	Fleuve St-Laurent, du Cap des Ro- siers à la Pointe de la Renommée.	50 00	
Walter Langlois.....	" "	Douglasstown.....	Fleuve St-Laurent, du Coin du Banc au Cap Rosier.....	150 00	
John Keays.....	" "	Petit Pabos.....	Fleuve St-Laurent, de la Pointe à Maquereau au Coin du Banc.....	150 00	
F. X. Chapados.....	" "	Anse aux Gascons, Bona- venture.....	Baie des Chaleurs, de Paspébiac à la Pointe Maquereau.....	100 00	
Georges Forest.....	" "	St-Bonaventure.....	Baie des Chaleurs, de la Riv. Gd. Cascapédia à Paspébiac.....	100 00	
James S. Duncan.....	" "	Oak Bay, Bonaventure.....	Baie des Chaleurs, la Riv. Ristigou- che et ses tributaires, dans les comtés de Rimouski et de Bona- venture.....	100 00	
James Green.....	" "	Maguasha, Bonaventure.....	Baie des Chaleurs, de Maguasha à la Rivière Gde Cascapédia inc.....	100 00	
Ephrem Gagnon.....	" "	St-Michel, Bellechasse.....	Fleuve St-Laurent, en front des comtés de l'Islet, Bellechasse et Lévis.....	150 00	
Auguste Leroux.....	" "	St-Zotique, Soulanges.....	Fleuve St-Laurent, vis-à-vis le com- té de Soulanges.....	50 00	

APPENDICE No 19.—*Suite.*

Liste des Gardes-Chasse et pêche pour l'année finissant le 30 juin 1899.

(Art. 1413, S. R. P. Q.)

NOMS.	Date de la nomination.	Résidence.	Etendue de l'agence.	Salaire.	Remarques.
Sergius Aubé	Mai 1899	St-Eustache, 2 Montagnes	Fleuve St-Laurent, Lac des 2 Montagnes et Mille Ile	\$50 00	
Gabriel Caron	" "	Louiseville, (Maskinongé)	Fleuve St-Laurent et le Lac St Pierre vis-à-vis les comtés de Maskinongé et Berthier	50 09	
Aristide Laurier	" "	Lachenaie, (Assomption)	Comté de l'Assomption	175 03	
Julien Monpeit	" "	Ile Perrot, (Montréal)	Autour de l'Ile Perrot	50 00	
Arthur Quesnel	" "	Rigaud, (Vaudreuil)	Riv. Ottawa, de la Pointe Fortune à Como	75 00	
Pierre Lévesque	" "	Grande Ligne, (Co St-Jean)	Rivière Richelieu, de St-Jean exclusivement au lac Champlain	100 00	
Hugal Ball	Mai, 1899	Tue's Landing, (Brome)	Côté ouest du lac Memphremagog.	125 00	
Sidney Sturtevant	" "	Knowlton, (Brome)	Lac Brome	150 00	
Victor Vinet	" "	Vaudreuil	Rivière Ottawa, de la Pointe Como à la Pointe Casca	50 00	
Honoré Barette	" "	Chateauguay	Rivière Saint-Laurent, comté de Chateauguay, allant à l'ouest jusqu'à l'embouchure de la rivière Chateauguay	50 00	
Alphée Côté	" "	L'Ile Verte	Fleuve Saint-Laurent, en front du comté Témiscouata	75 00	
Noé Landry	" "	Montebello	Rivière Ottawa, en front du comté Ottawa	100 00	
Horace Green	" "	Bolton Centre, (Brome)	Comté de Brome	75 00	
T. Levasseur	" "	Saint Frs D de Brompton, (Sherbrooke)	Lacs des comtés de Sherbrooke et Stanstead et aussi les lacs Brompton et Aylmer dans les comtés de Richmond et Wolfe	50 00	
Chs Robitaille	" "	St Sulpice (Assomption)	Fleuve Saint-Laurent, comtés de l'Assomption et Verchères et les eaux intérieures de ces comtés	75 00	

APPENDICE No 19.—*Suite.*

Liste des Gardes-Chasse et pêche pour l'année finissant le 30 juin 1899.

(Art. 1413, S. R. P. Q.)

NOMS.	Date de la nomination.	Résidence.	Etendue de l'agence.	Salaire.	Remarques.
Honoré Dumont.....	Mai 1899.....	Becancourt.....	Rivière Saint-Laurent, lac Saint-Pierre dans les comtés de Nicolet, Saint-Maurice et Trois-Rivières.....	\$75 00	
William Bannon.....	" ".....	Dundee (Huntingdon).....	Cette partie du fleuve Saint-Laurent, connue comme lac Saint-François, bordant le comté de Huntingdon et aussi les eaux intérieures de ce comté.....	50 00	
David Lemay dit Boudrier	" ".....	New Ireland, (Megantic).....	Les lacs Tuite, William, Black, Saint-Joseph et le comté de Mégantic.....	75 00	
Eugène Caron.....	" ".....	Tadoussac.....	Les eaux des comtés Chicoutimi et Saguenay.....	75 00	
Fabien Marin.....	" ".....	Ste Félicité (Rimouski).....	Fleuve Saint-Laurent, Le Cap Chat à la Rivière Matane.....	75 00	
C. C. Hopkins.....	" ".....	Coaticook, (Stanstead).....	Les comtés de Richmond et Wolfe.....	50 00	
Ida Allie.....	" ".....	St-Thomas de Pierreville.....	Cette partie du Lac St-Pierre bordant le comté d'Yamaska et cette partie de la rivière qui coule dans le même comté.....	100 00	
Zéphirin Lavoie.....	" ".....	St-Anaclet (Rimouski).....	Fleuve St-Laurent bordant le comté de Rimouski.....	75 00	
Ulric Granger.....	" ".....	St-Gabriel de Brandon.....	Pour le comté de Berthier.....	50 00	
Jos. Pouliot.....	" ".....	St-Jean, Ile d'Orléans.....	Fleuve St-Laurent, autour de l'Ile d'Orléans.....	75 00	
Zotique Reid.....	" ".....	Ste-Philomène (Chateauguay).....	Les eaux intérieures du comté de Chateauguay.....	50 00	
Urgèle Paquet.....	" ".....	St-Andrew (Argenteuil).....	Ottawa inférieur de Oka à Carillon et la Riv. du Nord de son embouchure à La Chute.....	75 00	

APPENDICE No 19.—*Suite.*

Liste des Gardes-Chasse et pêche pour l'année finissant le 30 juin 1899.

Art. 1413, S. R. P. Q.)

NOMS.	Date de la nomination	Résidence.	Etendue de l'agence.	Salaire.	Remarques.
Henry Dewitt.....	Mai 1899.....	Valleyfield (Beauharnois).	Lac St-Louis, de l'embouchure de la rivière Chateauguay allant à l'ouest, et aussi de la rivière Chateauguay au village.....	\$50 00	
John Morris.....	" ".....	St-Lambert (Co. Chambly).	Fleuve St-Laurent, bordant les comtés de Chambly, de Laprairie et aussi la ville de Montreal.....	100 00	
Ulysse Bherer.....	" ".....	Murray Bay (Charlevoix)	Rive Nord du St-Laurent bordant le comté de Charlevoix.....	75 00	
J. O. Dion.....	" ".....	Chambly Canton.....	Rivière Richelieu, de Sorel au village Richelieu.....	100 00	
Chs. G. Boynton.....	" ".....	Georgeville.....	La partie Est du Lac Memphremagog dans le comté Stanstead....	100 00	

153

N. B.—Sont Gardes-Chasse *ex-officio*, chacun pour sa division respective, tous les agents des Terres et des Bois de la Couronne et les Gardes-Forêtiers. Sont aussi Gardes-Chasse par nomination spéciale les Surintendants Généraux des Feux de Forêts.

L. Z. JONCAS,

Surintendant des Pêcheries et de la Chasse.

E. E. TACHÉ,

Assistant-Commissaire.

Département des Terres, Forêts et Pêcheries.

Québec, 30 juin 1899.

APPENDICE No 20

ETAT donnant les noms des Clubs de chasse et de pêche incorporés, sous l'autorité de la section 5493, S. R. P. Q. (Acte 48 Vict., chap. 12), ainsi que la date de leur incorporation.

CLUBS.	Date de l'incorporation.
" Ste-Marguerite Salmon Club "	5 juin 1885
Club de pêche et de chasse les " Laurentides "	31 décembre 1885
Club de pêche et de chasse Stadacona	27 avril 1886
Club pour la protection du poisson et du gibier dans la province de Québec	26 mai 1886
Club de pêche et de chasse " Laurentian "	26 mai 1886
Club de pêche et de chasse de Mégantic, P. Q.	26 mars 1887
Club de Québec pour la protection du poisson et du gibier	2 juin 1887
Club de pêche et de chasse de Montréal	28 mai 1887
Club de pêche et de chasse des Trois-Rivières	12 décembre 1887
Club de pêche et de chasse de St-Maurice	19 juillet 1888
Club de pêche et de chasse de Metabetchouan	3 septembre 1888
" Pioneer Rod and Gun Club "	2 octobre 1888
Club de pêche et de chasse du Petit Saguenay	25 avril 1889
Club de pêche et de chasse Amabelish, de Springfield, Mass., E. U. A.	11 octobre 1889
Club de pêche et de chasse Tourilli	12 décembre 1889
Club de pêche et de chasse Jacques-Cartier	12 décembre 1889
Club de pêche et de chasse Montcalm	14 décembre 1889
Club de pêche et de chasse des Lacs du Nord	6 février 1890
Club de pêche et de chasse Orléans	14 avril 1890
Club de pêche et de chasse Montmorency	14 avril 1890
Club de pêche et de chasse des Lacs et de la rivière Jacques-Cartier	13 mai 1890
Club de pêche et de chasse de " La Presse " de Québec	13 mai 1890
Club de pêche et de chasse Mastigouche	13 mai 1890
Club de pêche et de chasse " Penu "	21 août 1890
Club de pêche et de chasse " Quinatchouan "	12 novembre 1890
Club de pêche et de chasse " Upikauba "	9 février 1891
Club de pêche et de chasse " Echo Beach "	21 mars 1891
Club de pêche et de chasse " Lake Bernard "	20 avril 1891
Club de pêche et de chasse " The Jovial "	18 mai 1891
Club de pêche et de chasse " Denholm "	8 septembre 1891
Club de pêche et de chasse " Chamberlain Shoals "	1 avril 1892
Club de pêche et de chasse " The Little Cascapedia "	25 juin 1892
Club de pêche et de chasse " Du Bout de l'Île "	8 juillet 1892
Club de pêche et de chasse " Black Bay "	3 septembre 1892
Club de pêche et de chasse de St-Jérôme	3 septembre 1892
Club de pêche et de chasse " Ma pas "	5 septembre 1892
Club de pêche et de chasse de " Mille Fleurs "	17 décembre 1892
Club de pêche et de chasse " Wessoneau "	1er mars 1893
Club de pêche et de chasse " Mattawin "	3 juin 1893
Club de pêche et de chasse de Joliette	20 juillet 1893
Club de pêche et de chasse " Triton "	5 septembre 1893
Club de pêche et de chasse " North Wakefield "	3 novembre 1893
Club de pêche et de chasse " Macaza "	31 mars 1894
Club de pêche et de chasse " Maskotsy "	5 juillet 1894
Club de pêche et de chasse " The Gatineau "	16 novembre 1894
Club de pêche et de chasse de St-Gabriel	17 novembre 1894
Club de pêche et de chasse du Lac des Mirages	4 mai 1895
Club de pêche et de chasse " The Sherbrook "	15 mai 1895
Club de pêche et de chasse " The Nonantum "	30 mai 1895
Club de pêche et de chasse " Weymahigan Salmon Club "	27 juin 1895

APPENDICE No 20.—*Suite.*

ÉTAT donnant les noms des Clubs de chasse et de pêche incorporés, sous l'autorité de la section 5493, S. R. Q. (Acte 48 Vict., chap. 12), ainsi que la date de leur incorporation.

CLUBS.	Date de l'incorporation.
Club de pêche et de chasse "The Green Lake".....	10 juillet 1895
Club de pêche et de chasse "Mattawa".....	15 novembre 1895
Birch Island Club.....	16 décembre 1895
Club de pêche Bénéard.....	24 janvier 1896
Club de pêche et de chasse "Algonquin".....	17 avril 1896
Club de pêche et de chasse "Frontenac".....	29 mai 1896
Club de pêche et de chasse "Cap à l'Aigle".....	22 octobre 1896
Club de pêche et de chasse "South River".....	25 février 1897
Club de pêche et de chasse "Maganassipi".....	14 mai 1897
Club de pêche et de chasse de la Rivière à Pierre.....	14 mai 1897
Club de pêche et de chasse "Quequechan".....	16 août 1897
Association de pisciculture de Québec.....	16 août 1897
Bostonnais Association.....	6 novembre 1897
Club de pêche et de chasse "Wright".....	2 mai 1898
Club de pêche et de chasse "Quaquakamaksis".....	12 mai 1898
Club de pêche et de chasse "St-Antoine".....	12 mai 1898
Club de pêche et de chasse "Neigette".....	20 mai 1898
"Aberford Sporting Club".....	20 mai 1898
Club de pêche et de chasse "Ouananiche".....	2 juin 1898
Club de pêche et de chasse "Kénogami".....	7 juin 1898
"American Sportmen's Game Preserve".....	27 juin 1898
Club de pêche et de chasse "Quiatchouan".....	29 juin 1898
Club de pêche et de chasse des Grandes Baies.....	2 septembre 1898
Club de pêche et de chasse "Abitibi".....	8 septembre 1898
Club de pêche et de chasse "Wolfe County".....	17 septembre 1898
Club de pêche et de chasse de Pontiac.....	7 octobre 1898
Club de pêche et de chasse "Cheslerville".....	28 octobre 1898
Club de pêche et de chasse "Jubilé".....	28 octobre 1898
Club de pêche et de chasse "Minto".....	28 octobre 1898
Club de pêche et de chasse "Labrador".....	31 novembre 1898
Club de pêche et de chasse "Coulouge".....	14 janvier 1899
Club de pêche et de chasse "Bouaventure".....	14 février 1899
Club de pêche et de chasse "St. John Salmon C.".....	14 février 1899
Club de pêche et de chasse "Ma ane".....	30 mai 1899
Club de pêche et de chasse "Labelle".....	30 mai 1899
Club de pêche et de chasse "Lac la Raquette".....	9 juin 1899
Club de pêche et de chasse "Coughnawana".....	9 juin 1899
Club de pêche et de chasse "Kazunbazna".....	30 juin 1899
Club de pêche et de chasse "Lac des Cèdres".....	30 juin 1899
<i>Autres Clubs ayant des baux de lacs et de rivières, P. Q. ou autres actuellement existant.</i>	
Club de Rimouski.....
"Ristigouche Salmon Club".....
Club Shawenigan.....

L. Z. JONCAS,
Surintendant des Pêcheries et de la Chasse.

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

Département des Terres, Forêts et Pêcheries.

Québec, 30 juin 1899.

APPENDICE No 21.

LISTE des Territoires de Chasse, sous bail au 30 juin 1899.

NOMS.	RESIDENCES.	ETENDUE DU TERRITOIRE SOUS BAIL.	
Thomas Summerville	Pembrooke	9 milles, cant. Esher, co. Pontiac.	\$ 18 00
Club de C. et Pêche Stadacona	Québec	31 m., Isle du Lac Edouard	34 00
D. M. Barringer	Philadelphie	150 m., co. Gaspé	150 00
Triton F. and G. C. ub.	Québec	130 m., le long de la Riv. Batiscan	130 00
Claude McLachlin	Arnprior	16 m., canton Clyde	48 00
Wm. Anderson	Ottawa	12 m. cant. Pontefract	24 00
D. C. Thompson	Québec	1 m., cant. Saguenay	1 00
Lindsay Russell	Montréal	20 m., cant. Adirington	40 00
W. A. Williams		24 m., cant. McGill	48 00
Little Saguenay, F. et G. O.		30 m., co. Portneuf	30 00
Club des Laurentides	Québec	40 m., co. Champlain	40 00
Juge Thos. Deacon	Pembrooke	50 m., co. Pontiac	100 00
Club Métabetchouan		170 m., co. Québec	170 00
Club Mégantic	Boston	70 m., cant. Ditchfield, etc	141 00
Richard Turner	Québec	54 m., co. Québec	61 00
Echo Beach Club		50 m., co. Ottawa	50 00
Capt. A. L. Howard	Brownsburg	12 m., cant. Clyde	30 00
Club Maganacipi	Pembrooke	75 m., co. d'Ottawa	75 00
Edward King	Ottawa	7 m., cant. Malakoff	14 00
Masketsy, F. et G. C.	Trois-Rivières	50 m., co. Champlain	50 00
Henry E. Hart		5 m., co. Champlain	50 00
Laurentian F. et G. C.		100 m., co. Champlain	100 00
E. Graham, transp. au Club C. et P. Kazuabazua	Ottawa	12 m., co. Pontiac	40 00
Bostonnais Association	Boston	70 m., co. Québec	70 00
Club chasse et pêche St-Jérôme	St-Jérôme, P. Q.	118 m., co. d'Ottawa	200 00
Jos Girouard	St-Benoit, 2 Mon.	55 m., co. d'Ottawa	55 00
Geo. H. Carr	Pt. Alexander, Ont	6 m., co. Pontiac	18 00
Aberford Sporting Club	Ottawa	21 m., co. Pontiac	63 00
W. J. Todd	Lachute	10 m., co. d'Ottawa	30 00
Club de pêche et de chasse Wright	Wright	10 m., co. d'Ottawa	30 00
Bronsons Lumber Coy Limited	Ottawa	40 m., cant. Esher	96 00
Robert Blekerdike, M. P. P.	Montréal	10 m., cant. Pontefract	20 00
James Ferrigo	Montréal	5 m., cant. Bryson	15 00
Jacques-Cartier, Club de Ch. et P.	Québec	10 m., co. Québec	10 00
Panet E. Larue	Québec	5 m., co. Champlain	10 00
Club de pêche et de chasse Penn.	Philadelphie	134 m., co. Québec et Montmorency	250 00
Club de pêche et de chasse North Wakefield	Brooklyn, N. Y.	10 m., cant. Wakefield	30 00
Geo. E. Reid	Portage du Fort	12 m., cant. Pontefract	30 00
Zoël Gagnon	Québec	17 m., carré, cant. Brébec	17 00
Arthur Miville Duchêne	Montréal	2 m., cant. Labelle	5 00
Jovial Fishing Club	Ottawa	10 m., cant. Lattebury	30 00
T. O. Coffin	Québec	10 m., cant. Labelle	30 00
Pontiac Game Club	Ottawa	41 m., co. Pontiac	69 00
Pontiac Game Club	"	18 m., co. Pontiac	27 00
Geo. Huntington, M. D.	New-York	50 m., co. St-Maurice	75 00
Chesterville Hunting Club	Chesterville	1 m., carré autour L. Montigny	20 00
Coulouge F. et G. C.	Coulouge	9 1/2 m., cant. Huddersfield	36 00
McLachlin Bros.	Arnprior	180 m., co. Pontiac	189 00
L. J. Forget		Baie Lac 2 Montagnes	10 00
Révd. J. E. Picotte	Ile Calumet	30 m., cant. Sheen et Chichester	30 00
Juste Du'our		8 m., cant. Ferland	12 00
Louis Nérée Simard	St-Alphonse Chi.	13 m., cant. Simon	18 00
Club Bénard	Ottawa	12 m., cant. McGill	24 00
Club Orléans	Québec	40 m., co. Québec	40 00

L. Z. JONCAS,

E. E. TACHÉ,

Surintendant des Pêcheries et de la Chasse.

Assistant-Commissaire.

Département des Terres, Forêts et Pêcheries,

Québec, 29 juin 1899.

APPENDICE No. 22.

LISTE des Rivières et Lacs sous bail au 30 juin 1899.

RIVE NORD.

RIVIERES.	LOCATAIRES.	Rente annuelle.	
		\$	cts.
Métabetchouan (partie centrale).....	Amabelish club de chasse et de pêche.....	250	00
Saguenay (partie).....	J. G. Aylwin Creighton.....	100	00
Trinité.....	Edson Fitch.....	200	00
Murray et lacs Pointe Jérôme.....	W. H. Blake.....	90	00
Moisie (Estuaire de).....	John Holliday.....	1,500	00
St-Jean (Chicoutimi).....	Evan John Price.....	180	00
A Mars do.....	305	00
Ste-Marguerite (Br. Nord).....	Walter M. Brackett.....	125	00
Wessoneau.....	Laurentian club de chasse et de pêche.....	15	00
A la Truite et Pointe à Chateau.....	Henry E. Hart.....	30	00
Pabeloganang.....	Laurentian club de chasse et de pêche.....	10	00
Mastigouche et lacs tributaires.....	Club de chasse et de pêche Mastigouche.....	180	00
Métabetchouan, (partie supérieure).....	Penn F. and G. Club.....	250	00
Tourilli et Ste-Anne.....	Club de chasse et pêche Tourilli.....	160	00
Rivière Jeannotte.....	Club Orléans.....	155	00
Ste-Marguerite (br. ouest).....	Ste-Marguerite S. Club.....	410	00
Natashquan.....	F. S. Hodgas.....	850	00
Saguenay (Iles de la Grande Décharge).....	B. A. Scott.....	50	00
Métabetchouan (partie inférieure).....	E. Wurtele.....	10	00
Grande et Petite Peribonka.....	H. J. Beemer.....	40	00
Ashouapmouchouan et tributaires.....	" ".....	60	00
Et partie des bords du lac St-Jean.....	" ".....	60	00
Ouïatchouaniche.....	" ".....	50	00
Lacs Ouïatchouan et Bouchette.....	" ".....	90	00
Iles du lac St-Jean.....	" ".....	20	00
Mistassini et tributaires.....	" ".....	20	00
Shawenegan.....	G. S. Huntington, (Trans. & W. H. Parker).....	5	00
Ouïatchouan.....	Club de chasse et de pêche Ouïatchouan.....	30	00
Bostonnais.....	Bostonnais A-sociation.....	50	00
Godbout et tributaires, Mistassini.....	W. Wymakigan F. & G. C.....	75	00
Aux lacs et tributaires.....	Iress F. & G. C.....	1	00
Manitou.....	Gédéon Gagnon.....	20	00
Laval.....	Archibald Lourie.....	100	00
Sheldrake, Petite Bec Sele.....	" ".....	40	00
Rivière du Milieu.....	Club de chasse et de pêche St-Maurice.....	25	00
Rivière aux Canards, etc., Lac aux Canards, etc., etc.....	Jos. X. Lavoie.....	20	00
Riv. aux Escoumains.....	Campbell MacNab.....	25	00
Riv. Schyan, trib. et Pontiac.....	G. C. Rafalboth.....	50	00
St-John, R. N.....	James G. Hill.....	3,000	00
Estuaire de la Natashquan.....	John Holliday.....	605	00
Estuaire de la Riv. Godbout.....	James Law.....	75	00
Estuaire de la Riv. Marguerite.....	C. S. Davison.....	50	00
Washeeshoo et l'estuaire.....	J. A. Lauriais.....	20	00
Estuaire de la Riv. St-Jean.....	Philéas Sirois.....	500	00
Estuaire de la Riv. Romaine.....	L. P. de Courval.....	150	00
Rivière aux 3 Bras.....	Birch Island Club.....	100	00
Riv. Marguerite.....	C. B. Davison.....	125	00

L. Z. JONCAS,

*Surintendant des Pêcheries et de la Chasse.*Département des Terres, Forêts et Pêcheries,
Québec, 30 juin 1899.

E. E. TACHÉ,

Assistant Commissaire.

APPENDICE No. 22.—*Suite.*

LISTE des Rivières et Lacs sous bail au 30 juin 1899.

RIVE SUD.

RIVIERES.	LOCATAIRES.	Rente annuelle.
		\$ cts.
York.....	Thomas Murdock.....	650 00
Rivière Nouvelle.....	Benjamin Wey.....	125 00
Petite Cascapédia.....	Little Cascapédia F. & G. Club.....	300 00
Ristigouche (2e partie).....	Ristigouche Salmon Club.....	500 00
Matapédia, Hamqui et Causapsca.....	".....	520 00
Petit Pabos.....	B. F. Dutton.....	500 00
Grande Rivière.....	L. Z. Joncas.....	100 00
Ristigouche (1ère partie).....	Chamberlain's Shoals.....	325 00
Bonaventure.....	Bonaventure S. Club.....	2,000 00
Grand Pabos.....	J. R. Wilson.....	400 00
Ste-Anne des Monts.....	Henry Hogan.....	50 00
Dartmouth.....	Steuens W. White.....	505 00
Cap Chat.....	H. F. McLachlin.....	50 00
St-Jean et tributaires.....	John Fottler, Trans. & St-John Salmon Club.....	700 00
Matane.....	Matane Club.....	225 00
Estuaire de la rivière Matane.....	H. W. de Forest.....	7,500 00
Grande Cascapédia.....	John Maitland.....	5 00
Mann's Brook.....	C. N. Armstrong.....	50 00
Escuménac.....	Jos. X. Larocie, Trans. à F. H. Leggett.....	20 00
Madeleine, Canton Denoue.....	Richard Duhord.....	10 00
Petite Fourche.....	Ievers W. Adams.....	50 00
Port Daniel.....	David T. Davis.....	50 00
Ristigouche (5e partie).....	Megantie F. & G. Club.....	100 00
Spider et Arnold.....	Little Cascapédia F. G. C.....	900 00
Estuaire de la rivière Petite Cascapédia.....	Ristigouche S. Club.....	520 00
" " Ristigouche.....	B. F. Dutton.....	175 00
" du Petit Pabos.....	Louis Cabot.....	200 00
" de la Grande Rivière.....		

E. E. TACHÉ,

Assistant-Commissaire.

L. Z. JONCAS,

Surintendant des Pêcheries et de la Chasse.

Département des Terres, Forêts et Pêcheries,

Québec, 30 juin 1899.

APPENDICE No 22.—*Suite.*

LISTE des Rivières et Lacs sous bail au 30 juin 1899.

LACS.	LOCATAIRES.	Rente annuelle.
		\$ cts.
Germain Nekabong.....	W. R. White.....	30 00
Potvin et Creux.....		
Petit Batiscau.....	Little Saguenay F. & G. C.....	60 00
Montagne Brulée.....	P. E. Panneton.....	15 00
Willy Thunder, etc.....	W. W. Henry.....	125 00
Duhamel, Paul, Dechesnes.....	Wm. Savard.....	25 00
White Fish Green.....	Green Lake F. Club.....	50 00
Lac de la Rivière aux Rogçons.....	Stadacona, Club de chasse et de pêche.....	110 00
Long des Îles et Vert.....	Club des Laurentides.....	125 00
Brodeur Pizagonke.....	Shawenegan F. & G. C.....	200 00
Pearl et affluents.....	R. Turner.....	25 00
Najuaoualank, Naquagami.....	Metabetchouan F. & G. C.....	188 00
Kiskissink.....	do do.....	125 00
Huard.....	Chs. Charlton.....	10 00
De la Pêche, des Cinq, etc.....	Laurentian F. & G. C.....	225 00
Jobin, Croche, Robert, etc.....	Mattawin Fishing Club.....	40 00
Long Montauban.....	W. P. Greenough.....	2 00
Clair.....	do do.....	15 00
Lady Forked.....	Jovial F. Club.....	20 00
Ecorce.....	do do.....	5 00
Burnt Mountain.....	do do.....	15 00
Wayagamack.....	St-Maurice F. & G. C.....	55 00
Lacs N. E. de la Rivière Mauvaise.....	Jos. Bureau.....	25 00
Lacs Squatteck des Aigles et aux Loutres.....	Jos. E. Paradis, M. D., transporté à Rév. Sœur Marie Léonie des petites Sœurs de la Sainte-Famille de Sherbrooke.....	150 00
Kénogami.....	Rév. Wilfrid Barabé, transporté à la Cie Chateau Saguenay.....	75 00
Quaquakamaksis, et Ecarté.....	J. E. Lizotte, Père, transporté au Club de chasse et de pêche Quaquakamaksis.....	50 00
Bernard.....	Lake Bernard Fishing Club.....	40 00
Charles Russell, Des Îles et Dawson.....	Ste-Marguerite F. & G. C.....	65 00
Maskety et Roberge.....	Masket-y F. & G. C.....	50 00
Echo Beach.....	Echo Beach F. & G. C.....	80 00
Sans nom (cant. McNider).....	L. N. Desrosiers.....	5 00
Archange.....	Club de Pêche des Trois-Rivières.....	15 00
Des Roches, à Jacob.....	Club de Rimouski.....	15 00
Campeau, Tassé.....	F. R. E. Campeau.....	10 00
Lacs de la Rivière Noire.....	A. O. Norton.....	30 00
Lacs sans noms, (Co. Pontiac).....	J. G. Forgie, transporté au Maganacipi, F. & G. C.....	80 00
Trompeur, etc.....	Jacques-Cartier, Club de chasse et de pêche.....	35 00
Maxwell.....	W. A. Marler.....	5 00
Sans nom, etc., (Co. Québec et Champlain).....	D. S. Rickaby.....	10 00
Des Passes, Batiscau, de la Croix.....	Triton F. & G. C.....	400 00
Pemetchangan, 31 mille, ou Grand Lac du Commissaire.....	Gatineau F. & G. C.....	560 00
Victoria, Battobee, des Rats.....	Abitibi F. Game Club.....	75 00
Poisson Blanc, Partridge L.....	do do.....	
Johnston.....	John Alexander McCabe.....	5 00
Vlimeux, Pleau, L. Clair, Caribou, Co. Champlain.....	Club de p. et de c. Frontenac.....	135 00
Des Îles.....	L. N. E. Lacoursière.....	10 00
Perron.....	do do.....	
Newton, Farley et Dodge.....	Archibald McNaughton.....	20 00
Tentari.....	Frank Ross.....	30 00
Sixteen Miles (16 milles).....	H. W. Lawlor.....	25 00
Lunette, canton Macpès.....	J. B. Boutin.....	10 00
Sans nom, (Co. Pontiac).....	Thomas Deacon.....	25 00
Clair, Caché.....	Napoléon Bertrand, transporté au Club de la Rivière à Pierre.....	15 00

APPENDICE No 22.— Suite.

LISTE des Rivières et Lacs sous bail au 30 juin 1899.

LACS.	LOCATAIRES.	Rente annuelle.	
		\$	cts.
Forked, Mullens, &c.	North Wakefield F. & G. C.	10	00
Piomb St-Germain de Marbre.	Denholm Angling Club	20	00
Judge, Chancey, Brewer	Wm McIntosh, transporté à Albert McLaren	99	00
Des 3 Montagnes	Nonantum Club	100	00
Ouareau, Archambault, &c.	Capt. A. L. Howard	60	00
Longue pointe, Désert, &c.	Charlemagne & Lake Ouareau Lumber Coy.	150	00
Sinsic, (Co. Ottawa)	Club de chasse et pêche St-Jérôme	200	00
Angus, (Cant. Humqui)	Geo. W. Cameron	20	00
Rainy, (Co. Joliette)	Alphonse Dumais	10	00
Michaud	J. A. Laughlin, transp. à Lac la Raquette C.	15	00
Des Baies et rivière aux Trois Bras.	Mathias Blaquières	5	00
Petit Neigette	Birch Island Club	100	00
A la Raquette	L. N. Asselin	5	00
Deer, Moose & Little Sandy	A. L. Lockerby, transp. à Lac la Raquette C.	15	00
Rat Musqué	H. F. McLachlin	50	00
Landikagama	Claude McLachlin	125	00
A la Ronge, Vaseux et Cornu	J. W. McRae	40	00
Trout lake & others	A. D. Durnford	90	00
Lakes in 5, 6, 7 & 8 ranges of Th. Chenier.	H. H. Williams	30	00
Le 7e lac Co. Montcalm	Michael Hurley, transporté à Quebec Piscicultural Association	20	00
Mastigouche	Joliette, Club de chasse et de pêche	15	00
Sapin (Chain), Co. Argenteuil	St-Gabriel, Club de chasse et de pêche	31	00
Lacs Ste-Anne, Grand et Petit	Wm. J. White	25	00
Rond à la Viellie et Mitchell	George Guenette	90	00
Moose or Hickey	J. M. Rordick	75	00
Trout, Co. Pontiac	T. A. Proudfoot, trans. à Coulonge F. & G. C.	20	00
Clair	Revd. G. D. Bayne	20	00
Au Brochet, (Co. Lac St-Jean)	Dr. Michael Brophy	10	00
Gauthier Petite Truite	Abel Dufour	5	00
Iles dans le lac St-Joseph	Wm. Kissock	40	00
Lac Ste-Marie, cant. Howard	Young Men Christian Association	5	00
Des Neiges, (Co. Montmorency)	Electric Power Coy.	20	00
Couganawana & Bluc	A. A. Buell	90	00
Bear, Co. Pontiac	Bert A. Klock	50	00
Kontuagama, Pike & Beaver	P. M. McKay	80	00
A la Truite, Co. Wolfe	Sherbrooke F. & G. C.	10	00
Trout Brook	Hugh Graham, trans. à A. F. Shenkelberger	10	00
Rouge et à Pitre	James Watterson	20	00
Sans nom, Tadoussac	Jonathan Dwight	10	00
Bell's Lake	Thos. D. Carmichael	30	00
Croche, à la Truite, (Co. Pontiac)	Roy Moffatt	20	00
Renversé, du Portage, Moras	Henry Atkinson	25	00
Lacs dans Cant. Clarydorme	N. H. Asselin	20	00
Mud Lake	Dr. James Perrigo	30	00
Natawa-see	Pierre Socière	10	00
Bouliane	D. C. Thomson	5	00
Tenten & Rouget	"	12	00
8ème Lac, (Co. Gaspé)	John Pottler	10	00
Trefflé, Collin, &c.	Mattawa F. & G. C.	70	00
Long, Pembina, (Cant. Clyde)	Club Bénard	30	00
Heart Lake, (Co. Pontiac)	W. F. Scott, trans. à Coulonge F. & G. C.	5	00
Des Sucrieries	Lindsay Russell	50	00
Des Iles, Ripel, &c.	Algonquin F. & G. C.	25	00
Rond, (Cant. Ross)	Alfred Duchêne	19	00
Trout & Tea Pot, (Co. Pontiac)	Edward King	15	00
Squaw Lake	Geo. E. Reid	31	00
McKay's Back Lake & Richmond, Co. Pontiac	Geo. E. Reid	35	00
Mountain Co. Argenteuil	E. G. Major	20	00

APPENDICE No 22.—*Suite.*

LISTE des Rivières et Lacs sous bail au 30 juin 1899.

LACS.	LOCATAIRES.	Rente
		annuelle.
		\$ cts.
Au Bouquet, Eugène Olivier, &c.....	Transp. à Robert Rowley p. David Watson	100 00
Algonquin, Stanislas, Ecarter.....	R. Chapple	25 00
Supérieur, (Co. Terrebonne).....	Richard Dubord	25 00
Grande Fourche	Flavien Gauthreau, transp. au Club Neigette	40 00
Neigette, Grand et Petit.....	Richard Turner	30 00
Hauteur, &c., Co. Québec.....	L. E. Otis	10 00
Des Iroquois, (Co. Lac St-Jean).....	B. Bambridge, trans. à Cedar Lakes F. & G. C.	60 00
Big & Little Cedar Lakes.....		
Petit Lac Castor, Bois Francs et Michaudville	W. S. Brown	50 00
St-Hubert	Hon. H. C. Pelletier	11 00
Fer à Cheval ou Desmarais, Lac Sam.....	O. Desmarais	10 00
Ouimet	P. A. Barette	10 00
À la Peinture, à la Firole, Ross	Vaimor St-Laurent	15 00
Maison, du Portage et partie de la rivière Croche.....	Thomas S. Baer	50 00
O'Brien, Co. Pontiac.....	G. A. Waterbury	15 00
Long, Henri, Kaskoula	Club Kénogami	15 00
Sauvage ou Lac au Castor et le Petit Lac Wolfe, (Co. Terrebonne).....	Robert Stanley Hodgins, transporté par Valentin Grenon	15 00
3 lacs dans les limites 354 et 486, (comté Pontiac).....	A. Lumsden	80 00
McGillivray, (Co. Pontiac), Long Lake.....	Révd. G. A. Picotte	65 00
Blue Sea Lake	Alphonse Lejeux	60 00
Chasseur et à la Truite	Wright F. & Game Club	20 00
Owen, Aveline, à la Loutre &c., (comté Champlain).....	Robert Rowley	40 00
Petit et Grand Lac au Lard	J. E. Trudel	25 00
Des Grandes Bates, Rosa & Thérèse	Club Lac des Grandes Bates	70 00
Trois petits lacs, dans Can. Wolfe	avid Russell	30 00
Lac des Sept-Îles, (Gaspé)	Francis J. Shepherd	40 00
Lac de l'Anse Peureuse, (Gaspé)	H. C. Pierce	30 00
Grand Lac Ha! Ha!	H. Petit	50 00
Clapham et à la Truite	G. R. Smith	10 00
À la Truite et 2 lacs sans nom, (Co. Pontiac)	Joseph Somerville	20 00
Grand Lac Caché	Jacques Grenier	25 00
Lacs et Rivières dans les limites 142, 143, 292, 454, 456, 461 et 473 dans le comté de Pontiac.....	J. C. Taché	80 00
Lacs dans limites 218 et 453, Co. Pontiac	James B. Klock	45 00
Lacs et Rivières dans les limites 192, 193, 194, &c., dans Co. Pontiac.....	Geo. H. Rogers	50 00
Ellard, Hélène, Mary	P. W. Ressman	55 00
Mer Bleue &c, canton Church	Camille Piché	7 00
Lac David	Émile Dubé	20 00
St François, Cn Witworth	Hiram McKay	15 00
À la Truite, Cn Cayowd	Arth. M. Dechesne	5 00
Maskinonge (Partie de)	Hamilton Stewart	50 00
Dumont	J. Dow	80 00
Colton, McConnell & Ferris	Hiram Robinson	80 00
Cinq Mille	T. C. Coffin	15 00
Deux petits lacs sans nom	Jubilee Club de ch. et de pêche	20 00
Canton Labelle et p. de la riv. Maskinongé	E. R. P. P. Oblats M. I. de Maniwaki	12 00
Stubbs Lake	Fred W. Emerson	40 00
Serpent, Canton Bouthiller	"	60 00
Calumet, Canton Chichester	A. C. Mathews	5 00
Lac Vert, &c, Bryson	Dr Geo. S. Huntington	40 00
Green Lake, Rang A. de Joly		
Grand Lac à la Chienne		

APPENDICE No 22.—*Suite.*

LISTE des Rivières et Lacs sous bail au 30 juin 1899.

LACS.	LOCATAIRES.	Rente. annuelle.	
		\$	cts.
Equerre ou Des Monts.....	J. P. Dawes.....	12	00
Armstrong & Birch.....	C. A. Beuthner.....	20	00
De Montigny ou Lac des Sept Frères.....	Chesterville F. & G. C.....	10	00
Beauchamp & Cabane.....	A. Woods.....	20	00
Breeches, Indian &c. canton Wolfe.....	Wolfe County F. G. C.....	50	00
Croche, Co Champlain.....	P. U. Cloutier.....	10	00
Travers, Co Terrebonne.....	Octavien Rolland.....	20	00
Lac Edouard, Co Québec.....	Robert Rowley.....	125	00
A la Grue, Cn. Kensington.....	Anastase Roy.....	15	00
Des Ours &c, Co Ottawa.....	Jos. Grouard.....	40	00
Pineau, Depot, Neigette canton Maupas.....	Michel Ringuet.....	15	00
Lacs dans les limites 372, 376 à 380 inc.....	McLachlin & Bros.....	90	00
Surprise et L. Louis Potvin.....	Juste Dufour.....	13	00
Rond, Cn Bagot.....	Guillaume Tremblay.....	10	00
Charles & Clair, Cn. Falardeau.....	E. J. D. Mitchell.....	20	00
La Galette Des Martes &c, Co Charlevoix.....	Théophile Gauthier.....	50	00
Poisson Blanc, Cn Bouchette.....	John Grace.....	20	00
Lac La Grosse Truite, Cn. Simon.....	P. McLean.....	10	00
Du Cordon, La Grosse, à la Truite, Co Wolfe.....	Frank F. Parkins.....	80	00

E. E. TACHÉ,

Assistant-Commissaire.

L. Z. JONCAS,

*Surintendant des Pêcheries et de la Chasse.*Département des Terres, Forêts et Pêcheries,
Québec, 30 juin 1899.

APPENDICE No 23

RAPPORT de l'Inspecteur Général des Pêcheries et de la Chasse.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-annexé les résultats de mon inspection dans la zone No 2 pendant le cours de l'été de 1899 et une étude succincte traitant de la chasse industrielle et des ressources que l'on peut en espérer ou en obtenir dans un avenir rapproché.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur le Ministre,
Votre obéissant serviteur,

H. de PUYJALON,
Inspecteur général des pêcheries et chasse,
De la province de Québec.

LA CHASSE

La chasse a donné, cette année des produits et des rendements très différents suivant les conditions climatiques des régions où elle a été exercée.

Martre.—En certaines contrées rapprochées de nos frontières du nord la *martre* a été rencontrée en abondance et quelques chasseurs de la tribu des Naskuapis ont livré aux acheteurs jusqu'à 100 et 120 martres. Résultat excellent, si l'on sait que la dépouille de cet animal s'est vendue, pour les belles qualités, de 18 à 20 dollars l'unité. Cette hausse doit se maintenir. Elle est due à l'équilibre qui s'établit entre le prix de vente de la pelleterie brute et le prix de la pelleterie manufacturée. L'écart existant autrefois entre ces deux termes, dépassait toute proportion équitable et l'on doit s'applaudir de le voir se niveler.

Renards.—Les *renards* ont été comme les martres, assez nombreux à l'intérieur et rares sur le littoral. C'est ainsi, qu'il en arrive presque toujours lorsque la neige tombe en plus grande abondance sur le bord de la mer qu'à l'intérieur, ces deux animaux fuyant, autant que possible, les grandes agglomérations de neige.

Loup-Cervier.—Il a été capturé peu de loups-cerviers et ils semblent être en diminution, bien que cette apparente pénurie puissent s'attribuer à une modification transitoire dans le parcours habituel de cet animal.

Loutre.—La loutre, s'accroît sensiblement et l'on devait s'y attendre en considérant avec quelle abondante régularité s'accomplit son alimentation journalière dans des régions où le développement des systèmes lacustres très poissonneux dépasse tout ce que l'imagination peut concevoir.

Loups.—Il n'a point été traité de la vente d'un grand nombre de peaux de loups. Le prix de cette belle fourrure est resté à peu près stationnaire aux environs de \$12 dollars.

Ours.—La récolte des peaux d'ours a été moyenne et la valeur de leur dépouille semble ne point avoir varié.

Pekans.—En compensation les pékans autrefois peu nombreux paraissent s'acclimater de plus en plus au Labrador, où on les rencontre aujourd'hui en assez bonne quantité.

Rat-musqué.—Le rat-musqué est toujours légion en certaines localités.

Vison.—Le vison, dont la dépouille augmente de valeur, est toujours très abondant. Il s'en prend peu, au cours de la saison prohibée. Sa peau n'offrant à cette époque aucune des qualités qui la font apprécier à la fin de l'automne.

Menue pelleterie.—La menue pelleterie dans laquelle je classerai, l'écureuil, le suisse, l'hermine, le siffleur ou marmotte canadienne et la bête puante ou moufette ne sont toujours que pelleterie prise dans des pièges ou des attrapes qui ne leur sont pas destinés.

Je ne puis comprendre pourquoi la dépouille, si jolie et quelquefois si durable, de ces animaux, est frappée d'une défaveur aussi persistante.

Gibier de mer et des bois.—Le gibier de marais a été très abondant. Le canard noir, l'outarde (*Cygnopsis Canadien*) le canard histrion, le canard bucéphale ou plongeur, le cacawi, etc., etc., se sont montrés en bandes nombreuses. Le canard eider de l'espèce (*Sommateria dresseri*) ou moniac semble en augmentation sur l'année précédente dans la région comprise entre Natashquan et la Pointe-aux-Esquimaux, mais il est loin d'avoir atteint encore son ancienne abondance. Sa valeur commerciale est grande et devrait lui mériter une protection plus assidue que celle dont il a été l'objet jusqu'ici. Il serait d'autant plus urgent de veiller sans retard à sa conservation que des trois espèces de canard eiders qui fréquentent nos côtes au printemps et à l'automne, c'est la seule qui s'y cantonne et qui

y séjourne d'une manière permanente. Je reviendrai sur cet intéressant oiseau dans mon étude sur la chasse industrielle.

Courlis.—Les courlis (*Numenius borealis*) ou corbigeau se sont répandus sur la côte en troupes plus nombreuses que d'habitude.

Bécassines.—Les bécassines (*gallinago delicata*) ont été, comme toujours du reste en prodigieuse quantité. Je ne puis m'expliquer que ce gibier si apprécié de nos sportsmen soit à ce point dédaigné par leur fusil. Les marécages qu'affectionne la bécassine ne sont pas très éloignés et les battures des Sept-Iles, par exemple, sont accessible à tout le monde en 24 heures.

Pluviers et chevaliers.—Ces deux oiseaux ne se sont pas abattus sur les bords de la mer en aussi grand nombre que l'année dernière. On ne peut cependant nullement conclure qu'ils soient en diminution. Les brises d'automne ont été très violentes, et ont nécessité, peut-être, chez ces animaux une modification de leur parcours habituel.

Perdrix.—Il est très difficile d'apprécier la diminution ou l'augmentation de ces oiseaux, tant leur nombre est variable, suivant les localités. Néanmoins la perdrix de savane ou Tétràs du Canada (*Dendragapus canadensis*) m'a paru se maintenir en bonne quantité. Je ne puis en dire autant de la perdrix grise ou gélinotte du Canada (*Bonasa umbellus*) qui m'a semblé moins abondante que les années précédentes.

La perdrix blanche ou lagopède des Saules (*Lagopus albus*) niche toujours en grand nombre sur les îles du grand nord bien que ne s'étant montrée qu'en petite quantité sur les autres parties de la côte pendant la durée de l'hiver passé.

Lièvre, caribou.—J'ai rencontré beaucoup de pistes de lièvres le long du littoral, mais le caribou s'est montré très rare au bord de la mer entre les Sept-Iles et Natashquam. Plus bas on le trouve assez facilement surtout aux environs de Neccatina, de la rivière Saint-Augustin et de Shecatika. A propos de cet animal, il serait bon de faire remarquer que notre province en possède vraisemblablement trois espèces : le caribou des bois, le caribou des plaines et une espèce intermédiaire que l'on distingue du caribou des bois par ses ramures toujours plus plates et plus élevées, malgré sa taille plus faible, et du caribou des plaines par son poids, beaucoup plus considérable bien qu'atteignant rarement 200 livres.

LA PECHE

La pêche des rivières a donné d'assez bons résultats cette année. Les locataires y ont capturé à la ligne, un assez grand nombre de saumons. La pêche au filet dans les estuaires et sur les plains a été suffisante.

Le loup-marin a totalement manqué et la morue a été rare. Le homard seul a donné de nombreux profits, mais il ne peut résister longtemps à l'exploitation intensive, à laquelle il est soumis et je crois sa diminution très prochaine si l'on n'y prends garde.

Les autres produits de la pêche marine et d'eau douce sont toujours aussi négligés que par le passé et le requin, la raie, l'éperlan, l'anguille et le thon n'ont été l'objet d'aucune tentative suivie, d'aucune transaction profitable.

DE LA CHASSE INDUSTRIELLE ET DE SON IMPORTANCE RELATIVE

Entre la chasse industrielle et la chasse sportive, il existe des différences sociales et économiques très considérables.

L'une, la chasse industrielle, intéresse surtout les classes pauvres, ou travaillantes dont elle simule l'activité tout en contribuant à leur bien être par l'augmentation de leur revenu. Pour elle il n'existe pas de non valeur. Tout animal-gibier vivant ou mort est matière commerciale, matière à profit.

L'autre, la chasse sportive ne peut être exercée que par les personnes ou les associations riches. Elle ne voit dans la chasse qu'une distraction, un exercice. Elle ne contribue à la fortune publique que par les dépenses que nécessite le genre qu'elle a adopté.

La statistique ci-dessous fera mieux saisir l'écart qui se produit entre ces deux modes de chasse, lorsqu'ils sont appliqués par le sport ou par l'industrie.

 STATISTIQUE.

Fonds exigés pour l'exercice de la chasse sportive et de la chasse industrielle en France.

CHASSE SPORTIQUE.	FRANCS :
Permis de chasse.....	18,000,000
Location des forêts de l'Etat.....	3,000,000
Lépenses approximatives annuelles exigées pour les équipages de chasse, les garderies, etc, etc.....	15,000,000
	<hr/>
	36,000,000

Soit \$7,200,000

CHASSE INDUSTRIELLE.

Production indigène des pelleteries.....	26,000,000
Importation et ré-exportation des pelleteries.....	50,000,000
Main-d'œuvre.....	15,000,000
Commerce intérieur du gibier d'alimentation.....	100,000,000
Commerce des plumes et duvets.....	50,000,000
	<hr/>
	241,000,000

Soit environ \$48,000,000

L'Angleterre, l'Allemagne et la Russie, dont le mouvement en pelleteries, en plume et en duvets est de beaucoup plus considérable qu'en France, donneraient, pour la chasse industrielle, des résultats plus élevés. Quoi qu'il en soit, en considérant la France comme type moyen du mouvement des fonds et des revenus exigés ou donnés respectivement par les chasses sportives et industrielles, nous voyons que l'importance de la chasse sportive, comparée à l'importance de la chasse industrielle, est dans le rapport de 1 à 6 $\frac{1}{2}$. En d'autres termes, la chasse sportive a 6 $\frac{1}{2}$ fois moins de valeur que la chasse industrielle.

Or nos lois de chasse (province de Québec) ont été conçues et appliquées jusqu'ici beaucoup plus dans l'intérêt de la chasse sportive que dans celui de la chasse industrielle.

Les seuls représentants de la chasse industrielle en nos pays se réduisent à la Compagnie de la Baie d'Hudson et à quelques *traders*, fourreurs et pelletiers qui, je ne saurais trop le répéter, n'ont exploité jusqu'ici que le chasseur et nullement la chasse.

Il n'a rien été tenté du côté des plumes et des duvets (plumes de lit, de luxe, duvets, etc), rien du côté de l'élevage, presque rien du côté de l'alimentation, et cela dans un pays éminemment propre à ces industries.

Il est bon de savoir que, malgré cet abandon de la plupart des branches exploitables de la chasse, la Compagnie de la Baie d'Hudson réalise chaque année sur le marché de Londres de trois à quatre millions de dollars de pelleteries exportées de l'Amérique Septentrionale, et que l'on peut évaluer à un quart ou un cinquième environ la quantité de ces pelleteries qui provient des territoires de notre province. Ce quart ou ce cinquième représente \$800,000 à \$1,000,000 "exportés" tous les ans hors de la province.

La conclusion que l'on peut déduire de l'examen de cette courte, mais éloquente statistique est, à mon humble avis, la suivante :

1. Modifier peu à peu la loi de chasse au profit de la chasse industrielle, et cela sans enlever à la chasse sportive les avantages qui lui sont acquis, ce qui n'est point incompatible.
2. Encourager le chasseur de profession
3. Créer un établissement modèle d'élevage de pelleterie et de gibier.

NOTE ENFIN DE PAGE.—Les ouvrages consultés pour établir cette statistique sont les suivantes :

Le Figaro, Paris ;
 La Science Française, Paris ;
 Le Chasseur Illustré, Paris ;
 La Chasse Illustrée, Paris ;
 Ventes de Lampson & Cie, Londres ;
 Manuel du Pelletier fourreur, de M. P. Maigne ;
 La Plume des Oiseaux, de Lacroix-Danliard

L'un des arguments que l'on oppose avec le plus de force à la chasse industrielle, c'est la diminution du gibier que l'on prétend résulter de son action.

C'est là cependant une accusation vaine et qui ne peut être soutenue lorsque ce genre de chasse est régi par des lois sages et des usages appropriés aux pays où elle s'exerce.

Dans mon rapport de 1898 (à la page 62), j'exprimais la loi suivante :
 " Ce n'est pas l'énormité de la capture qui fait diminuer le gibier, c'est
 " l'inopportunité de l'heure choisie pour cette capture ". Je donne ci-
 dessous une preuve de cette vérité, en exposant le tableau des animaux
 tués en Autriche-Hongrie, pendant le cours de l'année cynégétique 1890.

L'Autriche-Hongrie a environ 250,000, milles carrés en superficie
 subdivisés en 19,325, territoires de chasse. Chaque territoire de chasse
 tient une comptabilité des pièces abattues, appelée " tableau " de chaque
 jour. La réduction de ces diverses statistiques partielles permet d'établir
 tous les ans une statistique officielle et d'ensemble du gibier tué dans
 l'empire.

RELEVÉ.

Fauves	Ours	39
	Chevreuils	65,303
	Cerfs	11,570
	Chamois	6,038
	Daims	2,764
	Sangliers	2,640
	Lynx, putois, martres	40,970
	Marmottes	526
	Lièvres	1,345,838
	Lapins	82,687
	Total	1,559,305
Oiseaux	Oiseaux de proie diurnes	131,135
	Oiseaux de proie nocturnes	36,818
	Csqs de bruyère	15,168
	Gélinottes	11,417
	Perdrix communes	1,105,579
	Faisans	152,796
	Francolins	2,535
	Cailles	91,167
	Perdrix blanches	196
	Bécasses	25,850
	Bécassines	16,600
Canards	49,590	
Oies	1,939	
	Total	1,630,789

On ne trouve aucun tableau de petits oiseaux, car ils sont absolument respectés en Autriche.

Il faut remarquer que les chiffres donnés sont encore au-dessous de la vérité, certains locataires de chasses communales ayant intérêt à diminuer leurs profits apparents pour qu'on ne hausse pas le prix de leur location. (1)

Il est bon de remarquer encore que cette quantité considérable de gibier abattu tous les ans ne diminue en rien la production normale et que la superficie de l'Autriche-Hongrie est d'un tiers plus petits que celle de notre province :

Autriche-Hongrie.....	250,000, milles carrés environ.
Province de Québec.....	346,929, " "

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur le ministre,
Votre obéissant serviteur,

H. DE PUYJALON,
Inspecteur général de la chsse et des pêcheries.

(1) Extrait du journal "La Nature," 14 janvier 1893.

APPENDICE No 24.

Le 29 octobre 1899.

RAPPORT sur les sables noirs, anciens et modernes, de la Côte nord du fleuve et du golfe St-Laurent.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre l'étude très succincte que vous m'avez demandée et qui traite de la disposition relative des dépôts de sable noir, anciens et modernes, sur la côte nord du fleuve et du golfe St-Laurent.

Les minerais de fer, composés d'un mélange en proportions variables de particules d'oxyde de fer magnétique et de fer titané, sont abondamment répandus sur les terrains sablonneux qui bordent la côte nord du fleuve et du golfe St-Laurent. On les doit à la décomposition, par les agents extérieurs, des roches ferrugineuses compactes.

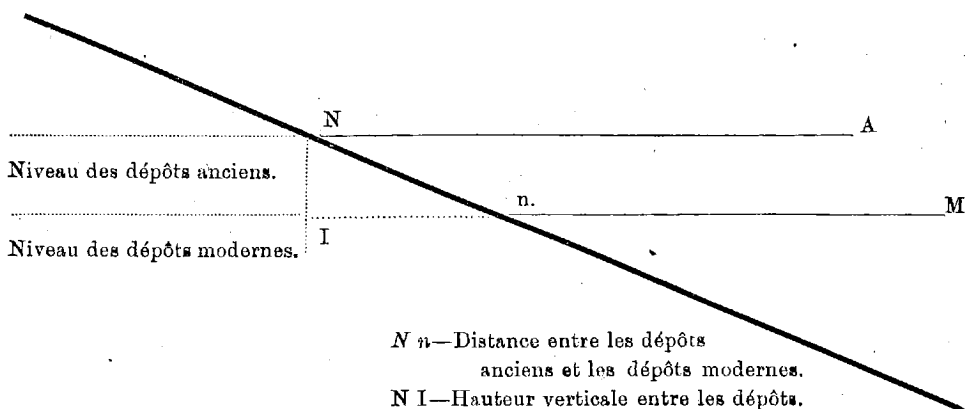
Ces roches appartiennent à deux espèces minérales distinctes. Elles sont constituées par de puissants amas de fer titané ou par des roches quartzo-feldspathiques contenant de nombreux nodules de magnétite à peu près pure.

La désagrégation une fois accomplie, le mélange des particules ferrugineuses est entraîné par les glaces, les pluies, les neiges et les cours d'eau vers le réservoir commun de même niveau, c'est-à-dire vers la mer. Lorsque les grands mouvements de flux et de reflux qui se produisent au printemps, à l'automne ou sous l'effort des grandes brises, viennent remanier le fond mobile sur lequel reposent ces particules, ces dernières sont entraînées jusqu'au sommet des plaines sablonneuses où elles se déposent à la mer baissante, et s'accumulent quelquefois en amas superficiels d'une grande étendue et d'une épaisseur variant de $\frac{1}{2}$ pouce à 28 pouces.

Cette opération, qui se produit de nos jours avec une assez grande régularité aux heures et dans les conditions que je viens d'indiquer, se produisait dans les mêmes conditions relatives de temps et de lieux aux époques plus anciennes, mais à des niveaux différents, la hauteur des eaux décroissant d'une manière continue. En d'autres termes, le littoral des mers anciennes était beaucoup plus élevé que celui de nos océans modernes. Il en résulte que les dépôts de sable oxydulé magnétique s'effectuaient à ces époques sur des points aujourd'hui plus ou moins éloignés de la plage, suivant qu'ils s'exécutaient au pied de falaises rapprochées du rivage

actuel ou de falaises bornant de nos jours des plaines basses et sablonneuses et placées assez loin dans l'intérieur.

Le diagramme ci-joint fera mieux saisir cette disposition et la distance qui doit exister entre les dépôts anciens et les dépôts modernes.



Suivant que la ligne Nn se rapproche ou s'éloigne de la verticale Ni , les dépôts anciens se rapprochent ou s'éloignent du rivage de la mer. C'est ainsi qu'à la Pointe-à-Juliette et à la Pointe-Noire, il sont placés à quelques arpents des eaux marines modernes, et qu'à la rivière Saint-Jean, on les rencontre à plusieurs milles à l'intérieur. Cette disposition est confirmée par M. Jos. Bureau, explorateur des Terres et Forêts de la Couronne, qui, dans ses rapports des 24 août et 11 octobre 1891, signale, dans les savanes éloignées de la mer des rivières Natashquan, Romaine et Mingan, la présence du sable noir sous une couche de mousse ou de terre ne dépassant pas trois pieds d'épaisseur.

L'Océan n'est pas le seul récipient où s'accumulent les sables noirs. Il est, sans contredit, le plus grand réservoir vers lequel se dirigent les particules de la matière minérale désagrégée, mais il existe bien des lieux intermédiaires où l'on trouve des oxydulés en abondance. Dans les grands lacs, par exemple, qui reçoivent les eaux des versants étendues, on les rencontre sur les rives sablonneuses en dépôts plus ou moins considérables.

Au Canada, jusqu'ici, les sables ferrugineux magnétiques n'ont été cherchés et recueillis que sur les plages appartenant au niveau des eaux modernes.

Aucune exploitation des dépôts appartenant aux mers anciennes n'a été tentée méthodiquement, bien que ces derniers soient, en général, plus volumineux et moins mélangés que leurs équivalents des niveaux plus récents. Il n'est pas rare de trouver parmi les dépôts anciens des accumulations de sable noir presque pur mesurant en épaisseur de 40 à 45 pouces.

Le transport de ce minerai à la mer serait peu coûteux, la distance qui l'en sépare n'excédant pas souvent dix à quinze arpents et n'atteignant plusieurs milles que dans les plaines très basses où la pente vers la mer est presque insensible.

La couche de terre qui recouvre les dépôts anciens est toujours très maniable. Elle a rarement deux pieds d'épaisseur. De plus, cette couche fertile est toujours recouverte d'essences ligneuses telles que épinettes noires, grises, rouges, sapins et bouleaux parfaitement propres à la fabrication de la pulpe.

Quoiqu'il en soit des causes qui ont fait négliger ou ignorer ces dépôts, rien ne serait, à mon avis, plus facile que leur mise en œuvre.

Leur recherche n'offrirait également aucune difficulté et amènerait à la découverte d'agglomérations très importantes, si les investigations de l'explorateur étaient bien conduites.

Tous les dépôts de sable noir sont plus ou moins mélangés à des particules siliceuses ou grenatifères dont il est assez difficile de les séparer; du moins en est-il ainsi pour les accumulations modernes, celles que j'ai vues, entre autres, semblent pures. Elles ont subi une sorte de triage, de séparation, qu'il faut attribuer, je crois, à leur plus grande densité celle-ci les entraînant mécaniquement à la base des couches sablonneuses moins denses. Les dépôts anciens offrent donc des avantages d'exploitations plus complets que les dépôts récents.

De plus, les sables grenatifères ont, si je ne me trompe, certains usages industriels pour le polissage des matières dures et leur prix de vente pourrait venir en déduction des frais d'exploitation du sable noir.

Pour en finir avec cet exposé qui contient toutes les données utiles à l'étude des dépôts anciens d'oxydulé magnétique, je me permettrai, Monsieur le Ministre, de vous exposer les résultats d'une expérience qui m'est personnelle :

Ayant recueilli deux ou trois centimètres cubes de sable noir très pur, j'en tentai la séparation au moyen de l'aimant ordinaire en fer à cheval.

J'obtins, en peu de temps, la séparation de la moitié des particules soumises à l'épreuve. Voyant qu'il m'était impossible d'en obtenir d'avantage à froid, je fis chauffer le résidu et la portai à une température d'environ 100 degrés centigrades. Une fois refroidi en partie, je le soumis de nouveau à l'action du barreau aimanté et je parvins à extraire encore le tiers de la quantité restée insensible avant d'en avoir élevé la température.

Il y a peut-être, dans cette expérience bien timide, les éléments de recherches nécessaires à des essais industriels nouveaux et plus concluants que l'essai modeste d'un explorateur.

Les minerais provenant des dépôts anciens semblent constitués par des particules d'oxydes magnétiques un peu plus volumineuses que les particules des dépôts modernes.

Leur teneur doit représenter de 70 à 80 $\frac{100}{100}$ d'oxyde de fer.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Ministre,

Votre obéissant serviteur,

(Signé), H. DE PUYJALON.

APPENDICE No. 25.

Monsieur le Ministre,

Me conformant aux instructions que vous m'avez fait transmettre le 29 septembre 1899, je me suis transporté aux Sept-Isles (Côte Nord du golfe, comté de Saguenay), et m'y suis livré à l'examen des terrains propres à la culture, des bois applicables à la fabrication de la pulpe et des plantes marines en cours d'exploitation.

J'ai l'honneur de vous soumettre ci-annexé le résultat de mes études sur les différents objets proposés à mon attention.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur le Ministre,
Votre obéissant serviteur,

H. DE PUYJALON,
Inspecteur des pêcheries et chasse.

18 novembre 1899.

GEOGRAPHIE PHYSIQUE.

Si, du centre de la Baie des Sept-Isles, on jette les regards vers le nord-ouest, on voit s'élever en arrière du littoral des sommets étagés, arrondis et couverts de bois. Ces ballons, de hauteur variable, sont séparés par des plateaux onduleux quelque fois assez allongés, mais étroits.

La profondeur de cette chaîne, de la mer au point visible le plus élevé, peut se mesurer par six ou dix milles.

Une plaine ou plateau caractérisé, affectant la forme d'un triangle curviligne dont le sommet prendrait son origine au portage de la rivière Sainte-Marguerite et la base serait perpendiculaire au cours de la rivière du Poste, descend en pente assez douce du pied des derniers contreforts jusqu'à la périphérie de la baie, où il se termine en un bourrelet de falaise de peu d'élévation.

De cette succession de sommets s'échappent plusieurs rivières ou ruisseaux qui versent leurs eaux dans la baie.

Ce sont, en partant du portage de la rivière Sainte-Marguerite et en se dirigeant vers la rivière du Poste :

-
- “ La rivière à Hall,
 - “ Le ruisseau à Olet,
 - “ Le ruisseau des Roches,
 - “ La rivières des Rapides,
 - “ La rivière du Foin,
 - “ Et la rivière du Poste.

En réalité les rivières à Hall, des Rapides et du Foin sont les seuls cours d'eau méritant le nom de rivière, les autres n'étant que simples ruisseaux dont le volume varie avec les saisons.

TERRAINS A CULTURES

La rivière à Hall est navigable à marée haute pour les canots sur une étendue de deux milles et demi. Elle peut mesurer de trente à quarante mètres de largeur. Ses rives sont formées de glaise d'un gris bleuâtre surmontée de sable d'épaisseur variable, mais se réduisant quelquefois à une couche très mince et facilement mélangeable au sous sol argileux.

Dans de semblables conditions, il semble que tous les terrains qui s'étendent des deux côtés de cette rivière sont faciles à transformer en terres arables de valeur.

De nombreuses essences ligneuses croissent en abondance sur ce sol encore inculte. Elles y sont de bonne venue et de dimensions suffisantes quelquefois pour donner des pièces d'appareil en petit nombre, mais toutes seraient éminemment propres à alimenter une fabrication de pulpe assez importantes. Ces essences sont :

- “ L'épinette blanche ;
- “ L'épinette noire ;
- “ Le sapin ;
- “ Le Tamarac ;
- “ Le cyprès ;
- “ Le bouleau.”

Tous les autres cours d'eau arrosent des terrains où l'on rencontre des conditions de culture et de sylviculture industrielle à très peu de chose près, analogues.

Cependant la rivière des Rapides ou du Rapide semble mieux partagée que les autres au point de vue de l'exploitation forestière.

La rive Nord du Grand Lac, qui fait partie du système lacustre de cette rivière, est surtout très bien pourvue de belles épinettes blanches et noires. Ce réservoir est placé à 3 milles ou $3\frac{1}{2}$ milles de la mer et son orientation relativement au village doit être sensiblement le Nord-Ouest ou le Nord Nord-Ouest. On y accède par le cours de la rivière du Rapide.

Au pied des formations argilo-siliceuses que je viens de décrire s'étend une zone de terrain plan, d'un acre de diamètre environ, et toute recouverte d'aulnes dont les racines pénètrent dans un sous sol composé d'argile, de sable et d'humus. Une seconde zone, de même diamètre et concentrique à la première, et où pousse assez dru du foin salé, fait suite à la première qu'elle sépare des battures vaseuses alternativement couvertes et découvertes par la mer, et qui se développent tout autour de cette portion de la Baie des Sept-Isles.

C'est sur cette dernière bande que les habitants du village viennent, pour la plupart, récolter le fourrage nécessaire à l'alimentation de leurs bêtes à cornes.

Le drainage bien compris de ces deux zones les rendrait d'une parfaite fertilité et en augmenterait les produits actuellement médiocres, bien que suffisants en l'état actuel des choses.

LA ZOSTERE (Herbe à Bernache—H. à Outarde)

La zostère (*Zostera marina*) plante marine de la famille des naïadées, qu'il ne faut pas confondre avec les algues, bien qu'on la désignât autrefois sous les noms d'"Algue Marine" ou d'"Algue des Verriers", pousse en prodigieuse quantité dans toutes les baies profondes, abritées et à fonds argileux qui découpent si profondément les côtes du Labrador Canadien.

Cette herbe, que les gens de la côte désignent sous le nom d'herbe à Bernache ou d'herbe à Outarde, a de nombreux usages en industrie domestique et courante. C'est une plante rubannée, longue de plusieurs pieds quelquefois et d'une largeur constante, de la base au sommet, d'environ 1 $\frac{1}{8}$ de pouce pour les grandes dimensions. Elle tapisse souvent la surface des battures vaseuses ou sablonneuses que couvre et découvre la mer à chaque marée. D'autrefois elle n'émerge pas du fonds et reste ensevelie sous les eaux, bien qu'il soit rare de la rencontrer au-dessous des profondeurs dépassant quatre brasses.

Son agglomération sur les mouillages des havres peu profonds est telle en certaine circonstance qu'elle nuit à la solidité des grappins, en les empêchant de mordre sur le fond.

La zostère se montre en abondance dans la Baie des Sept-Iles ou les MM. Delorme & Cie ont commencé son exploitation. On rencontre cette plante surtout en dehors de la rade proprement dite, c'est-à-dire, sur cette partie du pourtour de la Baie placé à l'ouest ou au nord-ouest et qui s'étend, à peu de chose près, de la rivière du Poste au nord jusqu'au portage de la rivière Sainte-Marguerite au sud-ouest.

J'ai déjà exprimé que cette zone herbue s'avancait au large des batures littorales, alternativement couvertes et découvertes par le mouvement des marées, jusqu'aux sondages de quatre brasses, soit à environ $3\frac{1}{2}$ milles dans le sud-sud-est vers l'intérieur de la baie. En d'autres termes le segment de cercle formé par la partie qu'occupe la zostère serait sustentue par une corde mesurant environ sept milles (7), l'axe médian élevé sur cette corde, étant mesuré par $3\frac{1}{2}$ milles.

Jusqu'ici il m'a semblé que l'exploitation de la zostère, par MM. Delorme & Cie, se réduisait à recueillir celles de ces plantes que la mer jetait au plain, puis à les sécher sans lavage préalable à l'eau douce et enfin à les presser pour en faciliter le transport sur les marchés consommateurs.

Je considère comme avantageux pour les Sept-Iles la naissance de l'industrie des zostères, qui ne peut manquer de prospérer si elle est bien conduite et si tous les usages de ces plantes sont industriellement appliqués.

Je dois, cependant, porter à votre connaissance l'une des plaintes que j'ai entendu formuler.

Les habitants du village prétendent que les plantes recueillies par MM. Delorme & Cie, sont quelquefois déposées au sommet des plaines, sur le foin naturel qu'ils sont accoutumés de faucher et sur les graines comestibles qu'ils ont l'habitude de récolter à chaque saison.

LOTS DE CULTURE.

Les lots de culture sollicités dans le canton Arnaud, autour de la rivière à Hall, et qui font l'objet des dossiers 12592, 13186, 13187, 13275, 13276, 13397, se présentent dans de bonnes conditions de défrichement. Je crois qu'ils peuvent être concédés sans inconvénients, pourvu que les droits de chasse et de pêche, sur les bords de la baie, ne soient point amoindris ou entravés.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur le ministre,
Votre obéissant serviteur,

(Signé) H. DE PUYJALON.

APPENDICE No 26.

RAPPORT de M. N. McCUAIG, Surintendant du service de protection des forêts contre les incendies, pour la région sauvegardée No 1.

L'honorable Commissaire des Terres,
Forêts et Pêcheries,
Québec.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur le service de protection des forêts contre le feu dans la région sauvegardée No I pour l'année 1899. Ce service a été assez heureux. La surveillance a été facile durant les mois de mai et de juin, mais en juillet et surtout en août, une extrême sécheresse a nécessité la plus grande vigilance de la part de nos gardes. Le danger du feu m'a paru tel, dans ces circonstances, que j'ai jugé prudent de demander l'autorisation de prolonger jusqu'au 15 septembre, dans les endroits les plus exposés, le service de protection. Cette autorisation obtenue du département a sans doute beaucoup contribué à préserver cette région des désastreuses conflagrations qui ont causé tant de dommages aux environs du Témiscamingue, dans Ontario, et dont la fumée a enveloppé nos forêts pendant une quinzaine de jours.

L'exploitation de la pulpe et des autres bois que le pin, se développant d'avantage chaque année dans cette région, y augmente considérablement les dangers de l'incendie.

Trente-huit gardes-feux (réguliers et spéciaux) composaient notre personnel, durant cette saison, et, pour protéger un aussi vaste territoire que celui de l'Ottawa et de la Gatineau, il faut la plus grande vigilance et des hommes choisis.

Nous avons eu, durant cette saison, plusieurs feux causés par les colons établis soit avec titre soit sans autorisation, par la foudre, etc., mais, promptement arrêtés au début par nos gardes, ils n'ont pas fait de dommages sérieux, excepté dans quelques cas où les frais encourus pour l'éteindre font l'objet d'un compte spécial actuellement soumis à votre département.

Je puis cependant affirmer sans crainte que le coût de l'extinction des feux de forêts dans cette région, l'été dernier, n'excédera pas \$400, et que les dommages causés par ces feux ne dépasseront pas le double de cette somme.

Les affiches en toile rendent de bons services et les licenciés, comme nos gardes, en demandent constamment.

Ces affiches de toile et l'insigne sont les seuls objets fournis à nos gardes, mais il faut convenir que, tout utiles qu'ils soient, ce n'est pas suffisant. Les attaques du feu sont soudaines et maintes fois inattendues. Alors une heure de travail efficace immédiatement vaut une journée ou une semaine d'efforts subséquents. Je suis convaincu que le temps est arrivé de pourvoir nos gardes de tous les objets nécessaires pour combattre le feu à un moment d'avis. Un soldat sans fusil ni cartouches est propre à peu de chose sur le champ de bataille : de même le garde feu, loin de tout secours dans les profondeurs de la forêt, et désarmé en face de l'ennemi.

Trois choses sont ordinairement employées pour combattre le feu : une bêche, une houe et un seau. L'esprit ingénieux de nos ouvriers canadiens aurait vite inventé, surtout si le gouvernement l'y invitait par quelque encouragement, un instrument qui pourrait servir au besoin de bêche ou de houe et dont le poids ne dépasserait pas trois livres et demie. Un tel outil combiné et un seau de caoutchouc coûteraient une bagatelle et mettraient le garde en mesure de combattre le feu sans délai, dès qu'il le découvre. Pour la bêche, il est inutile d'apporter un manche ; on peut s'en faire un dans le bois.

Le coût de ces objets, y compris la ceinture de cuir, ne devrait pas excéder \$3 par garde. En adoptant le seau de fer blanc pliant, cela coûterait encore moins cher.

Je désire attirer l'attention immédiate du gouvernement sur ce sujet, car je suis sincèrement persuadé de son importance au point de vue de la protection efficace de nos forêts contre le feu

Permettez moi de rendre hommage aux procédés courtois des licenciés et de leurs agents à notre égard et de déclarer que les gardes-feux ont très fidèlement rempli leurs devoirs, à bien peu d'exceptions près.

Le tout respectueusement soumis,
Votre obéissant serviteur,

N. McCUAIG,
Intendant général, service de protection des
forêts, région sauvegardée No I.

APPENDICE No. 27.

RAPPORT de M. N. E. CORMIER, Surintendant du service de protection des forêts contre les incendies, région sauvegardée No 2.

Aylmer Est, 23 septembre 1899.

A l'honorable Commissaire des Terres, Forêts et Pêcheries,
Québec.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur le service de protection des forêts contre le feu, dans la région sauvegardée No. 2, pour la saison 1899.

Le 29 mars, j'ai adressé à tous les porteurs de licences de cette région la circulaire suivante :—"Désirez-vous que les gardes feux employés dans votre division durant la dernière saison soient engagés de nouveau cette année. Veuillez m'en informer aussitôt que possible." Les réponses des porteurs de licences prouvent que les gardes feux ont fait leur devoir en 1898, puisqu'ils ont tous été recommandés pour 1899, à l'exception de quatre, empêchés de servir par les circonstances.

J'ai subdivisé ma région en douze territoires, surveillés par 19 gardes, auxquels j'ai donné des instructions générales par écrit dans les deux langues.

Votre Département a eu une heureuse idée en laissant le choix des gardes aux licenciés, car ils choisissent toujours des hommes familiers avec le territoire qui leur est confié, et ce sont généralement de bons coureurs de bois très propres au service.

Les licenciés du territoire de la Lièvre supérieure ont cru devoir employer deux gardes à la fois durant cette saison, et je suis bien aise de dire qu'il n'y a pas eu de dommage par le feu dans cette localité, bien qu'ils aient éteint un grand nombre de feux mis par les colons, et qui auraient pu devenir très sérieux.

Les chercheurs de minéraux ont afflué, cette année, surtout pour le mica. Ils paraissent surpris d'être informés que "personne n'a le droit de recherche de mine sans un permis du bureau des mines de Québec." Cette loi devrait être appliqués avec fermeté, et les porteurs de permis d'exploration comme de permis d'exploitation devraient être forcés de respecter la loi relative aux feux de forêts.

Les affiches de toile sont très utiles et constamment requises par les gardes, les licenciés et les clubs de chasse et de pêche.

Les gardes feux ont rendu d'importants services et c'est grâce à leur diligente surveillance et à leurs avis réitérés aux colons, aux chasseurs, aux pêcheurs, aux explorateurs, etc., de respecter la loi que j'ai le plaisir de n'avoir à constater aucune conflagration désastreuse.

Le 19 août, j'adressai à tous les licenciés la circulaire suivante:—" Vu la sécheresse, croyez-vous bon de continuer le service de protection contre le feu durant le mois de septembre, dans la région No. 2?" Je vous soumis les réponses le 30 août, et le jour même, vous ordonniez de continuer le service jusqu'au 15 septembre, en cas de nécessité. Je n'ai maintenu les gardes que dans les six divisions suivantes: Gatineau inférieure, 30 jours, 1 garde; Gatineau supérieure, 15 jours, 3 gardes; Nation et Blanche, 30 jours, 1 garde; Rouge Ouest, 15 jours, 1 garde; Lac Ouareau et l'Assomption, 30 jours, 2 gardes; Bas St-Maurice, 26 jours, 2 gardes. Nous n'avons pas jugé nécessaire, les licenciés ni moi, de faire surveiller les autres divisions en septembre.

Les gardes me paraissent satisfaits de leur salaire, et ils ont bien fait leur devoir cette année.

J'ai le plaisir de constater que, malgré la sécheresse, le feu a causé très peu de dommage à la forêt.

A la Rivière à Pierre, le 12 mai les pertes ont été comme suit:

St-Maurice Lumber Co.: 2 chantiers, 1 forge, 1 grange et environ 2500 billots d'épinette;

Jcs. Perron: 1 forge et 1 chantier, avec outils et provisions.

Pierre Dubois: 1 grange évaluée à \$75;

Michel et Joseph Bouchard: 150 billots d'épinette, environ 200 acres de forêt, et 12 cordes de bois;

Télesphore Racine: 1 chantier, avec instruments agricoles, et environ 300 billots.

A la Rivière du Loup, le 12 mai, le garde a éteint, avec l'aide de quelques hommes, un commencement d'incendie, qui a détruit environ 10 acres de forêt d'épinette.

Plusieurs petits feux ont été éteints par nos gardes à divers endroits de ma division, et, en toute occasion, les marchands de bois, leurs agents et leurs employés ont généreusement donné leurs concours aux officiers du département.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre obéissant serviteur,

N. E. CORMIER,
Intendant général,
Région sauvegardée No. 2.

APPENDICE No. 28.

ETAT indiquant partie du travail exécuté dans le département des Terres,
Forêts et Pêcheries, durant l'année fiscale expirée le 30 juin 1899.

BUREAU DU RÉGISTRAIRE

Nombre de lettres reçues, enregistrées et indexées.....	17,693
do documents contenus dans ces lettres.....	17,494

E. E. TACHÉ,
Assistant Commissaire.

J. N. PROULX,
Régistrare.

Département des Terres, Forêts et Pêcheries,
Québec, 30 juin 1899.

BRANCHE DES COMPTES

Nombre de lettres reçues et enregistrées.....	2,526
do do écrites et expédiées.....	844
do d'accusés de réception de lettres renfermant des sommes d'argent.....	1,834
do de chèques préparés.....	3,434
do de reçus préparés pour accompagner les chèques expédiés	5,700
do de lettres de transmission de chèques.....	2,219
do de certificats relatifs aux dépenses contingentes.....	690
do d'états préparés.....	27
do d'Ordres en Conseil copiés.....	7
do de reçus faits.....	202
do de réquisitions pour chèques.....	20
do de dépôts enregistrés, <i>re</i> : Ventas de Terres.....	231
do de dépôts faits en banque.....	189
do de rôles de paie préparés.....	36
do do do copiés.....	12

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

V. DEROME,
Comptable.

Département des Terres, Forêts et Pêcheries,
Québec, 30 juin 1899.

APPENDICE No 28.—*Suite.*

ETAT indiquant partie du travail exécuté dans le Département des Terres, Forêts et Pêcheries durant l'année fiscale expirée le 30 juin 1899.

BRANCHES DES VENTES—SECTION EST.

Nombre de Lettres reçues et enregistrées	4,821
do Lettres écrites et envoyées	3,767
do Ventes des Terres de la Couronne	1,019
do do du Clergé	24
do Octrois gratuits (lieu de culte)	3
do do (chemins de colonisation)	21
do Comptes rendus Agents des Terres (doubles).....	227
do Comptes rendus Agents des Jésuites.....	} 19
do do do Domaine de la Couronne ...	
do do do Seigneurie Lauzon.....	
do Bordereaux ou <i>Scraps</i>	99
do Reçus des Agents	3
do Dépôts	75
do Réquisitions pour chèques	78
do Envois pour Lettres Patentes	433
do Lettres Patentes émises et expédiées	410
do Acres compris dans ces patentes.....	41,720
do Adjudications pour coupes de bois.....	51
do Rapports ordinaires et adjudications.....	131
do Mémoires particuliers	172
do Ventes annulées	589
do Locations annulées	22
do Lots ou parties de lots compris dans ces annulations..	545
do Acres compris dans ces lots.....	53,698
do Transports enregistrés	195
do Ordres en Conseil copiés.....	9
do Pères ou mères de 12 enfants reconnus officiellement durant l'année	145
do Octrois gratuits aux pères et mères de 12 enfants vi- vants, par billets de location.....	47
do Octrois par Lettres Patentes.....	24

E. T. TACHÉ,

Assistant-Commissaire.

E. ROUILLARD,

Surintendant, Branche des Ventes, Section Est.

Département des Terres, Forêts et Pêcheries,
Québec, 30 juin 1899.

BRANCHE DES VENTES.—SECTION OUEST.

Nombre de lettres reçues et enregistrées.....	3,612
do do écrites et expédiées.....	2,930
do de ventes de terres de la Couronne.....	470
do do do du Clergé.....	2
do d'octrois gratuits sur chemin de colonisation.....	1
do do pour fins du culte.....	2
do de comptes-rendus par les agents.....	156
do de copies.....	156
do de bordereaux ou <i>scraps</i>	86
do de copies.....	86
do de dépôts.....	156
do de réquisitions pour chèques.....	132
do de renvois pour lettres-patentes.....	349
do de lettres-patentes émises.....	314
do d'adjudications de coupe de bois.....	261
do d'adjudications appliquées.....	91
do de rapports, mémoires et adjudications.....	245
do de rapports pour recommander au Conseil.....	13
do de ventes annoncées pour révocations.....	182
do de lots compris dans ces ventes.....	235
do d'acres contenus dans ces lots.....	21,395
do de ventes révoquées.....	143
do de lots compris dans ces révocations.....	176
do d'acres compris dans ces lots.....	18,355
do d'acres remis à la Couronne.....	18,355
do de listes de révocation de vente.....	234
do de transports enregistrés.....	249
do d'arrêtés en Conseil.....	13
do d'octrois par lettres-patentes aux pères et mère de douze enfants vivants.....	8
do d'octrois par billets de location aux pères et mère de douze enfants.....	11

E. E. TACHÉ,

Assistant-Commissaire.

CHS. O. LAVOIE,

Surintendant, B. V. S. O.

Département des Terres, Forêts et Pêcheries,

Québec, 30 juin 1999.

APPENDICE No 28.—*Suite.*

ETAT indiquant partie du travail exécuté dans le Département des Terres, Forêts et Pêcheries durant l'année fiscale expirée le 30 juin 1899.

BUREAU DU SURINTENDANT DES PÊCHERIES ET DE LA CHASSE.

Nombres de lettres reçues et enrégistrées.....	3,831
“ “ expédiées.....	3,416
“ total de baux de pêche.....	291
“ de baux de pêche émis depuis le 30 juin 1898 jusqu'au 30 juin 1899.....	56
“ total de baux de chasse.....	55
“ “ de baux de chasse émis depuis le 30 juin 1898 au 30 juin 1899.....	15
“ “ de gardes-chasse et gardes-pêche.....	205
“ “ de gardes-chasse avec salaire.....	111
“ “ de gardes-chasse sans salaire.....	94
“ “ de permis de chasse pour objets scientifiques.....	24
“ “ d'autres permis pour lesquels il a été perçu un honoraire, 1ère classe..... 25) 2e classe..... 17 } 3e classe 23 }	65
“ “ de permis et licences de pêche.....	780
“ “ de rapports et recommandations au Conseil.....	36
“ “ d'Ordres en Conseil.....	36
“ “ d'avis de chasse et de pêche expédiés.....	3,682
“ “ de pamphlets expédiés concernant les lois de chasse et de pêche.....	2,418
“ “ de clubs de pêche et de chasse incorporés.....	90
“ “ de clubs de pêche et de chasse incorporés depuis le 30 juin 1898 jusqu'au 30 juin 1899.....	17

E. E. TACHÉ,

Assistant Commissaire.

L. Z. JONCAS,

Surintendant des Pêcheries et de la Chasse.

Département des Terres, Forêts et Pêcheries,
Québec, 30 juin 1899.

APPENDICE No 29.

VENTE de limites, à l'enchère publique du 26 octobre 1898.

AGENCE.	Superficie en mille carrés.	Prix d'achat.	Rente foncière.	Taxe de feu.	TOTAL.	Moyenne du prix d'achat, \$66.80 par mille.
		\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	
Ottawa Supérieur.....	201½	20,544 37	609 00	36 05	21,189 42	
Ottawa Inférieur.....	91 ¾	9,617 75	276 00	16 11	9,909 86	
St-Maurice.....	790	53,412 00	2,730 00	138 25	55,920 25	
Montmagny.....	82½	5,073 41	255 00	8 92	5,337 33	
Grandville.....	81 1¼	4,134 82	246 00	8 63	4,389 45	
Vallée de la Montapédia...	18½	1,406 00	57 00	2 00	1,465 00	
Rimouski Est.....	3½	108 50	12 00	0 42	120 92	
Rimouski Ouest.....	170	16,265 75	510 00	17 85	16,793 60	
Bonaventure Ouest.....	29	754 00	87 00	3 05	844 05	
St-Charles.....	33	1,338 00	114 00	3 91	1,455 99	
Lac St-Jean Ouest.....	215	5,653 82	651 00	22 73	6,327 55	
Saguenay.....	213 ¼	10,863 50	642 00	22 48	11,527 98	
	1933 4169	129,171 92	5,829 00	280 48	135,281 40	

E. E. TACHÉ,

Assistant-Commissaire.

Département des Terres, Forêts et Pêcheries,

Québec, 30 juin 1899.